

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

المعهد الوطني للعلوم الفلاحية – الحراش –

Institut National Agronomique -ELHARRACH-

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de magister en sciences agronomiques

Spécialité : Economie rurale
Option : Développement rural

Thème

**Essai d'évaluation de la politique laitière en
perspective de l'adhésion de l'Algérie à
l'Organisation Mondiale du Commerce et à la Zone
de Libre Echange avec l'Union Européenne**

Présenté par :

Bahidja KHERZAT

Jury :

Président : Mr BEDRANI S, Professeur agrégé.

Directeur de recherche : Mr CHEHAT .F, Docteur, Maître de conférence.

Examineurs : Mr BOUKELLA MOURAD, Professeur.

Examineurs : Mr AMELLAL R, Chargée de cours.

Examineurs : M^{elle} BRABEZ.F, Docteur, Chargée de cours.

Année universitaire 2005 / 2006.

DEDICACES

A celle qui a fait énormément pour nous tous, avec sa gentillesse et sa sagesse, à celle qui a parfumé nos jours, à ma grand-mère adorée que Dieu l'accueille en son vaste Paradis.

A mon rayon de soleil, mon espoir, mes tendres filles adorées SADJAH et LAMIS, que Dieu vous protège et vous garde pour nous.

A mon mari, qui a su être présent tout le long de la réalisation de ce travail.

A mon symbole de noblesse, à l'homme tendre et affectueux, à celui qui a su me guider dans mon chemin, qui a su être présent à tout moment, à mon cher papa à qui je dois toute ma fierté.

A l'être le plus sensible dans mon entourage, à celle qui m'a guidée pour faire mes premiers pas et qui m'a appris mon premier mot, à celle qui a toujours été à mes côtés, qui a illuminé mes nuits sombres et a ensoleillé mes jours avec son inépuisable affection, à ma mère à qui je voue tous mes sentiments.

A mes beaux parents

A mes frères: Mohamed – Sid Ahmed – Mokhtar

A mes sœurs : Djamila – Samia –Ouahiba –Lynda

A Mes belles sœurs : Soraya – Samira - Nassima - Sissou – Nadia - Nabila.

A mes beaux frères : Sofiane – Lyes – Rafik – Abdelatif – Khalil – Redouane.

A mes petites nièces adorées : Sophia – Menel – Danna - Sara.

A mes petits neveux adorés : Mahmoud et Mohamed Nassim.

Je dédie ce mémoire.

Remerciements

En guise de reconnaissance, je veux remercier toutes les personnes qui, par leurs conseils, leur collaboration ou leur soutien moral et leur amitié, ont contribué à la réalisation et à l'achèvement de ce travail.

Monsieur CHEHAT. F, Docteur, Maître de conférence à l'Institut National Agronomique d'El - Harrach – Alger qui a bien voulu diriger ce travail.

Monsieur BEDRANI. S, Professeur à l'Institut National Agronomique d'El - Harrach – Alger qui nous a honoré en acceptant de présider le jury de ce mémoire.

Monsieur BOUKELLA. M, Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université d'Alger et Mademoiselle BRABEZ. F, Docteur chargé de cours à l'Institut National Agronomique d'El - Harrach – Alger, ainsi que Monsieur AMELLAL. R chargé de cours à l'Institut National Agronomique d'El - Harrach – Alger qui ont accepté d'évaluer et d'examiner ce travail.

Je dois à Monsieur HACHEMI. L, Docteur, une grande reconnaissance pour nous avoir fait profiter de ses connaissances en matière d'analyse de données.

J'adresse l'expression de ma vive et respectueuse gratitude à Monsieur DJELLAB. S, Monsieur AMROUNE M. et Madame BEMIDOUNA N. qui nous ont fait bénéficier de leurs remarques pertinentes et leurs conseils très fructueux.

Je tiens à exprimer ma gratitude à Monsieur le subdivisionnaire de Azazga et Monsieur ZOUBAR. A de la subdivision de Fréha et plus particulièrement Monsieur FSEIL. A, contrôleur laitier de la wilaya de Tizi-Ouzou qui nous ont facilité le contact avec les éleveurs.

Je remercie fortement tous les éleveurs des wilayas de Boumerdes et de Tizi-Ouzou pour leur collaboration.

Comme je tiens à remercier le personnel de la bibliothèque de l'INA et de la direction des statistiques du Ministère de l'agriculture et toute personne ayant participé de près ou de loin pour la réalisation de ce mémoire.

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	5
INTRODUCTION	6

PARTIE I

LA FILIERE LAITIERE EN ALGERIE

I.- INTRODUCTION	10
II.- PRESENTATION DE LA FILIERE LAIT EN ALGERIE	11
1- Structure de la filière	11
2. Importance de l'élevage	12
a.- Les zones de production laitière	
b.- Evolution du cheptel	
c.- Les systèmes d'élevage	
d- L'offre alimentaire pour le cheptel	
3 - La production laitière locale	19
4- Evolution de la collecte du lait cru	20
5- La transformation (industrie laitière)	23
6.- Le marché des matières premières pour la fabrication du lait	24
7- Flux du marché de consommation	25
8.- La distribution du lait et produits laitiers	26
9.- Besoin et consommation en lait	27
III.- CONCLUSION DE LA PARTIE I	29

PARTIE II

LES POLITIQUES LAITIÈRES

I.- INTRODUCTION	32
II.- L' HERITAGE DU PASSE	33
III.- PREMIERES ORIENTATIONS DES POLITIQUES LAITIÈRES	34
1.- Les actions au niveau de la ferme	34
2.- Les actions entreprises au niveau de la transformation	36
3.- La politique des prix	40
4.- L'encadrement de l'élevage bovin	41
a.- Les principales structures d'approvisionnement	
b.- L'administration au service de l'élevage bovin	
c.- Le système coopératif	
IV.- LES NOUVELLES POLITIQUES LAITIÈRES	46
1.- Objectifs	46
2.- Les actions entreprises	46
3.- Les résultats du programme de réhabilitation	48
4.- La place de la filière dans le PNDA	51
5.- Résultats des actions engagées au cours du PNDA	52
6.- Les contraintes d'ordres économique et commercial	54
V.- LA POLITIQUE DES PRIX DU LAIT	55
1.- Le système d'encouragement à la production du lait	55
2.- Les prix à la consommation	55
3.- Le système de taxation à l'importation des produits laitiers	56
VI.- IMPORTANCE DU BUDGET ALLOUE A LA FILIERE	57
VII.- CONCLUSION DE LA PARTIE II	58

PARTIE III

ANALYSE DES POLITIQUES LAITIÈRES

I.- INTRODUCTION	60
II.- MATÉRIELS ET MÉTHODES	60
1.- Objectifs	60
2.- Méthodologie	61
a.- Choix de la zone d'étude	
b.- Échantillonnage des exploitations de l'étude	
c.- Collecte de l'information	
3.- Caractéristiques de la zone d'étude	64
a.- Nature et fertilité des sols	
b.- Répartition des terres	
c.- Systèmes d'élevage	
d.- Production végétale	
e.- L'environnement agro-industriel	
4.- Caractéristiques de l'échantillon étudié	74
a.- Localisation des exploitations	
b.- L'assiette foncière	
c.- Sources d'alimentation du cheptel	
d.- Composition du cheptel	
e.- Les mouvements de stock du cheptel	
f.- La production laitière	
III.- DISCUSSION DES POLITIQUES LAITIÈRES	81
1.- Structure de la matrice d'analyse des politiques	81
2.- Évaluation des effets des politiques laitières sur la production laitière	83
a.- Au niveau de la ferme	
b.- Au niveau de l'unité de transformation	
IV.- CONCLUSION DE LA PARTIE III	91

PARTIE IV

TENTATIVE D'AJUSTEMENT DES POLITIQUES LAITIÈRES AUX RÈGLES DU COMMERCE INTERNATIONAL

I.- INTRODUCTION	94
II.- LE LAIT A L' ECHELLE MONDIALE	95
III.- LES RÈGLES DU COMMERCE INTERNATIONAL.	96
IV.- PROSPECTIVE D'AJUSTEMENT DES POLITIQUES LAITIÈRES	98
1.- Mode d'organisation au niveau de la ferme et de son environnement	98
2.- Attitude à prendre de l'unité de transformation face au libre échange	102
3.- Niveau des prix sur le marché local dans le contexte du libre échange	103
V.- CONCLUSION DE LA PARTIE IV	104
CONCLUSION GÉNÉRALE	105
BIBLIOGRAPHIE	109
LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE	112
LISTE DES FIGURES DANS LE TEXTE	114
RESUME	116

LISTE DES ABREVIATIONS

BLA : Bovin Laitier Amélioré.

BLL : Bovin Laitier Local.

BLM : Bovin Laitier Moderne.

DBK : Draa Ben Khedda.

DRDPA : Direction de la Régulation et de Développement de la Production Agricole.

EAC : Exploitation Agricole Collective.

EAI : Exploitation Agricole Individuelle.

FAO : Food and Agriculture Organization.

FNRDA : Fond National de Régulation et de Développement Agricole.

GATT: General Agreement on Tariffs and Trade.

GIPLAIT : Groupe Industriel des Productions Laitières.

MA : Ministère de l'Agriculture.

MADR : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

MAP : Matrice d'Analyse des Politiques.

MGLA : Matière Grasse de Lait Anhydre.

OCDE : Organisation Communautaire pour le Développement Economique.

OMC : Organisation Mondiale du Commerce.

ONS : Offices National des Statistiques.

PDL : Poudre de Lait.

PME : Petites et Moyennes Entreprises.

PMI : Petites et Moyennes Industries.

PNDA : Plan National de Développement Agricole.

UE : Union Européenne.

VL : Vache Laitière.

INTRODUCTION

L'agriculture algérienne a connu des changements considérables, au cours des deux dernières décennies. Ces changements économiques et sociaux font suite aux efforts de libéralisation du marché dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel. Ils ont été suivis depuis la fin du dernier siècle, par des réajustements successifs des politiques agricoles, notamment, le Plan National de Développement Agricole (PNDA) lancé depuis l'année 2000.

Dans ce contexte, l'objectif des pouvoirs publics demeure la sécurité alimentaire¹ et l'augmentation de la production agricole pour les produits de base constituant la ration alimentaire de la famille algérienne, parmi lesquels figure, en bonne place, le lait. En effet la consommation en lait dépend fortement des importations en poudre de lait et lait instantané, mais il n'en demeure pas moins que la production nationale couvre, en partie, les besoins en zones rurales.

Face à cette dépendance vis à vis de l'extérieur et du faible niveau de contribution de la production nationale en lait notamment pour la couverture des besoins des populations urbaines, les pouvoirs publics tentent, à travers des actions d'interventions budgétaires et d'encadrement économique, d'améliorer la situation de l'élevage bovin.

Ces tentatives, menées dans le cadre du PNDA, coïncident avec les négociations d'accession de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce. A travers l'accord spécifique sur l'agriculture, l'OMC propose avec fermeté des disciplines en termes de limitation du soutien interne et de libéralisation progressive du commerce extérieur.

1. La sécurité alimentaire a été définie comme : « l'accès par tous, à tout moment, à assez de nourriture pour leur permettre une vie active et en bonne santé », (Banque Mondiale, 1986).

« Pour que la sécurité alimentaire de tous les ménages d'une même nation soit assurée, il importe que la sécurité alimentaire le soit au niveau national. Là, il s'agit essentiellement des conditions de l'approvisionnement, c'est-à-dire qu'il est essentiel que l'ensemble des besoins des ménages de la nation soit couvert par la production intérieure plus les importations, que celles-ci soient faites pour des raisons commerciales ou au titre d'aide alimentaire » (Michel Petit, Marie-Lajaunie dans *Agroalimentaria* N°2 juin 1996).

Compte tenu de ce qui précède, les questions fondamentales à l'origine de notre présent travail sont posées ci-après :

*L'Accord d'Association avec l'Union Européenne et l'adhésion prochaine à l'Organisation Mondiale du Commerce « OMC », constituent un tournant important pour l'économie algérienne. Ce qui nous amène à nous demander : Quel sera l'impact de ces accords sur la filière lait ?

* En évaluant la situation actuelle de la filière lait, quels types de recommandations efficaces peuvent être prévus pour asseoir convenablement de meilleures orientations techniques et économiques dans un souci de rentabilité et de compétitivité ?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes interrogés sur plusieurs points :

- Quelle est la problématique de la filière lait ?
- Quelles sont les politiques menées par l'Etat, particulièrement dans le domaine des prix et du soutien à l'investissement ?
- Quelle est la part d'influence de la politique de protection tarifaire sur les objectifs assignés à la filière lait ?
- Quelle est la marge de manœuvre de la politique laitière actuelle par rapport aux disciplines de l'OMC ?

A partir de ces questions, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Le programme de développement de la production laitière n'a pas atteint les résultats escomptés. Les interventions de l'Etat en termes de soutien à l'investissement et de prix n'ont pas eu de conséquences significatives sur les niveaux de production laitière et de la collecte. Dans le contexte économique et social actuel, la filière n'est pas rentable et non compétitive ; elle subira les conséquences (l'augmentation des prix de la poudre de lait, la diminution de l'offre, etc.) du marché international, en zone de libre échange.

Hypothèse 2 : Le Plan National de Développement Agricole (PNDA) a permis d'orienter les soutiens vers l'investissement à la ferme. Cette nouvelle orientation est conforme aux disciplines de l'OMC puisque ce type de soutiens n'est pas soumis à des engagements de limitation et de réduction. D'autres types de soutiens à la production et à la collecte seront mis en place pour développer l'intégration de la production dans l'industrie agro-alimentaire. Le

plafond toléré par l'OMC permettra un soutien important à la filière. Les résultats escomptés viseraient le moyen terme.

Hypothèse 3 : Toute politique d'intervention de l'Etat en matière de prix et de soutien à l'investissement ne peut obtenir les résultats escomptés sans une adaptation de la politique financière dans toute sa dimension d'appui au développement du pays, de participation à l'amélioration des ressources physiques et une capitalisation effective des moyens de production.

Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, nous avons choisi d'adopter la démarche suivante :

Dans une première étape, nous procédons à un état des lieux de la situation de la filière lait sur la base des données récoltées à partir de différentes sources, dans le but de faire ressortir les contraintes de développement de la filière lait. L'approche filière constitue la méthode la plus appropriée pour nous éclairer sur la situation de la filière.

Dans une deuxième étape, nous établissons une analyse des politiques laitières suivies pour répondre à la problématique de la filière lait.

Dans une troisième étape, nous effectuons une évaluation de la politique laitière en cours, en recourant à la méthode la moins complexe pour avoir des résultats objectifs en utilisant la Matrice d'Analyse des Politiques (MAP) développée par l'Institut d'Harvard pour le Développement International, qui permet d'évaluer le degré d'intervention de l'Etat (niveau de soutien et de protection) à partir d'une comparaison entre deux situations distinctes : une situation avec intervention de l'Etat et une autre sans intervention de l'Etat. Il s'agit de déterminer la marge de manœuvre de la politique laitière actuelle par rapport aux disciplines de l'OMC.

Enfin, nous tenterons d'anticiper sur un éventuel changement de la politique d'intervention et ses effets sur les principaux acteurs de la filière tout en prenant en considération le nouveau contexte économique mondial par le processus d'intégration économique régionale (UE, UMA,...).

Le plan de travail sera organisé autour des quatre parties ci-après ;

- *La première partie* traitera de la situation de la filière lait en Algérie.
- *La deuxième partie* portera sur l'évolution des interventions de l'Etat
- *La troisième partie* sera un essai d'évaluation de la politique laitière
- *La quatrième partie* incitera à la prospection de nouvelles pistes pour un ajustement adéquat de la politique laitière en réponse aux nouvelles règles du commerce mondial.
- *Et enfin, une conclusion générale regroupera les principales voies d'investigation d'avenir.*

PARTIE I

LA FILIERE LAIT EN ALGERIE

1.- INTRODUCTION :

Pour le plus grand nombre de la population, le lait est un produit accessible par son prix. Il vient combler le déficit en protéines animales et assurer une ration alimentaire plus ou moins équilibrée. La demande en lait est importante en milieu urbain et couverte aux deux tiers (2/3) seulement des besoins exprimés dont 70% sont fournis par les importations. Tous les efforts menés jusqu'à présent par l'Etat pour améliorer la production se sont soldés par des fluctuations peu convaincantes et ne répondent que partiellement aux besoins croissants de la population.

La filière lait reste déstructurée avec un taux de collecte frôlant les 10% de la production nationale et un taux d'intégration dans le processus de transformation, avoisinant les 5% seulement. Cet état de fait ne peut s'expliquer que par l'analyse des différents segments de la filière lait.

De façon préliminaire, on peut considérer que le développement de l'agriculture en général et celui du bovin laitier en particulier, sont fortement liés à la politique de l'eau. Les insuffisances en matière de mobilisation et de distribution de ce facteur essentiel et la longueur des cycles de sécheresse depuis l'Indépendance ont fait que les efforts consentis en faveur de cette filière sont restés peu significatifs au regard des besoins à la consommation.

Dans cette première partie, en utilisant l'approche filière, nous tenterons de :

- expliquer la structure de la filière lait,
- étudier les grandes lignes de l'élevage laitier du pays,
- analyser l'évolution de la production laitière, la collecte et la transformation,
- évaluer la consommation, les prix et la distribution,
- établir le niveau des besoins en produits laitiers de la population.

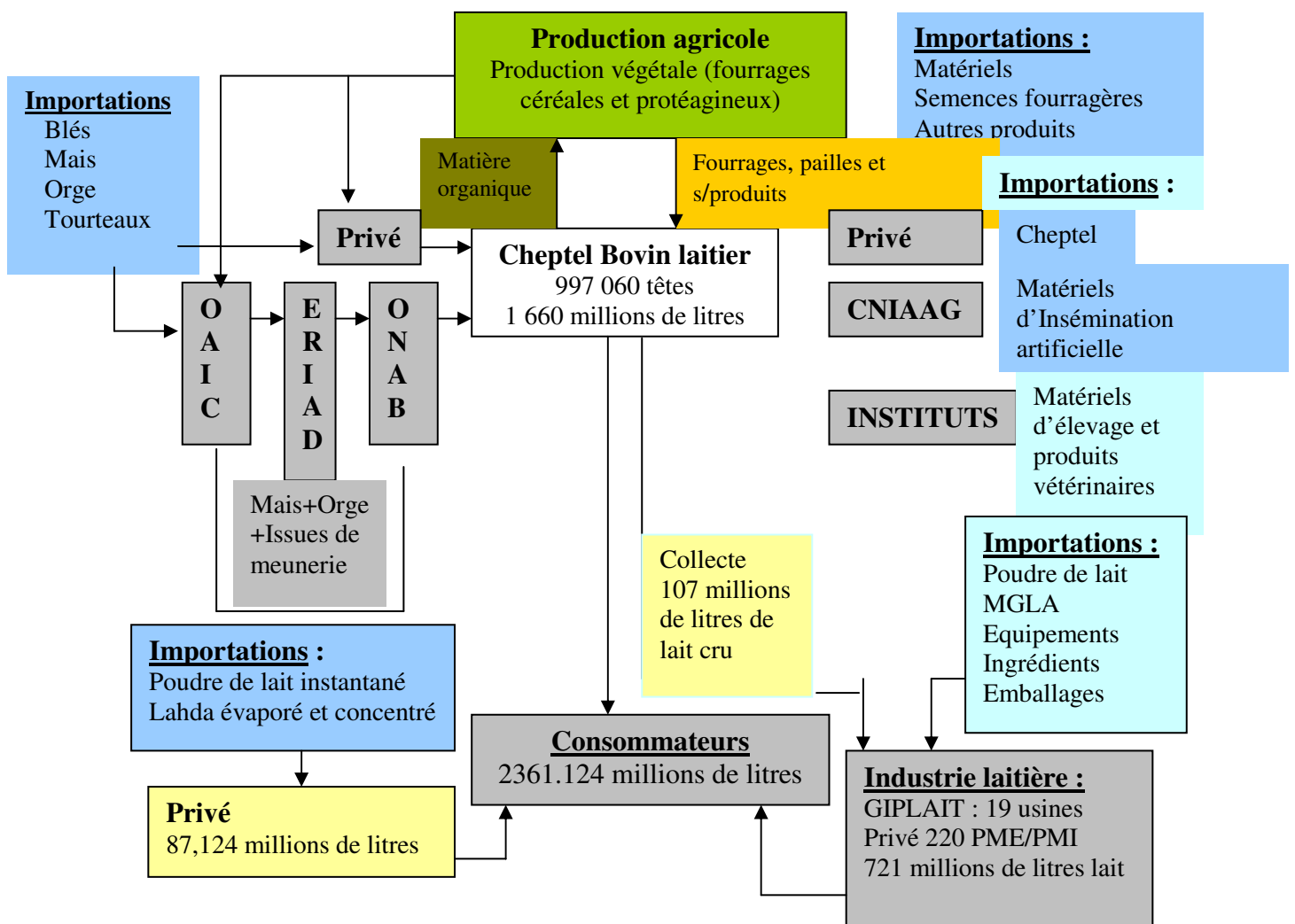
II.- PRESENTATION DE LA FILIERE LAIT EN ALGERIE:

1.- Structure de la filière:

La filière lait est composée en amont par les agriculteurs, producteurs de fourrages et de graines, ainsi que les importateurs d'aliments du bétail :

- l'Office National des Aliments du Bétail (ONAB) ;
- l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) ;
- Les Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivées (ERIAAD).

La filière lait en Algérie peut être schématisée comme suit (2003)



« La complexité du schéma ci-dessus élaboré sciemment de cette manière, reflète l'importance des contraintes d'organisation de la filière et indique combien il serait utile de reformuler les dispositifs et systèmes d'appui ainsi que les types de relations qu'ils entretiennent entre eux. »

- Les privés importateurs d'aliment et de cheptel...etc.

Le centre correspond à la production laitière et la transformation. Il est représenté par :

- Les éleveurs du bovin laitier disposant de 1,6 million de têtes dont environ 1 million de vaches laitières.

- L'importation des matières premières, confiée à une filiale spécialisée dénommée la 'Milk Trade', qui assure une part importante de l'approvisionnement du marché local. La quantité qui reste est partagée entre un groupe de privés.

- La transformation assurée par le groupe GIPLAIT (composé de 19 filiales : d'une capacité de 1,4 milliard de litres/an), le secteur privé (220 PME/PMI dotées d'une capacité de transformation avoisinant les 200 millions de litres/an). (MADR, 2004.)

L'aval de la filière représenté par :

- Les consommateurs.

2.- L'importance de l'élevage :

a.- Les zones de production laitière :

Les zones de production laitière sont localisées au Nord du pays et plus précisément dans la frange du littoral et des plaines intérieures. Fortement liée à la production fourragère qui, elle-même, est dépendante du système de culture céréale / fourrage, l'implantation du bovin laitier n'a pas connu d'extension des zones occupées.

L'extension de l'élevage du bovin est restée limitée vers le Sud du pays par les isohyètes des 300 mm à 400mm. La création de nouveaux grands périmètres irrigués n'a pas encore eu d'effet significatif dans ce domaine d'activité.

En grande partie, la production laitière locale est assurée par le cheptel bovin (à plus de 80%). Le lait issu des élevages de l'ovin et caprin, demeure un résultat des systèmes d'élevage extensif localisés essentiellement dans les zones de montagnes et des hauts plateaux steppiques ; quant à la production laitière cameline elle reste très marginale.

Seule la production laitière bovine est à l'origine de manière essentielle du lait commercialisé.

b.- Evolution du cheptel :

Le tableau ci-après reprend les effectifs depuis 1990. Toutefois, il est utile de souligner que le cheptel n'a pas connu le même type de croissance rapide que celui de la population humaine qui est passée de 25 à 33,2 millions d'habitants durant cette période (1990 – 2005).

Tableau N °01 : Evolution des effectifs (année 1990-2005).

Unité : Tête.

Année	Bovins	Caprins	Ovins	Camelin
1990	1392700	2471950	17697270	122450
1991	1300180	2484540	16891180	126270
1992	1341550	2775130	17722780	114300
1993	1313820	2683310	18664640	114380
1994	1269130	2543790	17841840	114120
1995	1266620	2779790	17301560	126350
1996	1227940	2894770	17565400	136000
1997	1255410	3121500	17387000	150870
1998	1317240	3256580	17948940	154310
1999	1579640	3061660	17988480	217370
2000	1595380	3026730	17615930	234220
2001	1613040	3129400	17298790	245490
2002	1551570	3280540	17587740	249690
2003	1560545	3324740	17502790	253050
2004	1613700	3450580	18293300	273140
2005	1586070	3589880	18909110	268560

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique (Volume N°1-2000) « ONU » et Doc. Ministère de l'Agriculture (2001-2005).

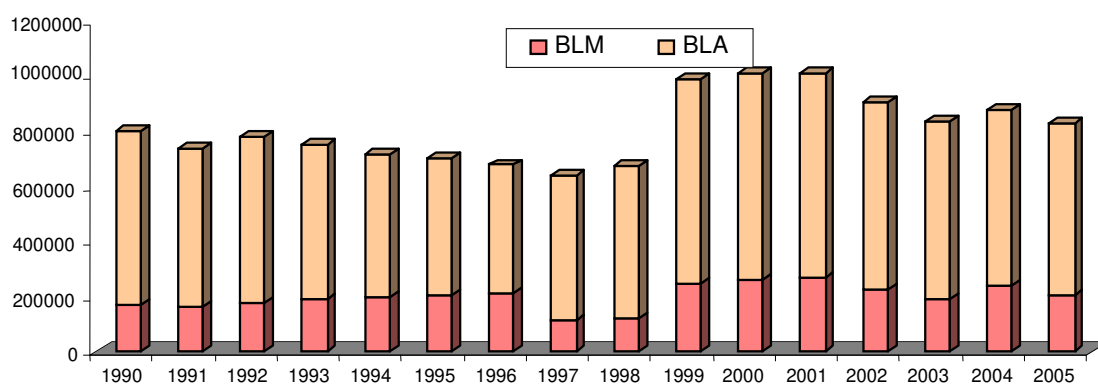
Le cheptel est resté semblable à lui-même durant toute cette période et n'a que peu évolué si ce n'est les quelques actions de développement de ces dernières années. Ce sont des inventaires similaires à ceux que l'on trouve au cours des décennies soixante dix et quatre vingt.

En effet le cheptel bovin est passé de 865 700 têtes durant la période 1968-1970 à 1487 000 têtes entre 1983-1985 (H.. Yakhlef 1989) pour enregistrer un total de 1586 070 durant la période 2004-2005. La croissance est très faible, elle est la résultante des causes recensées et énumérées ci-après :

- Insuffisance des politiques de soutien à l'élevage et au développement des cultures fourragères.
- Insuffisance de la ressource en eau et du développement des périmètres irrigués.

- Insuffisances de la politique des prix du lait induisant le désintéressement des éleveurs pour la production laitière.
- Insuffisances dans la maîtrise de la conduite technique des élevages de manière intégrée.
- Longueur du cycle des sécheresses enregistrées ces dernières années.
- Apparition de plusieurs cas de maladies contagieuses (tuberculose...), ce qui a conduit parfois à des abattages forcés.
- Faiblesse de la vulgarisation agricole.
- absence sur le terrain d'associations actives dans le domaine de l'élevage.

**Figure N° 01 : Evolution de l'effectif bovin laitier (BLM - BLA)
N°**
(1990 - 2005)



Les quelques faibles variations des effectifs que l'on observe dans l'histogramme, s'expliquent plus par une politique d'importation de vaches laitières par à coups que par le soutien à l'accroissement des naissances et la conduite d'un élevage orienté vers la production laitière locale (Amroun M et al 2004).

Jusqu'en 1995, des importations plus ou moins régulières ont eu lieu (7000 génisses pleines en 1995). Les difficultés financières du pays à partir de 96, puis les interdictions à l'importation (de novembre 2000 à avril 2003) dues aux épidémies qui ont frappé le cheptel européen, principale source d'approvisionnement, ont conduit à une chute considérable du cheptel (13%). Ce n'est qu'à partir du début de 2004 que les importations ont repris (31000 têtes).

Le cheptel bovin se caractérise par la présence de trois types distincts dont deux sont orientés principalement vers la production laitière:

❖ ***Le Bovin Laitier de race importé dit « BLM » :***

Hautement productif, conduit en intensif, dans les zones de plaines et dans les périmètres irrigués où la production fourragère est plus au moins importante, il est introduit principalement à partir d'Europe et comprend essentiellement les races Montbéliarde, Frisonne Pie Noire, Pie Rouge de l'Est, Tarentaise et Holstein. En l'an 2000, le BLM représentait 25,69 % de l'effectif national et assurait environ 69,26 % de la production locale totale de lait de vache.

❖ ***Le Bovin Laitier Amélioré « BLA » :***

C'est un ensemble constitué de croisements (non contrôlés) entre la race locale « Brune de l'Atlas » et des races introduites. Le BLA est localisé dans les zones de montagnes et forestières. Son alimentation est constituée par le pâturage d'herbe de prairies avec un complément de paille. En l'an 2000, le BLA représentait 74,31 % de l'effectif national et assurait environ 30,74 % de la production locale totale de lait de vache.

❖ ***Le Bovin Laitier Local « BLL » :***

Le BLL est beaucoup plus orienté vers la production de viande, sa faiblesse dans la production de lait fait que cette dernière est surtout destinée à l'alimentation des jeunes animaux.

c.- Les systèmes d'élevage :

L'élevage bovin ne constitue pas un ensemble homogène. On peut distinguer trois systèmes :

❖ ***Le système intensif :***

Il se caractérise par la présence d'étables de 50 VL (BLM) en moyenne dans les exploitations localisées dans des zones à haute potentialité qui regroupent en majeure partie les terres des plaines littorales et intérieures de l'ex-secteur colonial sur lesquelles se sont implantées les EAI et EAC à partir de 1988.

❖ ***Le système semi-intensif :***

Il est pratiqué en général par les exploitations n'ayant qu'une superficie limitée (-5ha), mais disposant d'un potentiel d'irrigation adéquat. Il s'agit de VL à haut potentiel dont la conduite est semi-mécanisée.

❖ *Le système extensif :*

Cet élevage est localisé dans les zones de montagnes et forestières, il concerne des ateliers de taille relativement réduite de 1 à 6 vaches. Le cheptel est issu de multiples croisements (non contrôlés) entre bovin local et bovin importé d'Europe.

d- L'offre alimentaire pour le cheptel :

Il y a deux types de fourrages : les fourrages naturels (les prairies naturelles et les jachères pâturées) et les fourrages cultivés (vesce avoine, luzerne, etc.).

Les superficies destinées à ces cultures restent très faibles par rapport aux besoins. Au cours de la dernière décennie, les superficies fourragères ont connu une fluctuation continue mais ne dépassent pas les 2% de la superficie agricole totale (SAT).

Tableau N°02: Evolution des superficies fourragères et de leur part dans la superficie agricole totale (1989-2005) (Unité : hectare).

Année	SAT	Fourrages cultivés	Fourrages naturels	total	Superficie fourragère totale/SAT (%)
1989	39 722 120	661 180	117 400	778 580	1,96
1990	39 592 860	504 090	97 340	601 430	1,51
1991	39 575 310	522 240	145 980	668 220	1,68
1992	39 813 960	529 680	145 270	674 950	1,69
1993	39 808 280	465 030	119 270	584 300	1,46
1994	40 596 730	494 850	115 450	610 300	1,50
1995	40 651 820	488 860	160 020	648 880	1,59
1996	40 541 000	412 150	169 160	581 310	1,43
1997	40 663 000	391 630	176 640	568 270	1,39
1998	40 547 370	368 130	163 000	531 130	1,30
1999	40 596 000	460 710	169 850	630 560	1,55
2000	40 888 100	458 050	127 850	585 900	1,43
2001	40 983 000	331 270	142 690	473 960	1,15
2002	40 735 920	395 840	101 030	496 870	1,22
2003	40 785 000	272 790	299 020	571 810	1,40
2004	42 209 600	461 589	175 634	516 810	1,22
2005	42 380 630	484 152	144 737	528 889	1,25
Moy	40 593 570	453 073	151 196	591 304	1,45

Source : Ministère de l'agriculture, revue des statistiques agricoles série A et B. * Source : Calculs

Malgré les aides et incitations initiées par l'Etat à travers les différents programmes de développement, les superficies en fourrages cultivés connaissent une régression. Les causes sont peu évidentes devant l'intéressement nouveau des agriculteurs à l'élevage bovin (augmentation du nombre d'éleveurs). Mais l'on peut avancer que l'une des causes principales de cette régression de superficie est le résultat d'un ensemble de facteurs parmi

lesquels l'extension d'autres cultures à forte plus value et l'accroissement des superficies irriguées destinées à l'arboriculture fruitière.

Tableau N°03 : Evolution des surfaces et des productions des prairies naturelles et jachères fauchées en Algérie entre 1989 et 2005.

Année	Prairies naturelles		Jachères fauchées		Total	
	Surface (ha)	Produit (ql)	Surface (ha)	Produit, (ql)	Surface (ha)	Produit (ql)
1989	34 340	645 170	83 060	991 530	117 400	1 636 700
1990	26 060	318 140	71 280	612 050	97 340	930 190
1991	35 370	914 320	110 610	1 446 440	145 980	2 360 760
1992	32 050	450 870	113 220	1 952 380	145 270	2 403 250
1993	32 710	470 100	86 560	1 230 130	119 270	1 700 230
1994	36 940	567 080	78 510	984 110	115 450	1 551 190
1995	39 710	700 130	120 310	1 371 050	160 020	2 071 180
1996	40 440	941 370	128 720	2 309 630	169 160	3 251 000
1997	42 390	354 970	134 250	644 510	176 640	999 480
1998	42 060	635 860	120 940	1 775 580	163 000	2 411 440
1999	35 210	679 470	134 640	1 848 770	169 850	2 529 240
2000	35 230	481 950	92 620	1 287 220	127 850	1 769 170
2001	30 900	655 890	111 790	1 879 650	142 690	2 535 540
2002	23 640	296 000	77 390	1 137 260	101 030	1 433 260
2003	25 950	566 300	273 070	4 364 580	299 020	4 930 880
2004	25 434	568 850	150 200	2 929 900	175 634	3 498 750
2005	26 070	601 860	118 667	2 254 120	144 737	2 855 980
Moy*	33 206	579 302	117 990	1 706 994	151 196	2 286 367

Source : Ministère de l'agriculture, revue des statistique agricole série A et B.

Source : calculs

Les prairies naturelles sont très limitées. Ce sont des parcelles de bas fonds souvent humides à proximité de cours d'eau. La tension sur les disponibilités en eau, ces dernières années, a fait que la superficie moyenne de 35 000 ha de prairies pâturées chaque année a tendance à la réduction ; en 2002 elle ne fut que de 23 000 ha.

En moyenne deux millions de quintaux de fourrages naturels sont disponibles chaque année. Les besoins sont de très loin beaucoup plus importants (en 2000 les besoins pour le cheptel étaient estimés à 7 680 770 000 UF ; les disponibilités fourragères et aliments de bétail ne représentaient que 6 862 665 782 UF soit un déficit de 818 104 218 UF) (OFLIVE 2001). La création de prairies pâturées est d'une importance primordiale pour le bovin laitier.

Les fourrages cultivés sont encore tributaires des aléas climatiques et peu maîtrisés. Ils ne sont disponibles que cinq mois dans l'année. Pour le reste, la ration est composée de vesce avoine et d'aliments concentrés (10 kg / VL / jour). Cet état de fait pénalise fortement la production laitière dans sa quantité et sa qualité.

Tableau N°04 : Evolution des fourrages cultivés en Algérie (1998-2005)

Unité : hectare

Année	Fourrage cultivé consommé en sec				Fourrage cultivé consommé en vert	Total
	Vesce avoine	Luzerne	divers	total		
1989	301 640	4430	214460	520 530	140 650	661 180
1990	223 190	4350	212430	439 970	64 120	504 090
1991	250 310	2960	186170	439 440	82 800	522 240
1992	177 920	360	239060	417 340	112 340	529 680
1993	153 200	5320	204620	363 140	101 890	465 030
1994	137 840	8860	243280	389 980	104 870	494 850
1995	108 740	16210	199750	324 700	164 160	488 860
1996	116 000	360	194880	311 240	100 910	412 150
1997	79 560	3850	225860	309 270	82 360	391 630
1998	91 740	2350	230570	324 660	43 470	368 130
1999	60 950	4190	302990	368 130	92 580	460 710
2000	74 390	980	108860	351 530	106 520	458 050
2001	65 240	1360	134500	243 520	87 750	331 270
2002	55 330	2950	155890	300 280	95 560	395 840
2003	59 610	1 450	211 730	272 790	0	272 790
2004	60 006	2 932	278 238	341 176	120 413	461 589
2005	47242	2203	345404	394849	89303	484152

Source : Ministère de l'agriculture, statistique série A et B. 2004,2005.

La superficie cultivée en fourrages a nettement régressée au cours des quinze dernières années ; de plus de 0,5 million d'hectares vers les années 1990, elle est descendue à moins de 300 000 hectares en 2003 (Stat M.A 2003).

En plus de la faiblesse de la disponibilité, la qualité du fourrage laisse à désirer et constitue une contrainte de taille pour l'élevage bovin laitier. La majeure partie du fourrage (70%) est composée par des espèces céréalières (orge, avoine...). La luzerne, le trèfle d'Alexandrie et le sorgho, n'occupent que très peu de surfaces. La faible pratique de l'ensilage contribue aussi à la médiocrité de la ration alimentaire du cheptel.

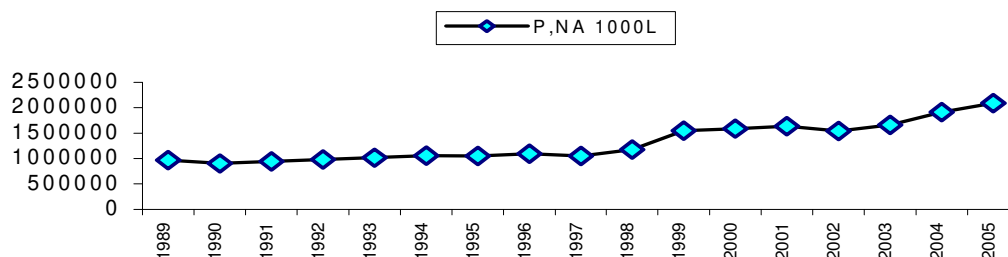
L'irrigation reste une option peu utilisée pour la production laitière. L'eau est souvent orientée vers les cultures à forte plus value, notamment dans les zones à hautes potentialités où se concentre effectivement le bovin laitier moderne. L'installation de nouvelles luzernières est très faiblement représentée au regard de l'importance du cheptel. Le taux d'affectation est d'environ 40 m² de luzernière par vache laitière.

L'irrigation demeure une option stratégique. La disponibilité de l'eau d'irrigation au niveau de l'exploitation constitue un avantage ainsi qu'un atout considérable pour le fourrage en vert. L'eau devient une nécessité stratégique.

3 - La production laitière locale :

Bien que la production laitière nationale enregistre une progression entre 1990 et 2005, elle demeure faible eu égard aux potentialités génétiques notamment du BLM (qui peut développer beaucoup plus que les 3000 litres annuellement) et à l'importance de la demande.

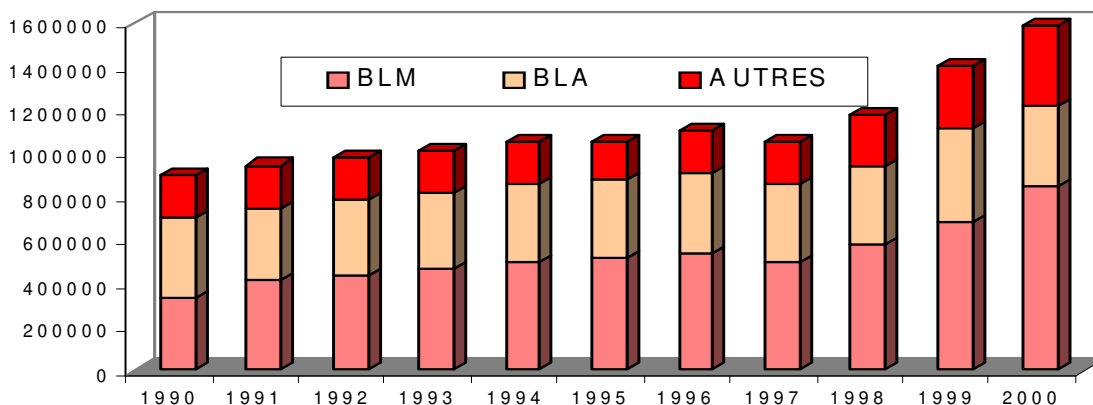
Figure N°02: Evolution de la production nationale laitière 1989-2005



La progression observée sur le graphe ces dernières années, est le résultat direct de l'augmentation de l'effectif bovin par l'importation de génisses pleines et l'amélioration progressive des techniques de production. Par ailleurs on peut aussi constater sur le terrain les efforts de certains éleveurs pour une meilleure qualité du produit.

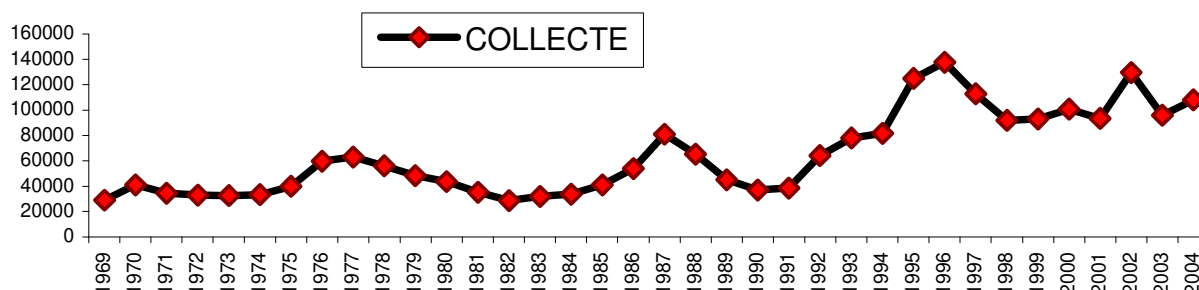
L'analyse de la production par espèce montre aussi, que le lait consommable est issu en majeure partie de l'espèce bovine (1, 22 milliards de litres en 2000).

Figure n°03: Evolution de la production laitière (1990-2000) (1000 l)



4- Evolution de la collecte du lait cru :

Figure N°04: Evolution de la collecte du lait cru (1969-2004)



La collecte demeure très faible par rapport aux besoins de consommation et aussi au regard de la disponibilité. Elle reste marquée par une évolution en dents de scie, passant de 29 millions en 1969 à 107 millions en 2003.

« Au cours de la décennie soixante dix, la quantité de lait collectée est de 30 à 40% du total en lait de vache produit. Ce taux tombe ensuite à 16% du total en 1980-1990 malgré une croissance réelle de la production enregistrée au cours de cette seconde période » (M. Boukella, 1996).

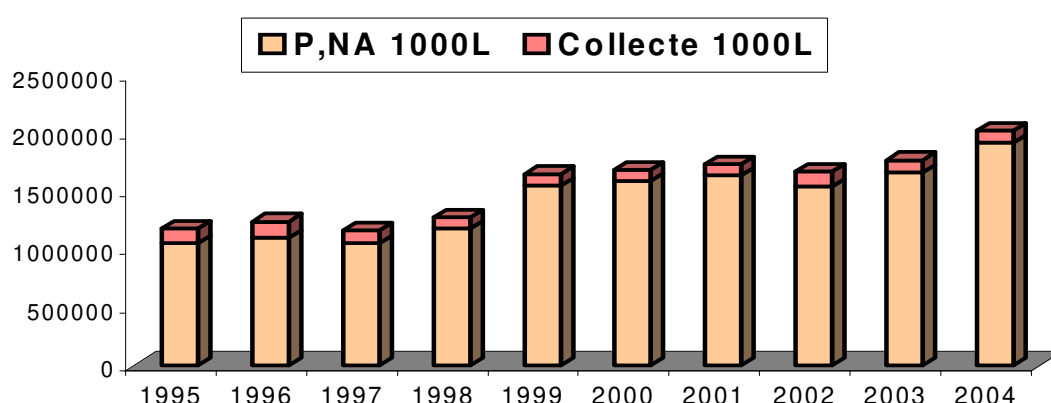
Les constatations faites par M. Boukella se confirment car les quantités collectées ont fortement progressé au cours de la première moitié de la décennie 2000. Elles ont été multipliées par 3,7 entre 1990 et 1996. Cela peut être dû à la forte amélioration des prix du lait cru qui est passé de 7 DA/L à 22 DA/L. Toutefois, elles ont décliné ensuite jusqu'à l'année 1999. Ce déclin résulte, d'une part, du délaissement partiel de l'activité de collecte par le groupe public GIPLAIT au profit de collecteurs privés, n'en gardant qu'une infime partie et d'autre part, des perturbations qui ont pesé sur le fonctionnement de la filière en particulier au plan de l'écoulement de la production en raison de l'absence de consensus sur le prix de cession du lait cru.

L'annonce officielle (circulaire du 24/02/99 n°103) du prix du lait à 22 DA/L déjà pratiqué depuis près de 10 ans et la longue période de sécheresse durant cette décennie qui a fortement influé sur l'augmentation substantielle du prix des fourrages, ont conduit l'industrie de transformation à se détourner de l'approvisionnement en lait cru.

A partir de cette date et durant les deux années qui suivirent, le lait cru, de manière générale, est cédé à la consommation directe et aux petits artisans à un prix variant entre 35 et 40 DA le litre.

A partir de 2001, un nouvel intérêt est suscité pour la collecte, résultant des incitations et aides pour l'ouverture de nouveaux centres d'une part et d'autre part de l'augmentation de la prime de collecte.

Figure n°05: Evolution de la part de la collecte du lait cru dans la production laitière nationale



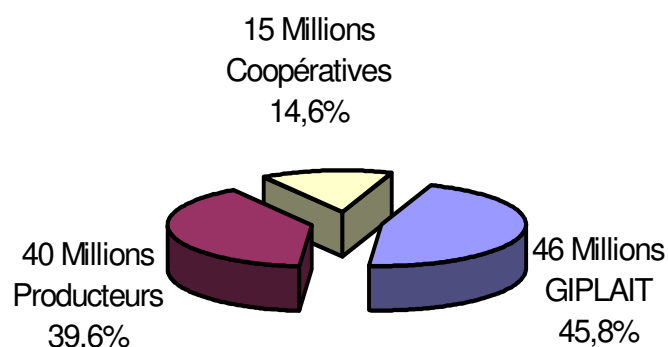
La collecte se situe autour de 107.millions de litres en 2003, acheminés vers les unités de transformation. Le reste du lait produit sera auto - consommé et / ou commercialisé de façon informelle à la ferme et ses alentours. La différence de prix entre le lait commercialisé à la ferme et le lait collecté par les usines, ainsi que les entraves liées à l'écoulement et à l'organisation de la collecte peuvent expliquer cet état des lieux. (Cherfaoui A)

Les moyens et infrastructures de collecte sont vétustes, ce qui engendre de fréquentes immobilisations. Le parc de collecte (citernes), totalisant une capacité/jour de 254.000 litres, ne peut permettre dans sa situation actuelle d'accroître le volume à collecter.

La part de chaque intervenant dans la collecte du lait, réalisée en 2000 pour le compte des filiales de GIPLAIT, se présente comme suit :

- * Laiteries GIPLAIT : 45.8% ;
- * Producteurs : 39.6% ;
- * Collecteurs privés : 14.6%.

Figure n°06: Structure et répartition de la collecte du lait cru en million de litres en 2000



Il faut souligner que jusqu'à 1995, la collecte était assurée, à près de 100%, par les moyens des ex-unités GIPLAIT. En plus des moyens de transfert du lait, il existe 27 centres et sous-centres de collecte implantés à travers 18 Wilayas, gérés en majeure partie par les filiales de GIPLAIT (dont 13 en activité), (03 centres sont gérés par les producteurs et 05 gérés par les coopératives).

La capacité de stockage sous froid est évaluée à 168 700 litres/jour, (61.5 millions de litres/an). Selon une répartition zonale (répartition par zones de potentialités hydriques), les capacités des centres de collecte de lait cru sont les suivantes :

Tableau N°05 : Les capacités et la collecte par zone en 2000.

Unité : Million de litres

Désignation	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Capacités des centres de collecte	44	16	1.5
Livraisons directes aux unités de transformation	17	14	3,3
Collecte/an totale	61	30	4.8

Source : Ministère de l'Agriculture.

Dans l'optique d'une réhabilitation de cette activité de collecte du lait cru, la dotation ou l'incitation à l'investissement en moyens de transport, de contrôle, de suivi et de stockage s'est imposée comme une nécessité absolue.

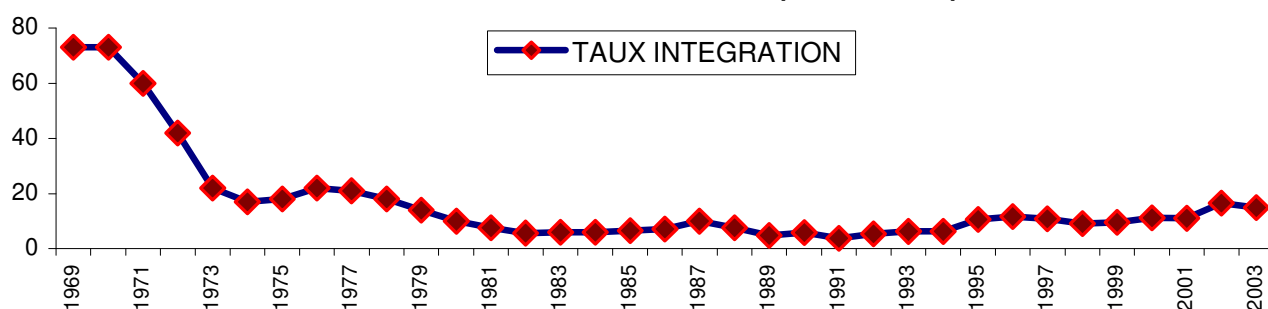
5- La transformation (industrie laitière) :

La restructuration a conduit à une organisation des entreprises en filiales dont le regroupement a donné naissance à GIPLAIT avec une capacité de 1,5 milliard de litres/an assurant ainsi la plus grande part d'approvisionnement du marché national particulièrement en lait pasteurisé. GIPLAIT assure 60% des besoins de consommation en grande partie par des importations (poudre de lait et matière grasse de lait anhydre « MGLA »). La production industrielle des laits et dérivés par le groupe GIPLAIT a connu une progression jusqu'à l'année 1993 (1.4 milliard de litres), pour régresser à 721 millions de litres pour l'année 2003.

L'industrie laitière (GIPLAIT) se caractérise par le fait qu'il s'agit d'un groupe d'entreprises dont le propriétaire est l'Etat. Elles occupent une position dominante, notamment en relation avec le segment du lait pasteurisé. Parallèlement, le marché des produits dérivés est fortement concurrentiel.

Le secteur privé composé de quelque 220 PME/PMI (MADR 2004), active particulièrement dans la fabrication de produits laitiers (80% contre seulement 20%, pour les laits de consommation) pour un volume global estimé à quelques 200 millions de litres équivalent lait. La production industrielle de ce secteur est basée essentiellement sur les importations de matières premières laitières ; l'intégration du lait produit localement y est insignifiante. De plus, ce secteur comprend plusieurs petites laiteries privées de faible capacité, réalisées avec le soutien du PNDA. Elles traitent annuellement 2 millions de litres de lait cru collecté (MADR 2004).

Figure n°07: Evolution du taux d'intégration du lait cru dans la transformation industrielle (1969-2003)



Le taux d'intégration du lait cru n'a pu enregistrer de progrès, bien au contraire il ne cesse de chuter depuis 1969. Il est resté inférieur à 10% sur toute la période 1980-1994, la hausse

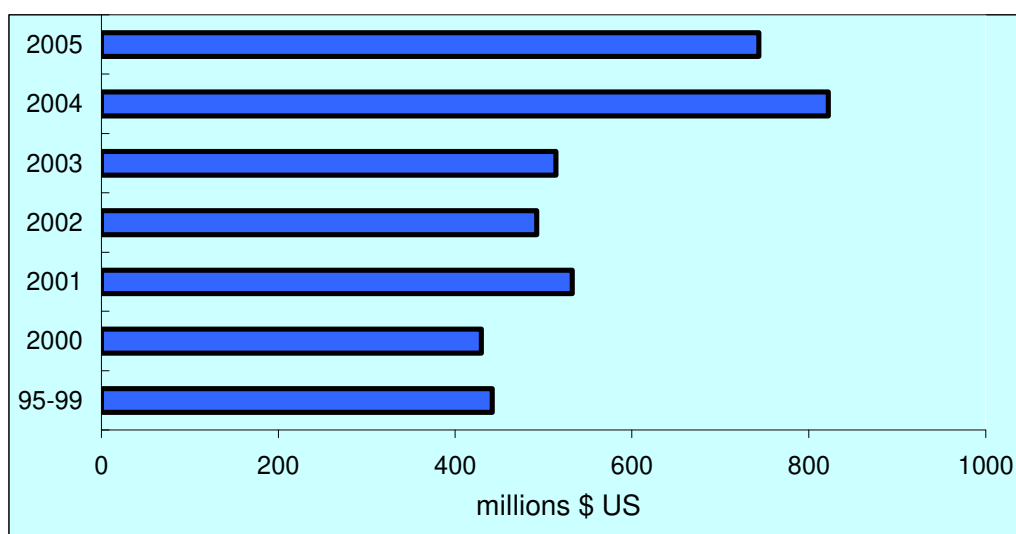
légère constatée à partir de 1995 s'explique plus par la baisse de la production industrielle que par la progression de la collecte auprès des étables constituées de BLM. Ce faible taux d'intégration est dû principalement aux insuffisances constatées à différents niveaux notamment ceux relatifs à:

- La stratégie d'investissement (en matière d'équipement) dans la collecte du lait du fait de l'intérêt économique comparé au coût de la poudre.
- L'exigence de performances et de résultats des entreprises publiques économiques.
- L'administration du prix du lait pasteurisé et du lait cru.
- L'organisation inadaptée des réseaux (le circuit) de collecte conformément aux bassins de production et autour des unités de transformation.

6.- Le marché des matières premières pour la fabrication du lait :

Le marché international du lait a une influence importante sur le fonctionnement des segments de la filière laitière. 70% des disponibilités sont issues de l'extérieur du pays. La valeur annuelle des importations est de l'ordre de 500 millions de dollars, ce que classe l'Algérie en deuxième position juste après le Mexique. Le total des importations des produits alimentaires est estimé à 2,51 milliards de dollars, les produits laitiers comptent pour environ 19,46% ce qui les met en deuxième position dans les importations algériennes de biens de consommation, juste après les céréales (39%, en 2002).

Tableau n° 06 : Importations de lait et produits laitiers de l'Algérie



Durant le premier trimestre 2006 les importations en lait et produits laitiers ont connu une évolution de 15,10% par rapport à la même période en 2005, représentant la valeur de 176,18 M\$ au premier trimestre 2005 et 202,79 M\$ à la même période 2006(ONS, 2006).

Tableau N°07 : Evolution des importations de la poudre de lait et MGLA (1990-2005). (Tonne)

Année	Poudre de lait (T)	MGLA(T)	Valeur (1000 dollars)
1990	113 500	26 196	234 376
1991	91 394	20 250	183 574
1992	119 421	31 172	273 822
1993	60 500	11 830	136 214
1994	36 452	5 500	71 420
1995	54 500	2 500	129 032
1996	101 778	13 224	252 956
1997	76 000	4 500	154 781
1998	100 882	5 500	187 262
1999	77 300	6 500	128 586
2000	188079	-	373599
2001	219067	-	460718
2002	235089	9886	448783
2003	210145	11498	468122
2004	249403	10736	928016
2005	235600	6070	675662

Source : Options méditerranéennes (N°32), Douane CNIS.

Durant toute la période de 1994 à 1999, la disponibilité a été en nette régression. Ceci est dû principalement aux insuffisances monétaires du pays. Des restrictions importantes ont été observées. A partir de l'année 2000, les importations substantielles de poudre de lait ont repris, le monopole de l'importation dans cette filière ayant été levé.

7- Flux du marché de consommation (GIPLAIT+ PRIVE) :

Les 2/3 de la satisfaction des besoins de consommation sont issus des importations sous forme de poudre de lait destinée à la recombinaison ou en lait instantanéisé « type LAHDA ». Les ventes de lait de l'opérateur public GIPLAIT ont diminué nettement notamment en matière de poudre de lait à 26% de MG. Par contre, les importations par les opérateurs privés n'ont cessé d'augmenter, passant de 15 625 tonnes en 1996 à 73 830 tonnes en 2000.

De manière générale, l'offre globale en lait s'améliore d'année en année, le flux du marché de la consommation est ainsi passé de 82 litres / habitant environ en 1996 à 93 litres / habitant en 2000.

Tableau N°08: Flux du marché de consommation (GIPLAIT+PRIVE).

DESIGNATION / ANNEE	1996	1997	1998	1999	2000
1- Ventes lait de consommation, par GIPLAIT (millier de litres)	1211605	977069	933169	853000	859144
2- Poudre de lait 26% MG, importée par GIPLAIT (tonnes)	36400	29000	48499	33500	14400
3- Importations globales, poudre de lait 26% MG (tonnes)	52025	73094	96838	97981	88230
4- Production totale de lait cru (millier de litres)	1100000	1050000	1200000	1500000	1650000
5- Collecte de lait cru par GIPLAIT (millier de litres)	137596	112583	92016	93743	100783
6- Poudre de lait à 26% MG, importée par d'autres opérateurs (tonnes) (3-2)	15625	44094	48339	64481	73830
7- Evolution de la population (Habitant)	28057337	28660565	29276767	29906217	30549200
8- Conversion PDL instantané importée en litre - équivalent (millier de litres)	125000	352752	386712	515848	590640
9- Lait cru non collecte par GIPLAIT (en milliers de litres)(4-5)	962404	937417	1107984	1406257	1549217
10- Offre globale de lait (millier litres) (1+8+9)	2299009	2267238	2427865	2775105	2849000
11- Disponibilité par habitant	81,94	79,11	82,93	92,79	93,26

Source : La collecte-integration, par MADR (2001).

8- La distribution du lait et des produits laitiers :

La distribution du lait et des produits laitiers se fait selon trois types de circuits :

□ *Le premier circuit est constitué par :*

-la part de la production nationale destinée à l'autoconsommation et à la vente en l'état (lait cru) et produits laitiers fabriqués au niveau de la ferme de manière artisanale (Beurre, L'ben, ..). Une partie de cette production est aussi canalisée vers les centres de transformation et crémeries au niveau du privé.

□ *Le second circuit englobe :*

-la production issue des entreprises de transformation (publiques et privées) via les distributeurs et détaillants ainsi que les produits importés pour être revendus en l'état (poudre de lait, farines lactées).

□ *Le troisième circuit concerne :*

-les entreprises privées d'importation - distribution spécialisées dans le commerce en gros ayant récemment émergé, notamment pour la gamme de produits de longue conservation (poudre de lait et lait infantile) ainsi que les fromages à pâtes dure, beurre, etc., assurant le relais dans ce segment d'activité des ex-entreprises du secteur public.

9- Besoins et consommation en lait :

La croissance démographique est l'un des facteurs principaux de l'accroissement de la demande en lait et dérivés. L'urbanisation qui s'est fortement accrue ces dernières années l'est aussi. La population totale est passée de 24 870 000 habitants en 1989 à 29 906 217 en 1999 soit une progression de 20,25%. Elle est de l'ordre de 33,2 millions en juillet 2005.

Les besoins en lait et en produits laitiers selon le Ministère de l'agriculture ne cessent d'augmenter et sont passés de 2 487 millions de litres en 1989 à 3 000 millions de litres en 1996, contrairement à la consommation qui, malgré une légère évolution demeure faible comparée avec certains pays développés où elle atteint 400 litres / habitant / an. le tableau suivant nous montre l'évolution des disponibilités en lait en Algérie.

Tableau N°09 : Evolution des disponibilités en lait en Algérie

Année	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Litre/ Habitant/ an	95	112	115	100	113	103	102	110	114

Source : MADR-DRDPA, 2006.

Toutefois, il faut préciser que les besoins en lait ne sont pas satisfaits intégralement, car le taux de couverture par la production laitière totale ne dépasse pas les 44%.

Aujourd'hui, on estime que 105 litres de lait et produits laitiers sont consommés par habitant et proviennent à raison de :

- 55 litres de la recombinaison en usine ;
- 15 litres de produits finis importés ;
- 35 litres de la production domestique.

Les importations couvraient donc, au total, les deux tiers de la consommation. » (F. Chehat, 2002).

La consommation ne devrait pas connaître une régression, même après suppression totale des subventions pour la simple raison que le lait constitue une matière protéique animale accessible à la majorité de la population, même si les fluctuations de prix sur les marchés extérieurs se sont nettement aggravés à partir de l'année 2000 générant une augmentation des coûts.

Tableau N°10: Evolution des prix à l'importations de PDL+MGLA

U : \$/Tonne

ANNEE	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PDL	2852	2161	1917	1741	1513	1986	2212	1850	2157	2300
MGLA	1795	2494	2019	2111	1785	2250	1550	1719	1871	1989

Source : Ministère de l'agriculture.

Les prix des produits connaîtront des fluctuations significatives au cours des prochaines années, notamment avec la mise en œuvre de nouvelles règles de commerce international, régies par l'Organisation Mondiale du Commerce avec la réduction des subventions aux produits agricoles d'une part, la gestion et la régulation des stocks d'autre part. A cela s'ajoutent les fluctuations observées au cours des dernières années dues en partie aux contraintes sanitaires à la suite des graves perturbations qu'à connu le monde notamment avec des épidémies accentuées du cheptel bovin laitier, qui ont servi de tremplin à la création de nouvelles règles induisant des coûts plus élevés à la production.

« Les simulations effectuées par l'OCDE, la Banque Mondiale, la FAO, mettaient en avant un accroissement des prix du lait de près de 30 % sans le GATT et de 7% avec le GATT. » (T. Ben Said, S. Boudiche, S. Triki, 2001). Effectivement un accroissement progressif du prix de la poudre de lait est observé à partir de 2003.

III.- CONCLUSION DE LA PARTIE I :

L'étude de la filière lait indique que la satisfaction des besoins de la population pour ce produit n'a pas encore été atteinte. La production locale est encore largement dépendante des besoins d'affouragement du cheptel laitier, peu disponibles du fait des insuffisances en eau de manière générale et par voie de conséquence des terres irriguées destinées à la production du vert.

La production locale de lait est fortement concurrencée sur les fourrages par la production de viande dont le prix est beaucoup plus rémunérateur d'une part et l'importante disponibilité en poudre de lait sur le marché international d'autre part.

La destination des fourrages se fait souvent au détriment du bovin laitier. La réservation des terres irriguées reçoit plus souvent des cultures à forte plus value plutôt que le fourrage vert. L'évolution du cheptel laitier en nombre et en couverture des espaces agricoles est restée limitée.

Les quelques sursauts observés ne sont dus qu'aux effets d'importations ponctuelles non planifiées. Jusqu'à l'année 1999, l'extension des surfaces irriguées propices au développement du bovin laitier est très faible (40 m² luzerne par vache laitière) et reflète les insuffisances observées dans ce domaine d'activité.

Les efforts consentis en matière d'incitations et aides pour l'élévation du taux d'intégration de la production locale dans les circuits de la transformation, restent peu convaincants et n'ont pas d'effet significatif. (Mezani H). Le niveau des 10% de collecte indique que les prix du lait cru pratiqués par les circuits ordinaires ne sont pas rémunérateurs, devant un besoin considérable à la consommation. Il indique aussi, que la capacité de transfert pour la transformation en vue d'une disponibilité au niveau urbain reste encore très insuffisante.

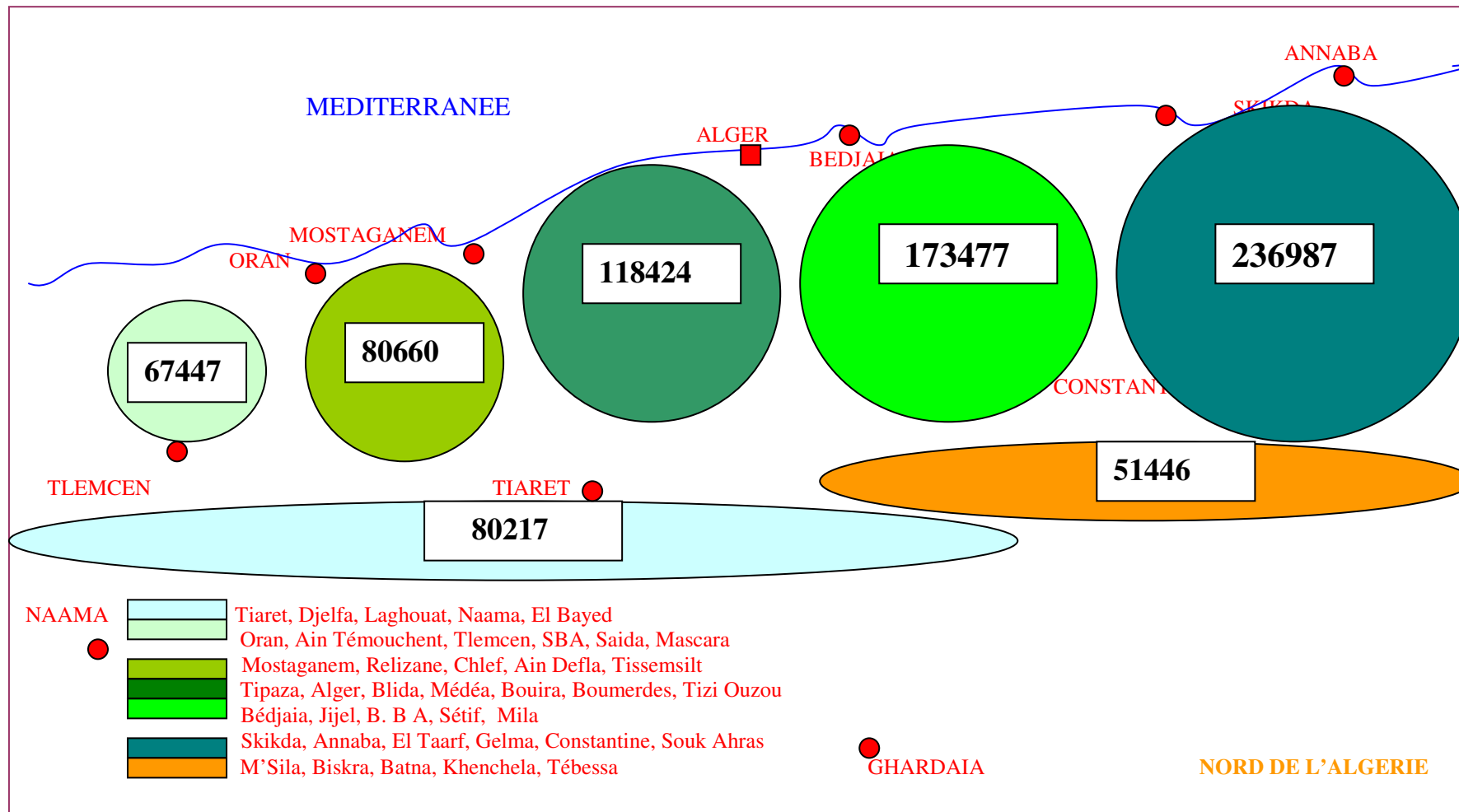
Toute tentative d'expansion de l'industrie de transformation du lait liée au degré d'urbanisation et de modernisation de la société, reste sous la dépendance de l'approvisionnement de l'extérieur du pays en matières premières et équipements.

Dans le contexte actuel du développement de la transformation, le constat montre que la pression suscitée par les besoins de consommation de la population conduit inévitablement à l'ouverture de plus en plus large aux produits laitiers transformés (lait infantiles et poudre de lait de consommation), directement consommables, à partir de l'importation.

La stratégie de développement de l'élevage laitier a montré ses limites. Il est utile de souligner que la consommation du lait et de ses dérivés (lben, smen...) est une tradition ancestrale en milieu rural. L'élevage du bovin pour le lait et la viande fait partie intégrante de l'activité des agriculteurs nationaux. Il est certain que c'est avec eux qu'il faudra composer, au niveau local, pour une éventuelle amélioration durable de la disponibilité en lait.

Figure n°08 : Représentation schématique des zones de concentration du bovin laitier dans le Nord de l'Algérie (2005)

NB : Le cheptel présent dans les Wilayas du Sud (Béchar, Ghardaia, El Oued et Ouargla ne figure pas ici : 3312 têtes.



PARTIE II

LES POLITIQUES LAITIÈRES

I.- INTRODUCTION :

Dès les premières années d'indépendance, l'Algérie a amorcé quelques tentatives dans le but d'améliorer l'élevage laitier et assurer la consommation en lait du fait de l'apport consistant de protéines animales à moindre prix. Toutefois, les efforts déployés par l'Etat n'ont pas donné les résultats escomptés. L'Algérie reste un pays tributaire des importations ; les politiques de développement du bovin laitier, jusque-là engagées par l'Etat, certes ont contribué à maintenir une production locale, mais qui reste très en deçà des résultats attendus et des efforts consentis.

Dans les conditions socio-économiques de cette époque (les deux premières décennies de 'l'après Indépendance'), l'Etat avait mis en place des industries de transformation du lait et dérivés et un système de distribution urbanisé de grande envergure de sorte que la population puisse être approvisionnée de manière uniforme. Ces grands ensembles de transformation et de distribution du lait fonctionnant presque à 100% sur la base d'une matière première importée, cette situation a conduit à une industrie extravertie. Le maintien en place de cette politique a été soutenu par des prix relativement bas sur les marchés extérieurs et des prix administrés à l'intérieur du pays dont les conséquences sont encore influentes de nos jours.

Cet état de fait a entraîné la filière lait vers une situation critique (l'augmentation des prix sur le marché international et la faiblesse de l'offre locale) nécessitant de manière impérative un programme de réhabilitation que l'Etat a engagé en 1995. Ce programme qui est une résultante du constat d'échec des politiques laitières depuis l'indépendance a été consolidé par le Plan National de Développement de l'Agriculture (PNDA) en vue de faire basculer la situation actuelle vers une meilleure tendance de la production locale, son intégration dans le circuit du marché de la consommation et de la transformation.

Dans cette seconde partie, nous tenterons de cerner, puis d'identifier les différentes actions entreprises depuis 1969 pour améliorer la filière lait et faire le point des politiques antérieures et leurs conséquences ainsi que les nouvelles depuis 1995 et leurs résultats. A partir de ce diagnostic des politiques laitières, nous essayerons de dégager les forces et les faiblesses qui ont été à l'origine de la situation actuelle, décrite dans notre première partie.

II.- L' HERITAGE DU PASSE :

Au lendemain de l'indépendance l'élevage existant, était constitué de deux races locales, la Brune de l'Atlas et la Guelmoise, et quelques races laitières d'Europe, importées par les colons de l'époque. C'était un élevage traditionnel, orienté vers la production de subsistance (pour subvenir aux besoins familiaux), localisé dans les plaines du nord et zones de montagne (S. Bedrani.).

Le recensement de 1966 puis l'enquête de consommation de 1967/1968 ont révélé la faible disponibilité en protéines animales « 7,8 grammes / habitant / jour ». Pourtant le pays était éleveur et l'élevage bovin ainsi que l'ovin, étaient concentrés entre les mains de la paysannerie locale.

L'élevage entièrement extensif, était révélateur de la faible intensification du secteur traditionnel. Le bilan disproportionné entre les besoins et la disponibilité en aliments fourragers, traduit la surcharge de ce cheptel sur le secteur, alors que la quasi-totalité des superficies fourragères est dans le secteur autogéré socialiste (S. Bedrani.).

L'industrie ne déroge pas à ce schéma puisque l'héritage reçu de la colonisation se résumait en trois coopératives de production à faible capacité, localisées à :

*Alger : Colaital 40 000 L/j,

*Constantine : Colac, 10 000 L/j,

*Oran : La Clo, 100 000 L/j.

Face à cette situation et dans un but de résorption du déficit protéique, le planificateur de l'époque, au moment de l'élaboration de la stratégie de développement, a choisi de favoriser la consommation du lait, pour ses qualités nutritionnelles et son faible prix comparé aux autres sources protéiques.

Dans cette optique, la reconstitution du cheptel bovin et l'extension des superficies fourragères s'imposaient pour le développement de la production laitière. Ainsi, dans le cadre du premier plan (triennal), les superficies fourragères ont connu un accroissement de 42% durant la période 1967/1969 passant de 69 000 Ha à 98 000 Ha, et le cheptel bovin a retrouvé

le niveau de son effectif d'avant guerre pour atteindre 511 000 têtes en 1969 avec une augmentation de 7% durant le triennal.

Quant à la restructuration du cheptel bovin et au vu de la situation de l'élevage, l'orientation vers l'importation de vaches laitières était un objectif retenu. L'implantation de ce cheptel s'est faite selon une sélection zonale en fonction des disponibilités fourragères. Dans cette optique, une étude a été réalisée au début des années 1970 par le Ministère de l'Agriculture, l'objectif étant de déterminer les possibilités d'augmentation de la production animale et cela par zone écologique. Les recommandations pour les zones dites « arrosées » ont été les suivantes :

- Le développement d'un élevage laitier intensif en étables de 80 vaches laitières avec une place importante de l'aliment concentré.
- L'embouche à l'étable des jeunes de 0 à 16 mois avec création de centres d'engraissement de 50 à 200 têtes, à partir de veaux de 8 jours achetés et élevés au lait reconstitué puis engraisés, à l'aide d'une production fourragère intensive, au foin et à l'aliment concentré

C'est sur la base de cette étude que le planificateur de l'époque a conçu son plan de développement, que l'on retrouve aisément dans les orientations des plans quadriennaux de 1970 à 1977 (Boulahchiche N. 1997).

III- LES PREMIERES ORIENTATIONS DES POLITIQUES LAITIERES

1.- Les actions au niveau de la ferme :

Les faiblesses de la production de lait, celle des cultures fourragères, le manque d'infrastructure d'élevage et le peu de technicité disponible au cours de ces premières années de l'Indépendance ont été à l'origine des nouvelles orientations du plan quadriennal 70/73. Pour surmonter les difficultés rencontrées, on retrouve :

- La nécessité d'accroître le nombre de têtes bovines (peuplement des étables) par l'importation de 30 000 génisses.
- La construction d'infrastructures d'accueil pour le bétail.
- L'introduction de techniques modernes pour l'alimentation et la reproduction.

- La réduction de la jachère et son remplacement par un important développement de la production fourragère.

Les résultats du plan de repeuplement des étables se résument à :

- Une augmentation du cheptel de 16 000 vaches laitières importées ;
- La création d'infrastructures de logement pour 20 000 génisses ;

Quant aux autres objectifs de maîtrise des techniques d'alimentation et de résorption de la jachère, les résultats escomptés sont restés très limités. A partir de ces données les orientations du deuxième plan quadriennal (1973/1977) ont mis l'accent sur l'intensification de l'élevage bovin laitier dont les objectifs étaient les suivants pour la production laitière :

- La production laitière commercialisée en zone urbaine devait passer de 200 000 tonnes en 1973 à 280 000 tonnes en 1977 (production des vaches sélectionnées) ;
- La production laitière auto - consommée en zone rurale (vaches locales) devrait passer de 30 000 tonnes en 1973 à 380 000 tonnes en 1977.
- Les importations de lait devraient atteindre les 440 000 tonnes en 1977 par rapport aux 350 000 tonnes en 1973.

Les résultats de ce plan se sont soldés par une augmentation de l'effectif bovin, qui est passé de 872 000 têtes en 1973 à 1 130 160 têtes en 1977 (Boulahchiche.N 1997). Cette augmentation est en majeure partie due à l'accroissement des importations en aliments du bétail et en génisses pleines. Les autres objectifs sont restés très éloignés des résultats escomptés.

A partir de 1977 la population algérienne s'est fortement accrue ; les orientations vers l'importation pour combler le déficit alimentaire vont conduire à une forte dépendance en matière première incitant à de nouvelles orientations pour la réalisation des plans de 1980/1984 et 1985/1989.

Pour augmenter la production laitière et réduire la dépendance vis à vis de l'extérieur, de grands axes de développement ont été retenus pour le moyen terme. En matière de production

du lait, on peut noter :

- Le développement du cheptel bovin par la mise en place de structures d'accueil modernes au niveau des unités de production, la généralisation de l'insémination artificielle et l'importation de bovins à haut potentiel génétique.
- L'amélioration des conditions d'approvisionnement des producteurs en fourrages et aliments concentrés ainsi que l'assouplissement des procédures de commercialisation du lait.

Les résultats attendus pour 1984 étaient :

- 930 millions de litres de lait et dérivés, soit 30% de plus qu'en 1979 ;
- Prés de 900 millions d'unités fourragères pour l'alimentation du cheptel bovin laitier et bovin à viande.

Malgré les actions entreprises par l'Etat la dépendance s'accroît d'avantage (une demande solvable importante s'était installée durablement). L'amélioration de la production laitière est restée très insuffisante au regard des besoins de la population qui n'a cessé d'exprimer une demande de plus en plus, forte compte tenu de son modèle de consommation.

2- Les actions entreprises au niveau de la transformation :

Créé en 1969 l'ex-Office National du Lait (ONALAIT) qui avait hérité des trois coopératives de production opérant dans le secteur (Colaital Alger, Colac Constantine et La Clo Oran), a été chargé de :

- la collecte et le ramassage du lait ;
- la fabrication du lait et produits laitiers ;
- la distribution de ces produits jusqu'au détaillant.

Parallèlement, l'ONALAIT disposait du monopole sur l'importation de la matière première laitière pour combler l'insuffisance de la production laitière locale. Cette opportunité va l'entraîner, face à une demande croissante, à l'augmentation de plus en plus forte des importations si bien que son activité première qui fut la collecte et le ramassage du lait sera quelque peu délaissée. Le tableau-ci après donne un aperçu sur cet aspect qui a fortement marqué le devenir de l'entreprise.

Tableau N°11 : Evolution des quantités de lait traitées et transformées par l'ONALAIT
(Unité : litre)

Année	Lait en vrac importé	Lait recombinaé avec la poudre et la MGLA	Lait ramassé localement	TOTAL
1969	10 626 000	0	29 066 000	39 682 000
1970	15 319 000	0	41 013 000	56 332 000
1971	23 303 000	0	34 252 000	57 555 000
1972	31 948 000	13 855 000	33 072 000	78 875 000
1973	35 994 000	78 836 000	32 612 000	14 744200
1974	24 104 000	133 045 000	33 160 000	190 309 000
1975	14 330 000	164 552 000	39 801 000	218 683 000
1976		210 668 000	59 600 000	270 268 000
1977	0	235 440 000	63 000 000	298 440 000
1978	0	253 152 000	56 000 000	309 152 000
1979	0	286 035 000	48 400 000	334 435 000
1980	0	378 500 000	43 500 000	422 000 000

Source : Industrie agro-alimentaire et dépendance envers les approvisionnements extérieurs : le cas algérien. (Arif .S et Zga. K.)

On peut remarquer que les importations de lait en vrac ont été abandonnées à partir de 1975 pour laisser la place à la poudre de lait et MGLA qui de 13, 855 millions de litres équivalent en 1972 ont atteint 378, 5 millions de litres en 1980. En effet à partir de 1972, un changement de la politique laitière s'est opéré en faveur de la poudre de lait pour plusieurs raisons notables à l'époque notamment sur les gains en quantités transportées par la réduction des frais de transport maritime, une meilleure maniabilité de la poudre de lait et une réduction des risques d'avaries ou d'acidification.

Durant la même période, le ramassage du lait local n'a pas progressé. En 1980, avec 43,5 millions de litres ramassés, on se situait au même niveau que la moyenne de la décennie qui est de 44 millions de litres. Ce schéma de croissance privilégiait la logique importatrice par rapport à la recherche d'une dynamique productive interne.

« La mise en œuvre d'une telle politique n'a pas manqué de déstructurer profondément les relations agriculture - industrie d'aval, en l'occurrence, ici, les relations entre l'industrie laitière et l'élevage bovin laitier. Elle a rendu illusoire toute possibilité de maîtriser la modernisation et l'intensification de l'élevage laitier local » (Boukella M. 1996).

Les unités de l'entreprise publique détenant le monopole de l'importation et agissant sous une tutelle étatique à planification centralisée, se sont désormais spécialisées dans l'importation et la transformation de la poudre de lait. S'agissant de reconstitution du lait, l'élargissement et l'accroissement des capacités de transformation des unités ont été opérés

dans ce sens, délaissant ainsi les tâches à l'origine de la création de l'ONALAIT et sa mission première.

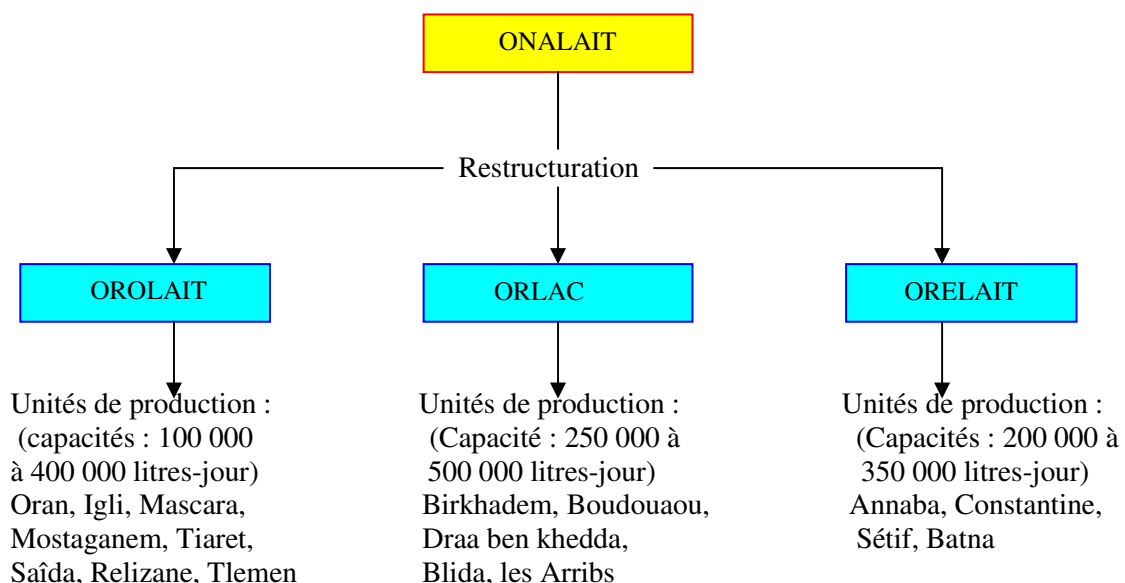
La chute du taux d'intégration du lait cru dans la production industrielle passant de 73% en 1969 à 7,6% en 1981, est hautement significative pour renseigner clairement sur l'extraversion des industries laitières publiques locales.

Pour remédier à cette situation une restructuration de la base industrielle algérienne laitière a été mise en œuvre. Néanmoins elle ne répondait qu'au simple schéma de division des grandes entreprises de l'époque dans le contexte industriel du pays.

En faisant entrer l'industrie laitière au même titre que le reste du tissu industriel qu'il soit agro-alimentaire ou ayant toute autre vocation, de service ou de production, dans le schéma directeur de cette restructuration, les pouvoirs publics venaient de fermer de manière implicite l'accès à toute forme de développement de la filière dont les fondements sont en premier lieu agricoles et non pas industriels.

L'ONALAIT fut scindé (1983) en trois offices régionaux, dont l'activité principale sinon exclusive, restait la recombinaison à partir des importations de poudres de lait et la mise sur le marché de la consommation des quelques sous-produits obtenus. Les dix-sept unités de production en charge de cette activité sont ainsi réparties entre trois offices régionaux auxquels on avait assigné entre autres les missions de :

Figure N°09 : la restructuration de l'ONALAIT (1983)



- développer et gérer les industries de traitement et de transformation du lait et de ses dérivés ;
- assurer un approvisionnement régulier du marché par une répartition rationnelle et équilibrée du lait et des produits laitiers.

Ces missions confiées aux offices régionaux ont influé de manière décisive sur l'extension des capacités de transformation. Ainsi ; « Sous sa nouvelle forme d'office régional, l'industrie laitière a amélioré les capacités de production de ses usines qui sont passées de 682, 5 millions de litres en 1982 à 1 574, 6 millions de litres en 1992 (Boulahchiche N. 1997)

Parallèlement, les quelques efforts consentis pour l'amélioration de la production laitière locale au début du second plan quinquennal (1985/89) ont bien vite été estompés devant le formidable essor que la recombinaison du lait a connu. Ainsi « Les livraisons de lait produit localement aux trois offices qui étaient d'environ 82 millions de litres en 1987, sont tombées à environ 37, 1 millions de litres en 1990 (3,6% des achats) » (Boulahchiche N. 1997)).

Les offices régionaux dont la gestion autonome permettait de favoriser le déploiement d'actions d'envergure, relatives à la vulgarisation des techniques, visant l'intensification de la production laitière et la formation professionnelle du personnel chargé d'exploiter les installations de traite, tel que cela était inscrit dans leurs missions de rapprochement du terrain producteur, n'ont pas suivi.

Les insuffisances d'organisation et de coordination en amont et en aval des activités de transformation, le fonctionnement quasi-total sur la base d'une matière première importée, le manque d'intérêt accordé aux actions à entreprendre en concertation avec une administration technique locale chargée de veiller sur la nécessité d'accroître la production laitière en quantité et qualité avec peu de moyens efficaces, ont fait que les offices régionaux se sont renfermés sur l'obligation de résultats visibles sur le marché de la consommation abandonnant leur participation au développement de la production laitière.

3- La politique des prix :

La situation de désengagement délibéré des offices régionaux du développement de la production laitière locale, a été confortée par une politique de prix à la consommation d'un produit 'stratégique' de base à l'alimentation, une disponibilité en devises fortes issues de la vente des hydrocarbures ainsi que la présence d'excédents importants en produits laitiers sur les marchés internationaux. « L'action fondamentale de l'Etat a été de développer la filière par le bas, c'est-à-dire en élargissant le marché » (Amellal R).

De 1970 à 1985, le prix de cession du lait à la ferme est passé de 0,62 DA à 3 DA le litre. Durant la même période le prix de détail à la consommation est passé de 0,85 DA à 1,30 DA le litre» (A. Bourbouze, A. Chouchen, A. Eddebarh, J. Pluvinaige, H. Yakhlef, 1989).

Cette disproportion entre les variations de prix de deux périodes, indique que des évènements profonds ont été enregistrés pour maintenir une situation paradoxale où le prix à la consommation qui était supérieur à celui de la ferme, est devenu quinze ans plus tard nettement inférieur de 2 fois et demi. La formation des coûts et leur administration ne répondaient plus à la logique économique. Cette situation ne peut s'expliquer (indirectement) que par le fait que les opérateurs économiques internationaux possédant des excédents en produits laitiers sur les marchés qu'ils détiennent, pour trouver acquéreur, ont influé sur le financement des investissements orientés vers l'installation d'infrastructures de transformation laitière, se créant ainsi un marché potentiel dans un pays hautement solvable et dont la production locale devrait rester à un niveau faible et peu développée.

La stratégie mise en place par ces opérateurs internationaux a tout de suite porté ses fruits. La consommation a très vite augmenté à l'intérieur du pays, provoquant une demande telle que seules des importations massives pouvaient satisfaire, surtout qu'à partir de la poudre de lait, on pouvait obtenir par reconstitution un lait très bon marché à un coût de moins de 1DA le litre en cette période.

La collecte du lait cru ayant ainsi été délaissée (la collecte de lait cru de 1990 est inférieure à celle de 1970), les producteurs privés se sont tournés vers le marché informel d'autant plus que la vente se faisait sans peine à plus de 4 DA le litre. Toutefois cette tendance n'a pas permis pour autant un développement sensible de la production du lait cru, car la demande solvable pour ce produit est restée limitée du fait que la majorité des familles

consommatrices de lait ne disposaient que d'un revenu faible les contraignant à s'orienter vers la production issue de l'industrie de transformation, vendue à un prix nettement plus bas.

Ainsi, on peut conclure sur cette période (de grande crédibilité d'une industrie industrialisante à l'aide d'usines clés en mains), que quelque part la politique des prix administrés n'est que le voile d'une stratégie inexorable que les mécanismes des marchés internationaux tendent à imposer de manière durable par la volonté, le savoir faire, la disponibilité, la qualité et le sérieux du service qui souvent ont fait défaut dans le suivi des orientations pour jeter les bases d'un développement durable de la production laitière locale.

4.- L'encadrement de l'élevage bovin :

a.- Les principales structures d'approvisionnement

- L'Office National des Aliment du Bétail (ONAB) :

Dans la logique du modèle de consommation prévu dès le triennal, fondé en majeure partie sur les apports protéiques du lait, et dans le but de satisfaire à la nécessité de modernisation d'un élevage bovin traditionnel dans toute sa dimension locale de l'époque, un organisme à caractère industriel et commercial a été créé en 1969 : l'Office National des Aliments du bétail (ONAB) chargé d'assurer :

- la production et la commercialisation des aliments composés ;
- la vulgarisation de l'emploi des aliments composés ;
- l'approvisionnement nécessaire aux programmes de production.

Ces missions s'élargissent à partir de 1970 à l'intégration de :

- la régulation des marchés des viandes rouges ;
- le développement de l'aviculture.

Mais l'office n'a pas mobilisé tous les efforts nécessaires à l'amélioration de l'alimentation destinée à l'élevage du bovin dont les insuffisances se situaient ailleurs, au niveau de la disponibilité du vert pour le lait. Ainsi, l'office s'est beaucoup plus orienté vers la satisfaction de l'alimentation avicole dont la majeure partie des composants était importée.

Cette situation a conduit à une réduction substantielle de la part consacrée à l'alimentation du cheptel bovin pour ne représenter que 15% de la production totale de l'ONAB en 1992.

L'ONAB, entité de fabrication d'aliments composés, disposant d'une autorisation globale d'importation (AGI) des matières premières pour l'alimentation du cheptel national toutes espèces confondues, était devenu un opérateur important et particulier sur ce marché international. Les seules matières premières locales utilisées se résument au sel, au calcaire et à une partie de la production d'orge.

Dans cette situation, il était facile de fragiliser le système d'élevage local dans son ensemble et le rendre vulnérable et dépendant par son alimentation à partir d'une source puisant dans un marché international apparemment diversifié mais rigoureusement bien organisé. Ainsi l'on pouvait observer des approvisionnements parfois irréguliers et des ruptures de stocks, rendant la recherche de performances zootechniques (ITELV , INRAA) et même de tout progrès dans la production laitière locale, aléatoires.

La présence des organismes céréaliers, l'OAIC et ses CCLS (coopératives céréalières) d'une part et les ERIAD (issues de la restructuration de la SN SEMPAC) d'autre part, a souvent été mise à contribution pour la fourniture à l'ONAB et aux coopératives d'élevage du maïs et des issues de meunerie.

- L'Office National d'Approvisionnement et de Service Agricole (ONAPSA) :

L'ONAPSA, ayant succédé à la SAP (Société Agricole de Prévoyance) elle-même héritière de l'ex-SIP durant la colonisation (Société Indigène de Prévoyance), jouissant du monopole d'approvisionnement en intrants agricoles, s'est chargé de l'importation des produits et matériels vétérinaires, des équipements d'élevage, des semences fourragères et des animaux vivants.

D'après Boulahchiche (1997) « l'ONAPSA contrôlait 80% du marché des produits vétérinaires, et importait 70% des génisses destinées au programme laitier ». Il n'en demeure pas moins, qu'intervenant dans la commercialisation de tous les intrants agricoles par le biais de ses CASAP, cet office se présentait beaucoup plus comme un organisme chargé de vendre au niveau du terrain tous les produits importés, que d'être une courroie de transmission du soutien à la production, mission pour laquelle il avait été établi.

Dès les premières mesures de libéralisation, l'ONAPSA ne pouvait plus supporter l'effet concurrentiel du secteur privé pour lequel le monopole des produits cités à l'importation constituait une entrave à son développement.

b.- L'administration au service de l'élevage bovin :

**** L'administration agricole sur le terrain :***

Le programme de développement de la production animale et en particulier de la production laitière établi par le Ministère de l'Agriculture visait notamment :

- la promotion des élevages (coordination des activités de développement, diffusion des techniques, contrôle de la production animale, ..) ;
- la protection sanitaire du cheptel ;
- Le contrôle et l'hygiène alimentaire.

La mise en œuvre de ce programme fut confié aux Directions de l'agriculture de Wilaya auxquelles, était affecté un Inspecteur vétérinaire par Direction, chargé du suivi et de la coordination des opérations sanitaires à travers la Wilaya en collaboration avec les Wilayas limitrophes.

Jusqu'en 1990, peu de moyens ont été mis à la disposition de ces administrations, qu'il s'agisse de moyens de gestion technique, d'organisation des activités de terrain, ou financiers pour la réalisation des opérations de développement et d'accroissement de la production.

Certaines administrations de Wilaya ne disposaient même pas d'un moyen de déplacement approprié, ni de compétences nécessaires pour le relais, la planification et la projection des actions à entreprendre.

Cette situation a conduit ces administrations à un rôle qui s'est limité en matière de développement et de production au recueil et transmission de l'information et en matière sanitaire, au contrôle des abattoirs et à la surveillance épidémiologique.

A côté de cette structure administrative, au rôle limité en matière de développement de la production laitière, des institutions intervenant directement ou indirectement, ont été créées au fur et à mesure que le besoin s'est fait sentir ou que de nouvelles alternatives sont apparues. Ces structures sont :

*** Les institutions techniques d'appui :**

- Le Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique (CNIAAG) :

- Amélioration génétique.
- Développement et diffusion de l'insémination artificielle.
- Formation des agents d'intervention en appui aux instituts et coopératives spécialisées d'élevage de wilaya...

- L'Institut Technique d'Elevage Bovin et Ovin (ITEBO) :

- Amélioration du cheptel bovin par introduction de la productivité (développement des performances zootechniques).
- Amélioration des techniques d'élevage.
- Mise en place de réseaux de suivi et contrôle laitier.

- L'Institut National de la Santé Animale (INSA puis INMV) :

- Réseau d'observation et de détection des diverses épidémies éventuelles.
- Campagne de prévention (vaccination) : Conception et organisation.
- Homologation des produits vétérinaires.
- Vulgarisation de l'utilisation de nouveaux produits vétérinaires introduits.

*** Les structures de recherche et de vulgarisation :**

Le Centre National de la Recherche Zootechnique (CNRZ) dépendant de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) créé .en 1966, a eu pour mission de :

- Gérer les inventaires en ressources génétiques pour l'alimentation et la détermination de leur valeur alimentaire.
- Proposer les possibilités d'amélioration des systèmes et conduites de l'élevage.
- Etudier et améliorer la productivité du bovin de race locale.
- Proposer les voies d'implantation de races spécialisées pour le lait et la viande.

Toutefois, dès les premières années de la décennie 80, la création d'Instituts techniques spécialisés a entraîné le transfert de certaines stations de l'INRA vers ces Instituts. L'interruption des programmes de recherche menés par le CNRZ en 1976 et la reprise des activités expérimentales par de jeunes équipes d'ingénieurs au niveau des nouvelles institutions techniques a été à l'origine d'une perte de temps précieux. Par ailleurs l'absence d'un système de communication et de vulgarisation performant au niveau du terrain a fait que :

- La circulation de l'information était insuffisante.

- La productivité des ressources (financières et humaines) mises en œuvre était faible.
- La refonte des programmes de recherche et de communication n'a pas été à la hauteur des résultats attendus.

Ainsi, il a été créé des Chambres d'agriculture avec pour objectif de faciliter le contact avec les producteurs et pouvoir identifier leurs contraintes en vue de mieux répondre à leurs attentes. Toutefois ces Chambres ont vite été vidées de leur sens et de leur moyens d'actions du fait qu'elles furent encadrées essentiellement par des représentants permanents de l'administration agricole et d'organisation de masse qui, jouissant d'un poids de décision considérable, évacuaient toute forme de proposition nouvelle ou d'expression d'une méthode d'approche introduisant le débat sur les objectifs arrêtés par la politique laitière mise en place. Plus tard, ces Chambres renaîtront avec d'autres objectifs dans d'autres circonstances

c.- Le système coopératif :

Mis en place par les pouvoirs publics pour asseoir la politique agricole, ce schéma d'organisation n'a pas pu apporter le développement attendu de la production laitière pour répondre à la demande sans cesse croissante sur le marché interne. L'accumulation des pratiques et des décisions inadéquates ont porté préjudice à la filière lait, accusant ainsi un retard considérable dans son développement qui s'est traduit, dès l'apparition d'insuffisances financières du pays en 1986, par des contraintes économiques majeures qui ont ébranlé fortement le fonctionnement de tout le système d'élevage du bovin et de la transformation du lait.

Les coopératives d'élevage, d'une part, et les structures liées à la transformation d'autre part, ont vu ainsi naître des contraintes conduisant à :

- une réduction des capacités de développement de la production nationale de lait ;
- l'abandon de l'élevage laitier par l'agriculteur au profit de spéculations plus rémunératrices
- un découvert bancaire des entreprises de transformation qui ont eu par ailleurs de plus en plus recours aux importations de lait en poudre au détriment du lait local ;
- Un endettement accru dû à des demandes d'augmentations importantes des enveloppes financières consacrées aux importations et aux subventions.

IV- LES NOUVELLES POLITIQUES LAITIÈRES:

A partir de 1992 et dans le cadre de la consultation nationale sur le développement de l'agriculture, un desserrement relativement complet de la situation de la production laitière nationale a été appréhendé dans le cadre global de la politique alimentaire sous une démarche filière. Ceci a permis l'examen des différents segments, marquant ainsi une rupture, avec les anciennes pratiques.

Cette démarche a été suivie par la création au niveau du Ministère de l'agriculture et de la pêche en 1994, d'une Commission chargée de promouvoir le développement de la production laitière.

Ainsi, en juin 1995, a été promulgué une Instruction ministérielle portant programme de réhabilitation de la production laitière. Par ce programme, une nouvelle phase s'ouvre pour la filière lait.

1- Les objectifs :

Trois points ont été retenus :

- a-** Augmenter la production nationale du lait cru, par l'atteinte à terme (5 ans) de l'objectif de 500 000 VL (BLM) et d'en améliorer la productivité en passant de 3 000 à 4 000 litre/VL, soit 2 milliards de litres.
- b-** Rechercher le taux d'intégration le plus élevé possible de la production nationale du lait cru et permettre ainsi la réhabilitation de l'industrie laitière dans sa fonction fondamentale économique, il s'agit d'atteindre un taux d'intégration à moyen terme de 25 à 30 %.
- c-** Augmenter la collecte du lait cru pour atteindre à moyen terme 400 millions de litres.

2.- Les actions entreprises :

Pour réaliser ces objectifs, des enveloppes financières ont été dégagées en conséquence depuis 1995. En matière de production, d'intégration et collecte du lait cru, l'enveloppe allouée à cette rubrique a été de 4 milliards de DA (+ 500 millions accordés en 2000).

**Tableau N°12 : Répartition des dotations par rubrique
d'investissements (1995/1999).**

Rubriques d'investissements	Dotations (millions DA)
Investissement à la ferme	794, 5
Insémination artificielle	20, 0
Laiteries	240, 0
Centres de collecte	15, 0
Citernes de transport	20, 5
Production de reproducteur	85, 0
Total rubrique	1 175, 0

Source : Ministère de l'agriculture.

La politique de réhabilitation de la production laitière nationale s'articulait autour de trois principaux programmes :

➤ La promotion de la collecte du lait cru :

par une prime d'incitation de 4 DA/litre, octroyée à l'éleveur qui livre son lait à la transformation à titre d'encouragement à la collecte ainsi qu'une aide complémentaire de 2 DA pour chaque litre de lait collecté et livré.

➤ L'incitation à la réalisation de mini - laiteries :

Un financement de 40 % de l'équipement d'une mini-laiterie d'une capacité de 5 000 à 10 000 litres est octroyé. Lorsque les investissements sont réalisés par des producteurs organisés en coopérative, ce financement est porté à 60% .

➤ Le développement de la production du lait :

Les éleveurs disposant de douze vaches laitières et plus et de 6 Ha de terre peuvent bénéficier d'un financement à concours de 50 % des installations d'étables, des équipements d'irrigation et de matériels de récolte, ainsi qu'à 30 % pour les matériels laitiers.

Pour la réalisation de ce programme il y a eu la création d'un Conseil National Interprofessionnel du lait et d'un Office Interprofessionnel du lait.

- La création du Conseil marque la rupture avec les politiques antérieures et l'enclenchement d'une nouvelle ère de concertation par l'intervention de l'ensemble des opérateurs de la filière.
- L'Office Interprofessionnel du lait : regroupe les représentants des partenaires de la filière y compris les consommateurs et l'administration publique (Agriculture, Finance, Commerce, Industrie). Il prend en charge la responsabilité de l'organisation des marchés agricoles du lait et produits laitiers et en partie les politiques d'incitation au développement. Ainsi, sur la base des stratégies arrêtées au niveau national, les politiques d'aides publiques, de protection des revenus, de stockage stratégique, seront exécutées par les professionnels.

3.- Les résultats du programme de réhabilitation de la production laitière :

a- Analyse du contenu du programme :

Ce programme initié par le Ministère de l'agriculture, rend l'intervention d'autres acteurs institutionnels concernés, tels que les structures du Commerce, des Finances ou du Holding alimentaire de base, peu perceptibles. (Amroun M.et al).

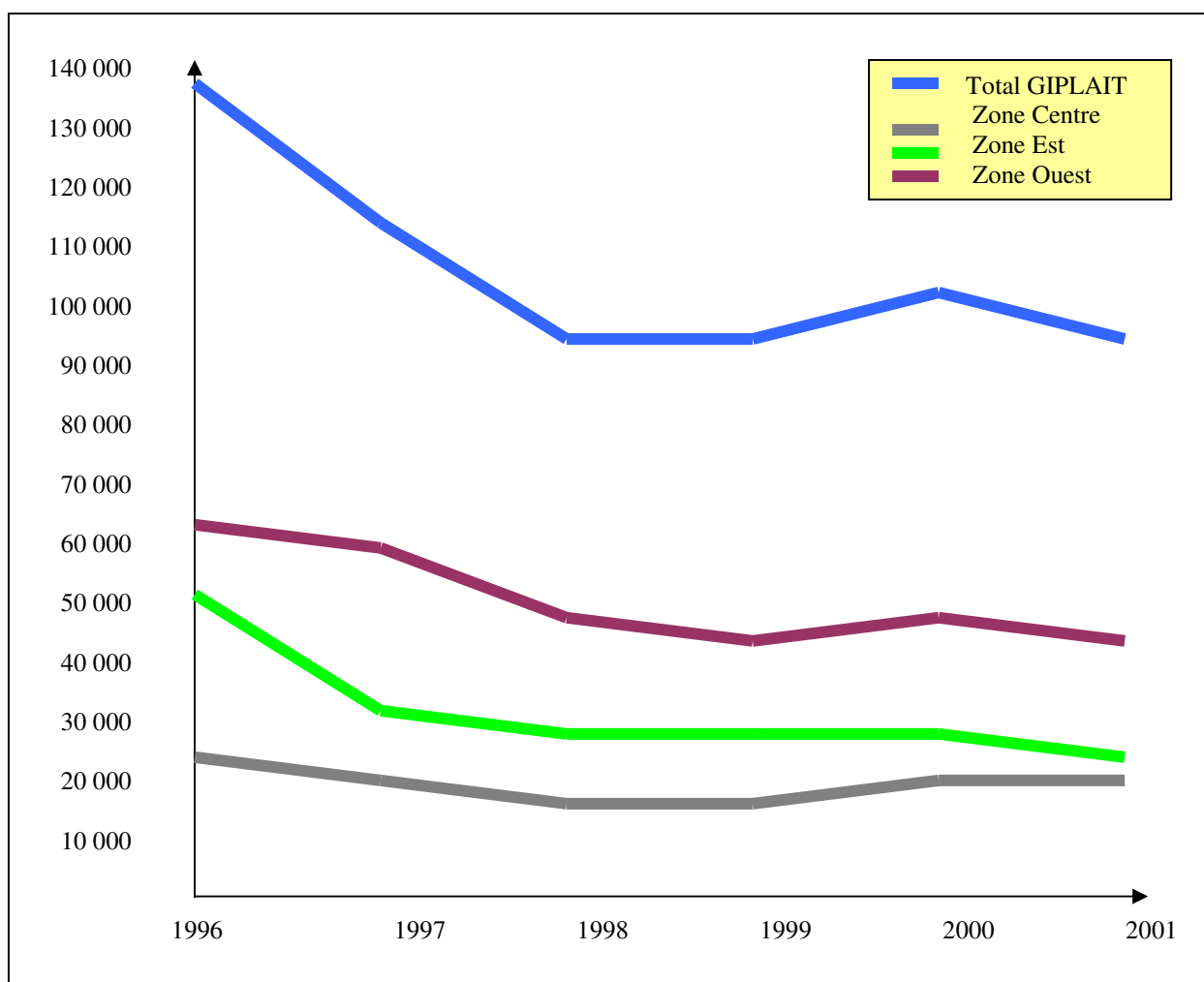
La définition des tâches et des responsabilités accordées à ces différentes structures n'est que peu apparente, si ce n'est qu'à travers les prérogatives spécifiques à leurs fonctions. Mis à part le fait que plusieurs intervenants peuvent créer une confusion en l'absence d'un système d'organisation efficace, ces structures par leur participation active auraient pu assurer une meilleure pertinence des mesures arrêtées et même faciliter leur mise en œuvre.

La réhabilitation implique explicitement un constat d'échec de ce qui a précédé après avoir atteint un certain niveau de développement auparavant. Dans la réalité concrète du terrain, aucun programme de développement et d'intensification de la production laitière initié jusque là n'a pu atteindre les objectifs fixés tout à fait au début du système de planification. De même, le constat de la situation de la filière remettait en cause les politiques antérieures et la politique des prix alors que celles-ci répondaient à des impératifs du moment qui induisait une logique à tort ou à raison dans le cadre d'un système socio-économique particulier.

Le choix du module de 12 vaches laitières au minimum pour pouvoir bénéficier des aides et la mise à l'écart des éleveurs hors sol par l'exigence de la disponibilité de 6 Ha de terres, indique qu'il s'agit d'un tâtonnement et non pas d'une étude rigoureuse fondée sur des principes de gestion et d'organisation modernes. Le peu de fiabilité accordée aux données recueillies serait à l'origine de cette faiblesse...

b- Analyse par rapport aux réalisations :

**Figure n°10 : Collecte annuelle du lait cru livré à GIPLAIT
(En m³ de 1996 à 2001)**



La promotion de la production et de la collecte de lait cru attendue à travers l'instauration des mesures incitatives du programme de réhabilitation mis en place dès la fin de l'année 1995 n'a pas eu lieu. GIPLAIT seul opérateur public sur la place, n'a atteint que 25 % des objectifs arrêtés pour l'année 2000, (100, 8 millions de litres ou lieu des 400 millions de litres attendus).

En fait la collecte de lait a régressé de manière générale dans les trois zones de production (BLM). De 137, 6 millions de litres, elle est descendue à 91, 4 millions de litres en 2001.

On peut remarquer à titre indicatif que la zone Est qui concentre 5 fois plus de cheptel BLM que la zone Ouest n'a permis une collecte à partir de 1997 que de près de la moitié de celle de zone Ouest. Cette situation s'expliquerait essentiellement par un marché informel de consommation de lait cru très actif à l'Est du pays. Par contre, à l'Ouest, malgré la longue période de sécheresse qui a prévalu durant cette période le niveau de collecte s'est maintenu aux deux tiers de celui de l'année de départ du programme.

Les investissements réalisés au cours de cette période sont restés faibles et peu significatifs devant l'ampleur de la tâche assignée. Dès la mise en œuvre du programme les fortes turbulences socio économiques du moment, la lourdeur du mécanisme de l'octroi du soutien, l'implantation insuffisante et inefficace des structures de suivi et la pratique de la culture a forte plus value au détriment des cultures fourragères ont achevés de le rendre sans résultats probants. Le tableau ci-après regroupe, parmi les principales actions engagées et quelques résultats significatifs, les faiblesses dans la réalisation des objectifs retenus par le programme

Tableau N°13: Inventaire des faiblesses de réalisation du programme de réhabilitation (Arrêté au 31/12/2000).

Rubrique	Objectif (unité)	Réalisation (unité)	Taux (%) réalisation	Wilayas concernées
Insémination artificielle	30 000	2 211	7,37	-
Production génisses *	1 000	140	14	-
Laiteries	58	5	8,62	Bejaia, Blida, Bouira M'Sila, Ghardaia
Centres collecte	50	3	6	Médéa M'Sila
Citernes transport	40	7	17,5	Blida , SBA, M'Sila

Source : Ministère de l'Agriculture.

* Il s'agit de l'année 2000 uniquement

Malgré les efforts consentis dans ce programme de développement de la production laitière le constat reste le même : objectif fixé non atteint. L'intervention de l'Etat s'est soldée par des résultats peu significatifs sur les niveaux de production laitière et de collecte.

Tableau N°14: Consommation des crédits accordés dans le cadre de la politique de réhabilitation de la production laitière (1995/2000).

Unité : millions DA

Rubrique	Montant accordé	Consommé 1995 à 99	Taux %	Consommé du 1/1/2000 au 31/12/2000	Total au 31/12/2000	Taux % cumulé
Collecte de lait	4000,0	1562,81	39,07	868,06	2431	54,00
Investis à la ferme	794,5	227,30	28,01	48,0	275,33	34,60
Laiteries	240,0	8,00	3,33	20,00	28,00	11,60
Product. génisses	85,0	0,12	0,14	0,80	0,94	1,10
Citernes	20,0	3,16	15,41	3,20	6,36	31,00
Ins. Artificielle	20,0	3,39	16,95	2,83	6,22	31,00
Centre collecte	15,0	1,88	12,53	0,60	2,48	16,50
Total	5174,5	1806,66	34,91	943,49	2750,33	53,15

Source : Ministère de l'agriculture.

Il n'en demeure pas moins que la consommation des crédits accordés a été largement entamée et a dépassé la moitié des prévisions.

4.- la place de la filière lait dans le PNDA :

La situation peu reluisante de l'agriculture à la fin des années 90 a induit la nécessité de s'engager sur des solutions durables en évitant le saupoudrage. Le Plan National de Développement de l'Agriculture est venu en réponse à l'attente des agriculteurs et des professionnels de ce secteur.

Les objectifs arrêtés par ce plan sont le résultat d'une analyse détaillée de la situation de l'agriculture avec une prise en charge des insuffisances constatées au niveau des programmes issus des politiques antérieures. Ainsi, la filière a pu bénéficier d'un accroissement substantiel des aides prévues par le programme antérieur de réhabilitation et une amélioration du contenu et du suivi des actions prévues.

Durant ce plan, de nouvelles données sont apparues au niveau économique et social. Avec la confirmation globale de l'ouverture du marché, la libre entreprise réelle venait de

naître. L'agriculture, premier jalon de l'économie de marché, devait connaître une mutation profonde notamment en matière de comportement vis-à-vis de l'entreprise publique et des partenaires sociaux. .

5.- Résultats des actions engagées au cours du PNDA :

Tableau N°15: Réalisations physiques des investissements à la ferme, (2000-2003)

Désignation		2000	2001	2002	2003
Vaches Laitières inséminées		41200	47 000	58 000	63 000
<i>dont V L inséminées primées</i>		<i>2 200</i>	<i>47 000</i>	<i>58 000</i>	<i>63 000</i>
Nombre de reproducteurs		140	241	418	553
Investis à la ferme	Nombre de modules créés (unité)	120	78	167	221
	Surface fourragère en vert (Ha)	9 000	12000	16 000	22 350

Source : M. Agriculture, la relance de la filière lait (octobre 2004).

Devant l'ampleur des besoins, et malgré la cadence soutenue, l'investissement à la ferme n'a que peu évolué et demeure peu significatif bien que certains éleveurs aient pu bénéficier d'incitations au titre d'autres programmes orientés vers le développement rural (comme le PNDAR).

Tableau N°16: Evolution de la collecte, du nombre d'éleveurs et collecteurs de lait (2000-2003)

Désignation	2000	2001	2002	2003
Production Nationale (m ³)	1 583 594	1 637 211	1 541 000	1 660 653
Collecte (m ³)	100 700	93 500	129 500	107 471
<i>dont collecte primée (m³)</i>	<i>100 600</i>	<i>86 000</i>	<i>94 000</i>	<i>89 600</i>
Nombre d'éleveurs	6 155	6 974	8 564	12 873
Nombre de collecteurs	436	257	301	652

Source : MADR, La relance de la filière lait (octobre 2004).

Malgré les efforts déployés depuis l'année 2000, les réalisations certes ont augmenté par rapport à la période 1995/1999, mais elles restent très faibles. Certaines rubriques ont connu une amélioration significative comme le déploiement des activités d'insémination artificielle suite à leur prise en charge totale par le plan.

La collecte n'a pas connu l'essor attendu, même si la production ainsi que le nombre des collecteurs connaissent une augmentation. Cette situation peut être le résultat de la faiblesse voire l'absence de réalisation des centres de collecte (aucun centre de collecte réalisé en 2003). Ce qui induit forcément une cassure précoce dans la filière avec des répercussions sur tout le reste de la chaîne. Le centre de collecte reste donc un maillon faible de la filière.

Plusieurs contraintes sont à l'origine de ces faibles résultats :

❖ *Contraintes techniques liées aux systèmes d'élevage et de production du lait :*

Tableau n° 17 : Structure des systèmes d'élevage

Type d'élevage	Effectif en % de l'effectif national	% de vaches reproductrices	Taille moyenne / VL / exploitation
Familial	85,9	57,4	2
Traditionnel	13,1	31	9
Moderne	0,9	9,1	45
Industriel	0,1	2,5	171

Source : M. Agriculture, la relance de la filière lait (octobre 2004).

L'analyse du tableau ci-dessus indique que la dominance des systèmes d'élevage à caractères familial et traditionnel où les troupeaux sont de faibles tailles, rend l'encadrement technique rapproché difficile à mettre en place et l'introduction de l'innovation technique, imperceptible dans l'immédiat.

La pratique ancestrale d'un élevage de type familial, (85,9%) avec deux vaches en moyenne par exploitation pour 57,4% de l'effectif des reproductrices, constitue une entrave majeure quant à la modernisation et l'intensification de la production laitière.

Par ailleurs, la faiblesse de technicité chez les éleveurs dans la maîtrise et la rigueur de la conduite du troupeau, la rationalisation de l'alimentation, l'exploitation des techniques de reproduction, fait que les progrès enregistrés restent limités.

Cette situation se traduit ainsi sur le terrain par une très faible participation aux actions de développement, qui n'offrent que de très rares possibilités d'organisation des éleveurs, et par conséquent l'absence d'un potentiel de négociation face aux acteurs des autres segments de la filière notamment au niveau du marché et de l'approvisionnement.

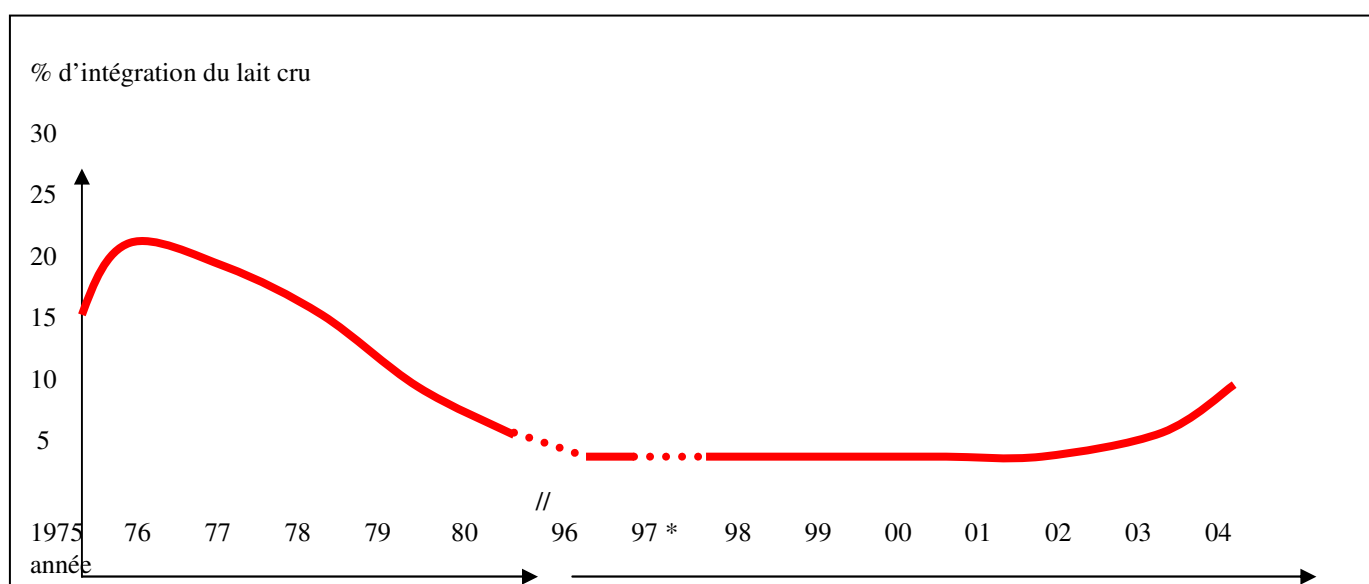
6.- Contraintes d'ordre économique et commercial :

En plus du fait que l'élevage semble se renfermer sur lui-même de plus en plus, d'autres types de contraintes de poids viennent s'ajouter à ses difficultés notamment aux plans économique et commercial.

L'éleveur ne maîtrise aucun prix (bien qu'il possède la liberté de négocier le prix de son produit au niveau de la livraison), et ne fait partie ni ne participe à aucune structure de formulation des prix au niveau des intrants. Cette situation fait qu'il subit le renchérissement incessant sur les approvisionnements en le poussant vers le marché informel dans toute sa précarité.

Cette capacité de nuisance à l'organisation et à la mise en œuvre de mécanismes capables de soutenir la lutte contre la déperdition et la dégradation du système d'élevage en le maintenant dans un état de faiblesse accentuée, est due principalement à un déséquilibre dans l'organisation et la gestion des différents segments de la filière.

Figure n°11 : Evolution du taux d'intégration de la collecte de lait à la transformation



Source : Reconstitution à partir de collecte de données.

***1997 :** les données des filiales GIPLAIT du centre ne sont pas disponibles pour la poudre de lait

En effet il n'existe aucune relation de gestion technique et organisationnelle entre l'approvisionnement en matières premières pour la fabrication du lait et l'approvisionnement en intrants pour la production de lait.

L'intégration est uniquement estimée au niveau des structures de transformation en fonction de la collecte maintenue aux environs du dixième de la production depuis deux décennies comme suite au déclin des années 80, pour n'avoir aucun effet sur le marché de la poudre de lait.

L'élevage ne possède pas les facteurs d'organisation en mesure de rompre cette barrière intérieure. Il reste éloigné de l'amélioration des moyens de production par la mise en valeur des terres, l'irrigation, la fertilité, le financement et le partage du risque.

V- LA POLITIQUE DES PRIX DU LAIT:

1.- Le système d'encouragement à la production du lait :

A partir de la fin de la période de dévaluation vertigineuse du DA (années 1990), les prix des produits n'ont cessé d'augmenter. Les intrants, les équipements et les produits agricoles ont vu la disparition des soutiens dont ils bénéficiaient antérieurement.

Toutefois, le lait continue de bénéficier d'un encouragement sous forme de prime versée au producteur qui accepte de livrer son lait aux usines de transformation. Cette prime d'encouragement est passée de 3 à 7 DA/litre entre 1995 et 2005. En outre, pour susciter la prise en charge de la collecte, une prime de 4 DA le litre livré à l'usine est assurée pour les collecteurs livreurs, ainsi qu'une prime de 2 DA le litre est versée aux usines laitières à la réception du lait crû local. Enfin, pour inciter les producteurs à améliorer la qualité du lait livré aux usines de transformation, une réfaction ou bonification, de 0,50 DA par gramme de matière grasse, est appliquée à partir de 34 grammes par litre.

2.- Les prix à la consommation du lait :

Quant aux prix à la consommation, seul celui du litre de lait pasteurisé en sachet pour la grande consommation reste sous la surveillance des pouvoirs publics. Ainsi les négociations du 5 février 2001 avaient abouti à l'augmentation du prix du sachet de lait pasteurisé, de 20 à 25 DA/ litre et le 15 du même mois on assistait à une libéralisation complète des prix du lait conditionné en bouteille et en carton 'Tétra Pack'.

Finalement, la politique des prix qui semblait pendant longtemps porter préjudice à la filière lait, s'efface progressivement pour permettre l'établissement des prix réels, fixés par

les cours du marché international. Ainsi la politique des prix tendant à s'effacer ne constitue plus une entrave majeure au développement de la filière lait.

Il est utile de souligner que dans les pays de l'UE, gros producteurs de lait et de leurs dérivés, pourvoyeurs partiels en produits laitiers de l'Algérie, le prix du litre de lait pasteurisé à l'étalage est de 0,55 Euro en moyenne, soit l'équivalent toutes choses égales par ailleurs de 55 DA, ce qui représente un peu plus du double du prix actuel du sachet de lait pasteurisé et un peu plus cher de 11 DA environ le litre de lait sous emballage longue durée 'Tétra Pack'.

3.- Le système de taxation à l'importation des produits laitiers :

Tableau N°18: Evolution du droit de douane en Algérie (1980-2004)

Produit	1980-1985		1992-1995		1996		1997-1998		1999-2000		2001-2004	
	DD%	TUGP %	DD %	TVA %	DD %	TVA %	DD %	TVA %	DD %	TVA %	DD %	TVA %
Lait frais	Ex	Ex	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Lait et crème		Ex	3	Ex	3	Ex	5	Ex	25	Ex	30	Ex
Poudre de lait	3	Ex	3	Ex	3	Ex	5	Ex	5	Ex	5	Ex
Yaourt	/	/	25	13	25	13	25	21	25	21	30	17
Beurre	3	7.25	25	13	25	13	25	21	25	21	30	17
Fromage	25	11.11	60	13	60	13	45	21	45	21	30	17
Fromage fonte de transformation	25	11.1	60	13	25	13	25	21	45	21	30	17
MGLA	-	-	-	-	-	-	-	-	5	21	5	17

Source : Service de la Douane CNIS.

On peut constater que le lait, les crèmes et la poudre de lait, sont pratiquement exonérés des taxes sur la valeur ajoutée (TVA). Les droits de douanes (DD) sur le lait et crèmes qui ont évolué à partir de 1999 pour atteindre 30% en 2001 (et maintenu ainsi) à l'importation ne l'ont pas été pour la poudre de lait qui reste au niveau des 5%. Il est vrai que les importations de lait frais, pasteurisé et des crèmes sont très limitées, par contre la poudre de lait représente 95% des importations de produits laitiers depuis une dizaine d'années.

L'absence de protectionnisme sur ce produit laitier, imposée par les conditions sociales du pays a influé sur la faiblesse d'intégration de la production laitière locale et partant sur les systèmes d'élevages à adopter.

VI- IMPORTANCE DU BUDGET ALLOUE A LA FILIERE :

L'analyse de tableau des budgets montre qu'au même titre que le budget global de l'agriculture (qui a évolué de 27 à 70 milliards de DA entre 1996 et 2003), les Fonds de soutien alloués à l'agriculture ont connu le même type d'évolution (de 9 à 50 milliards de DA). Mis à part l'année 1997 (qui est une exception en matière de disponibilités financières dans l'histoire de l'Algérie où la part du fonds de soutien n'a représenté que 4,13% du budget global de l'agriculture) le soutien accordé à l'agriculture a doublé durant cette période passant de 36% en 1996 à 72 % en 2003.

Tableau n°19 : Evolution des Budgets agriculture / filière lait et part dans les fonds de soutiens (1996-2003).

Unité : Million de DA

Budget/ an	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
BTA	27 478	45 990	38 469	32 334	31 001	43 276	44 831	69 625
BFS	9 900	1 900	10 400	8 900	9 900	26 570	27 110	50 710
BFS / BTA en %	36, 03	4, 13	27, .03	27, 52	31, 93	61, 39	60, 47	72, 83
BCFL	451, 67	451, 67	451, 67	451, 67	943, 43	753, 04*	1524, 99	1521, 18*
BCFL/ BFS en %	4, 56	23, 77	4, 34	5,07	9,52	2, 83	5, 62	3, 33

Source : MADR.

BTA : Budget Total Agriculture.

BFS : Budget Fonds de Soutien.

BCFL : Budget de Consommation de la Filière Lait.

* La prime à la collecte calculée à partir des quantités primées.

Par ailleurs, le budget de consommation alloué à la filière lait a nettement évolué notamment à partir de l'année 2002 pour atteindre 1, 5 milliard de DA. Néanmoins, il ne représente que 5% du fonds de soutien global de l'agriculture. L'augmentation des dotations de la filière lait reste très faible par rapport à ses besoins réels pour la mise en place d'un programme de politique laitière structuré et organisé de manière à répondre à des actions visées pour le moyen et long termes dans une optique de production locale rentable et compétitive sur le marché international.

Le bovin laitier est une activité prioritaire dans cet environnement. Il est lié à la structure de l'éco - système au même titre que les céréales, les forêts ou les légumineuses alimentaires. C'est une source de mise en valeur et de développement perpétuel, attachée à la personnalité et au comportement de l'agriculteur algérien. L'importance qui est accordée à cette dimension reflète le degré d'intérêt et d'attachement à l'agriculture et sa paysannerie.

VII.- CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

Dans cette seconde partie, l'inventaire des étapes traversées par l'élevage bovin laitier a été réalisé. Cet inventaire fait le point sur les politiques laitières menées et les résultats obtenus. Une analyse fondée sur les données disponibles à chaque étape a permis de constater que beaucoup d'insuffisances subsistent notamment en matière d'actions visant le développement réel de l'élevage laitier.

L'idée maîtresse autour de laquelle a été fondée toute l'industrie de transformation par l'installation d'usines « clés en mains » fonctionnant sur la base d'importations de poudre de lait a-t-elle encore cours de nos jours, à l'entrée imminente dans la zone de libre échange ? Le lait comme source de protéines à moindre prix est-il encore un produit stratégique au sens d'un produit de base indispensable pour l'alimentation de la population sans autre alternative ?

Il est indéniable que l'Etat a déployé des efforts considérables compte tenu de la situation socio-économique du pays. Néanmoins, les résultats de développement du bovin laitier sont restés souvent imperceptibles, parce que les habitudes de consommation de ce produit font partie du quotidien qu'il est difficile de changer, au même titre que la facilité d'importation et de transformation.

L'Algérie produisait environ 200 millions de litres (dont 40 millions étaient livrés aux centrales laitières existantes) et importait 15 millions de litres de lait cru, soit 21,5 litres par habitant pour les 10 millions d'Algériens de l'époque. Aujourd'hui il est mis sur le marché 1,66 milliard de litres dont environ les deux-tiers sont produits sur place et à partir desquels, il est collecté environ 110 millions de litres pour la transformation qui réalise environ 1 milliard de litres.

L'Algérie consomme environ 105 litres de lait / habitant et par an, aujourd'hui.

Devant les termes de cette équation, il est inopportun de dire que peu de choses ont été réalisées. Toutefois, il reste un tiers de la consommation en lait qui n'est pas produit par le bovin laitier local qu'il faudrait combler dans les conditions actuelles.

Plus le temps passe, plus il faudra intégrer de nouveaux paramètres d'incertitude, la vitesse d'urbanisation, l'amélioration du niveau de consommation, le pouvoir d'achat, qui, au

fur et à mesure influenceront de manière décisive sur la nature et le contenu des politiques laitières à entreprendre.

C'est au niveau du volume de production du bovin laitier local qu'il faudrait réfléchir dorénavant. Les surfaces en vert qui lui sont réservées sont passées de 40 m² équivalent luzerne/ vache laitière à 200 m², aujourd'hui. Il en faudra 10 fois plus au moins pour satisfaire les besoins de l'alimentation animale laitière et partant la consommation en lait humaine à un niveau de développement moyen.

Ceci se traduit par la mise en valeur à l'irrigué d'une surface de 220 000 hectares à réserver au bovin laitier. Comme cette activité est déterminante des systèmes de cultures des exploitations lorsqu'elle devient présente, l'intensification de la production laitière au niveau de ces exploitations, ne peut s'effectuer que par la création ou l'extension de périmètres irrigués et des superficies fourragères, l'encadrement technique des éleveurs et l'appui financier adéquat par un système de crédits efficient.

Le programme de réhabilitation de la filière lait initié à partir de 1995 constitue un premier jalon ; les améliorations apportées à partir du début de ce millénaire sont intéressantes à plus d'un titre mais restent insuffisantes. La profession considère que l'appui physique et financier est trop limité qu'il s'agisse de mise en valeur, d'acquisition de cheptel ou d'équipements. La vitesse de réalisation est très faible pour résorber le retard considérable accumulé depuis l'Indépendance dans ce domaine d'activité. Des efforts considérables restent à déployer pour agencer les besoins réels de la filière aux objectifs de consommation.

PARTIE III

ANALYSE DES POLITIQUES LAITIÈRES

I.- INTRODUCTION :

Dans les deux premières parties de l'étude le diagnostic de la situation de l'élevage bovin et de la production laitière, le descriptif des politiques antérieures et nouvelles et le mode de perception des effets du marché international ont conduit à l'identification d'insuffisances à différents niveaux. Ces insuffisances se traduisent auprès de l'exploitation par un manque à produire et par conséquent à gagner significatif dans la mesure où les objectifs retenus n'ont jamais pu être atteints malgré les différentes formes de soutien et d'encouragement initiées.

Dans la partie II, il est souligné que le modèle d'approche introduit par le principe du renforcement des investissements à la ferme et l'implication des services d'appui à la filière a eu des effets sensibles mais encore insuffisants. La vitesse de réalisation est un paramètre incontournable dont il sera nécessaire de tenir compte à l'avenir pour mesurer le degré de progression dans le développement de l'élevage laitier.

La perception des effets dus à cette vitesse de réalisation des actions liées aux politiques laitières engagées; ne peut avoir lieu qu'au niveau de l'exploitation ; c'est là, qu'il est utile de la mesurer et d'analyser les incidences sur le revenu, son environnement socio-économique et notamment sur les perspectives du marché de la consommation.

II.- MATÉRIELS ET MÉTHODES :

1.- Objectif :

Il s'agit de déterminer l'incidence des effets des politiques laitières à travers un échantillon d'exploitations pratiquant l'élevage en vue de la production laitière comme activité principale.

Pour réaliser cet objectif, les coûts de production des produits laitiers et la prise en compte des aides de l'Etat constituent les éléments - clés sur lesquels s'appuie tout le dispositif de détermination et d'analyse.

Pour la conduite des analyses des politiques laitières engagées, on a eu recours à l'utilisation de la Matrice d'Analyse des Politiques (MAP) développée par l'Institut Harvard pour le Développement International.

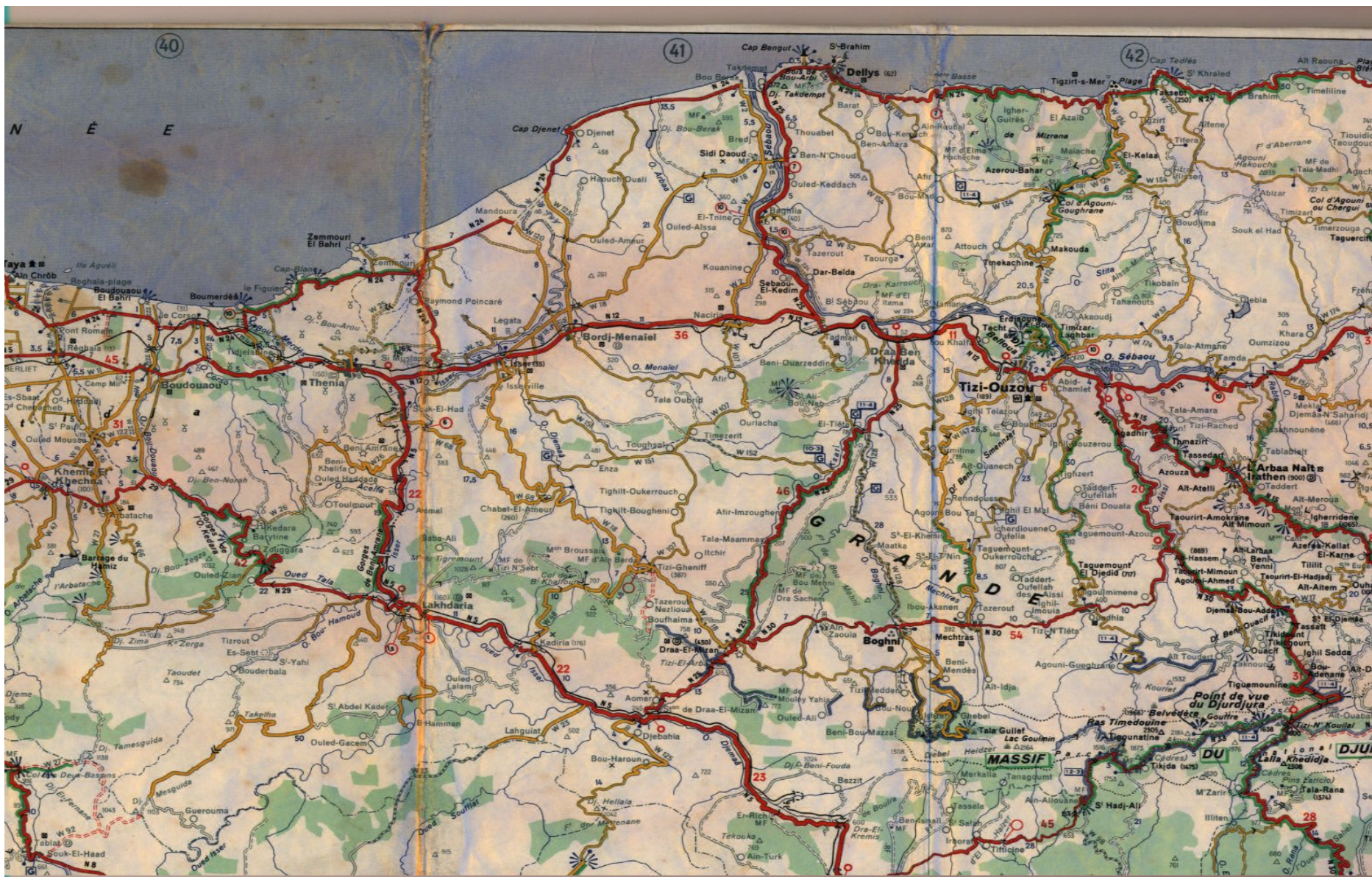
2.- Méthodologie :

La méthodologie de travail est fondée sur des critères de choix de la zone d'étude et de confection d'un échantillon d'exploitations retenues à cet effet. En matière de choix de la zone d'étude, la représentativité de la distribution géographique et de la concentration de l'élevage bovin laitier dans la partie Nord du pays constitue le critère fondamental. En ce qui concerne la structure de l'échantillon, les différents types d'exploitations d'élevage rencontrés ont guidé la composition de l'échantillon.

a) Choix de la zone d'étude :

L'étude a été menée durant les années 2003 et 2004 dans la zone géographique formée par les Wilayas de Boumerdes et de Tizi –Ouzou. La superficie totale est de 395 747 ha, pour une population estimée à 1 767 521 habitants au 31/ 12 / 99 et regroupant 99 Communes ainsi que 29 Dairas. La zone d'étude est limitée à l'Ouest vers Alger par la plaine de la Mitidja, à l'Est vers Béjaïa par la plaine de la Soummam, au Nord par la mer Méditerranée sur environ 200 Km et au Sud, vers Bouira, par la chaîne des Bibans. Elle se caractérise par cinq types de formations morphologiques distinctes :

- L'alternance de coteaux et de collines le long de la partie maritime de la zone d'étude avec une pluviométrie élevée de plus de 750 mm. (Boumerdes - Tigzirt)
- Les massifs montagneux souvent enneigés, culminants parfois à plus de 2000 m d'altitude avec des pentes supérieures à 12% vers la partie Est et Sud de la zone d'étude. (Djurdjura)
- Les dépressions vallonnées et vallons intérieurs le long des réseaux hydrographiques dans la partie centrale de la zone d'étude. (Dra El Mizan)
- Les piémonts forestiers et arboricoles avec quelques espaces pentus de pâturages naturels entre 500 et 1500 m d'altitude (Yakouren).
- Les plaines de l'Oued Isser et du Sébaou.



On retrouve ces cinq types de formations morphologiques dans toutes les zones de concentration de l'élevage laitier dans la partie Nord du pays.

La zone d'étude regroupe 61 700 têtes de bovins qui représentent environ 7% de l'effectif national.

b) .- Echantillonnage des exploitations d'étude

L'échantillonnage de type aléatoire a été réalisé au début de l'année 2003, parmi 277 éleveurs, fondé sur des enquêtes auprès de ses derniers, de la zone d'étude et de l'industrie de transformation (DBK) qui réceptionne leur production laitière. Le choix retenu a donc porté sur 20 exploitations, totalisant un effectif de 910 têtes, dont 366 vaches laitières. Toutes les exploitations retenues ont la particularité d'adhérer au contrôle laitier, ce qui permet une double vérification des données recueillies et de leur niveau de fiabilité.

Vingt exploitations à dominance élevage laitier ont été retenues. Les critères de base sont :

- * L'accord de l'éleveur.
- * Le cheptel sain et son appartenance à la catégorie de bovin laitier.
- * La possibilité d'accès, de mesure et de suivi du troupeau laitier.
- * La position géographique de l'exploitation par rapport aux formations morphologiques décrites.
- * La nature juridique et l'importance de l'exploitation.

c).- Collecte de l'information :

La collecte des données a été effectuée à l'aide d'enquêtes auprès des éleveurs sur la base d'un questionnaire (annexé à l'étude) et d'interviews répétés grâce auxquels la traduction en termes économiques des informations obtenues a été possible.

Auprès de l'industrie de transformation, il a été possible d'obtenir les informations retraçant son activité durant la période d'étude et l'évolution de la collecte auprès de l'usine du Groupe GIPLAIT de Draa Ben Khedda qui réceptionne contractuellement la production laitière de la zone et partant des éleveurs concernés par l'étude.

3.- Caractéristiques de la zone d'étude :

a.- Nature et fertilité des sols:

* Dans les plaines côtières, celles de l'Isser, Djemaa et Sébaou, ainsi que les vallées intérieures et la dépression de Dra El Mizan, il s'agit de sols profonds du type soblo-limono--argileux, souvent fertiles à très fertiles, propices à la diversité des cultures intensives et l'implantation de luzernières entre-autres, dans les périmètres et bas fonds où l'appoint d'irrigation est possible pour éviter le dessèchement total durant la période des fortes chaleurs estivales qui s'installent chaque année dans ces cuvettes, notamment celles vers Tizi Ouzou.

* Dans les parties constituées de coteaux, et de piémonts, ce sont généralement des sols limono-argileux avec souvent une prédominance de l'argile. Ce sont des sols assez fertiles qui conviennent à la culture des céréales et des fourrages pour le foin. L'arboriculture rustique est présente. On y rencontre, notamment, l'olivier et le figuier. La jachère est pâturée, l'eau est réservée à l'abreuvement, et à la conduite de quelques cultures maraîchères et spéculatives comme le melon et la pastèque.

* Dans la partie montagneuse de la zone d'étude, hormis les forêts et les flancs érodés, les sols cultivés sont du type argilo-calcaire souvent n'acceptant que de maigres cultures céréalières et fourragères. Sur les hauteurs à plus de 1000 m, l'herbe de printemps lorsqu'elle se présente à la fin de la période du grand froid et des grosses précipitations, juste après la fonte des neiges, est pâturée jusqu'à l'automne.

b.- Répartition des terres :

La superficie agricole totale de la région d'étude est estimée à 243 208 ha en 2002, la superficie agricole utile représente 66,65% de cette dernière soit 144 000 ha. Le reste est constitué par les pacages et parcours 19,14%, propices à l'élevage souvent extensif ainsi que les terres incultes des exploitations (14, 20%).

On peut remarquer d'après le tableau ci après, que la surface irriguée est très faible, elle représente moins de 9% de la SAU. En effet, malgré les potentialités hydriques, il apparaît nettement que très peu d'opportunités et de sites pour la conservation et l'acheminement des eaux vers les terres irrigables ont été exploités.

Tableau N°20 : Répartition générale des terres agricoles de la zone d'étude.

Nature des terres /Wilaya	Année	Boumerdes	Tizi-Ouzou	Total
a- Surface agricole totale (Ha)	2002	99 955	143 253	243 208
	2004	99 844	143 252	243 096
b- Surface agricole utile (Ha)	2002	65 755	96 353	162 108
	2004	65 989	96 848	162 837
c-Surface agricole irriguée (Ha)	2002	9 000	5 400	14 400
	2004	10 450	4 665	15 115
d- Pacages et parcours (Ha)	2002	18 700	27 860	46 560
	2004	18 360	27 364	45 724
e- Terres incultes (Ha)	2002	15 500	19 040	34 540
	2004	15 495	19 040	34 535
f- Fourrages à l'irriguer (Ha)	2002	40	770	810
	2004	-	-	-
Ratios en %				
b / a	2002	65,8	67,3	66,65
	2004	66,1	67,6	66,98
c / a	2002	9,00	3,77	5,92
	2004	10,47	3,26	6,22
d / a	2002	18,7	19,4	19,14
	2004	18,4	19,1	18,81
e / a	2002	15,5	13,3	14,21
	2004	15,5	13,3	14,22
f / a	2002	0,04	0,54	0,33
	2004	-	-	-

Source : Statistique agricole série B 2003, série B 2004.

La part du fourrage vert cultivé reste négligeable notamment dans sa partie la plus favorable à l'extension dans la zone d'étude où elle ne représente que 0,04 % alors que la moyenne nationale est de 0,25%. Cette situation va à l'encontre du développement de l'élevage pour la production laitière.

Les parcours et pacages exploités détiennent une superficie non négligeable, près du cinquième de la superficie totale de la zone d'étude, indiquant que l'élevage traditionnel orienté vers la production de viande est encore dominant.

c.- Système d'élevage:

Différentes espèces coexistent dans la zone d'étude, mais il ressort que l'élevage bovin occupe la place la plus importante en termes d'unités zootechniques présentes du fait de la tradition alimentaire de la région, forte consommatrice de viande bovine.

La conduite des élevages se fait selon deux systèmes : extensif (le plus répandu composé généralement de la race locale, croisée au BLM) et semi- intensif, localisé dans les vallées et plaines, composé de BLM Pie rouge, Pie noire et de croisements intermédiaires (type BLM/BLL) à des fins mixtes (viande et lait).

Tableau N°21 : Effectifs des différentes espèces d'animaux

Espèces	Bovin	ovin	caprin	Equin
Nombre de têtes	100 745	148 965	40 824	164

Source : Ministère de l'agriculture série « B » 2001.

Le bovin est fortement concentré dans la zone d'étude par rapport à la moyenne nationale toutefois, avec un taux d'occupation des sols de 1,5%, il reste dans les limites de la représentativité des autres zones de production où le taux d'occupation est variable entre 0,5% (Tlemcen – Ain Témouchent) et 2% (Mila – Jijel).

d.- Production végétale :

La prédominance des cultures maraîchères est due principalement à leur forte valeur ajoutée. De manière générale, l'eau est réservée au maraîchage et à la tomate industrielle ; certaines cultures maraîchères de saison (carottes, navets,..) sont, même conduites en sec, suivies par la culture des céréales d'hiver dont l'intérêt vient surtout des différentes aides dont peut bénéficier l'exploitant et de la disponibilité de la paille et du pacage des chaumes durant la saison estivale.

Les plantations, notamment les arbres à noyaux et la vigne, ont connu une forte extension ces dernières années pour occuper plus du tiers de la superficie agricole utile. Souvent les plantations ont lieu sur les versants peu propices aux cultures herbacées exigeantes en labours et façons superficielles du sol, favorisant ainsi la lutte contre l'érosion pluviale et éolienne.

Les surfaces réservées aux cultures fourragères sont restées limitées. La culture traditionnelle de la vesce avoine n'a pas connu l'extension qui lui est due vis-à-vis de l'importance du cheptel de la zone à cause de l'insuffisance en terres labourables. Souvent la jachère est pâturée plusieurs années de suite avant qu'une culture céréalière, ou une plantation lorsque le terrain est pentu, ne vienne interrompre le cycle.

Tableau N°22 : Répartition des différentes cultures 2004.

Cultures/ Wilaya	Boumerdes		Tizi -Ouzou		Total	
	Ha	Ql	Ha	Ql	Ha	Ql
Céréales d'hivers	9 833	143 200	10 703	193 500	20 536	336 700
Légumes secs	700	8 400	1 226	12 150	1 926	20 550
Cultures industrielles	250	75 000	25	16 000	275	91 000
Cultures maraîchères	22 600	4 247 100	7 371	1 032 960	29 971	5 280 060
Fourrage foin	5 367	131 100	7 585	221 300	12 952	352 400
F. fauché en vert	760	76 800	3 356	728 500	4 116	805 300
Plantations	13 867	-	44 731	-	58598	-
Vigne	8 005	-	11 372	-	19377	-

Source : Statistiques agricoles série B 2004.

e.- L'environnement agro industriel laitier de la zone d'étude

* **Le descriptif** de l'environnement agro-industriel de l'élevage laitier de la zone d'étude, est constitué principalement par la laiterie de Draâ Ben Khedda (DBK) et les services annexes qu'elle induit par sa présence.

Aujourd'hui, filiale du groupe industriel des productions laitières « GIPLAIT », créée en novembre 1975, DBK est dotée d'un capital de 200 millions de DA. A sa création sa mission était d'assurer l'approvisionnement de la population de sa région d'implantation en lait de consommation et en produits dérivés tels que les fromages à pâtes molles. Avec le passage à l'économie de marché et la disparition du monopole de l'Etat, de nouvelles orientations se sont inscrites où la rentabilité et la sauvegarde ainsi que l'acquisition de part de marché sont devenues les mots d'ordre pour la pérennité de l'entreprise.

L'usine est située sur un important axe routier, à proximité de la ville de Draâ Ben Khedda, à 80 Km à l'Est d'Alger. Le réseau de distribution est très étendu : il couvre en partie la zone d'étude et certaines communes limitrophes de la Wilaya de Bouira pour une population ciblée de 2 millions d'habitants.

* **L'effectif** de cette Entreprise au 31/12/2004 s'élève à 348 agents permanents répartis comme suit :

- Production : 159
- Maintenance industrielle : 25
- Commercial : 24
- Finance/comptabilité : 17
- Administration : 39
- Sécurité : 39
- Approvisionnements : 21
- Laboratoire : 09

* **Les capacités de production** sont présentées ci-après. Le tableau suivant donne la gamme des produits fabriqués, et les potentialités annuelles de production. L'essentiel de l'activité est le lait de consommation. Les investissements réalisés ces dernières années, ont conduit à une augmentation des capacités de production des produits laitiers entre 2002 et 2003. Toutefois, ces dernières ne représentent qu'un peu moins de 8% du Groupe GIPLAIT.

Tableau N°23 : Evolution des capacités de production de DBK 2002-2004.

Unité : 1000 litres

Année / Activité	2002		2003		2004	
	Litre	%	Litre	%	Litre	%
Lait de consommation	140 263	95, 15	103 600	92, 76	93 509	92, 04
Produits laitiers	7 140	4, 85	8 088	7, 24	8 088	7, 96
Total	147 403	100	111 688	100	101 597	100

Source : GIPLAIT 2005.

* **L'étude de l'évolution de la production** indique que la laiterie de DBK a connu une croissance constante, avec une augmentation importante de l'activité en 2004, La laiterie de DBK est une entreprise en pleine croissance avec un marché de consommation existant fortement lié au déploiement fulgurant du commerce et de l'investissement dans la zone d'étude comme suite à la libéralisation vers l'économie de marché.

Le taux de réalisation de la production de l'usine est estimé en nette croissance par rapport aux objectifs de production annuelle, il est passé de 101,9 % en 2002 à 118,86 % en 2004. L'augmentation du taux d'utilisation des capacités de production s'explique plus par leurs chutes (matériels réformés).

Tableau N°23 bis: Evolution des capacités de production et du taux d'utilisation des capacités réelles de DBK 2002 - 2004.

Unité : 1000 litres

Année	2002		2003		2004	
	Litre	%	Litre	%	Litre	%
Lait de consommation	66876	47,68	67444	65,10	74515	79,69
Produits laitiers	5108	71,54	5640	69,73	6452	79,77

Source : GIPLAIT 2005.

Le volume traité en 2004 a été de 81, 125 millions de litres progressant de 12,7 % à partir de 2002. Néanmoins le volume traité à partir de la collecte est resté faible. Il n'a progressé que de 1,5 million de litres durant cette période.

La diversification par la mise sur le marché de nouvelles gammes de produits laitiers a été significative ; l'implantation d'autres unités privées de transformation et de fromageries dans la frange limitrophe à son rayon d'action a aussi influé de manière positive sur l'essor de cette Entreprise (l'installation de l'esprit de concurrence).

Tableau N°24: Evolution de la production physique de DBK entre 2002 et 2004

Produits	Unité	2002	2003	2004	Taux de réalisation/objectif		
					2002	2003	2004
Lait pasteurisé	Litre	66 591 516	66 656 856	73 350 139	89.78	79.94	104.80
Lait fermenté	Litre	284 232	781 560	531 801	28.37	68.04	164.37
Lait de vache pasteurisé	Litre	-	255 260	176 300	-	-	-
Sous-Total lait consommation	Litre	66 875 748	67 443 917	74 514 621	88.96	80.13	105.55
Fromage Pâtes molles*	Litre équiv	4 931 876	5 514 913	6 451 991	98.39	91.69	116.01
Crème fraîche	Litre équiv	175 700	124 940	158 610	-	-	-
Sous-Total produits laitiers	Litre	5 107 576	5 639 853	6 610 601	101.90	93.76	118.86
Total général lait	Litre	71 983 324	73 083 770	81 125 222	89.77	81.04	106.53

Source : laiterie DBK 2005.

* Les fromages se mesurent au poids Ainsi, on a utilisé le volume en lait nécessaire pour la fabrication d'un kilogramme de fromage et mesuré les quantités en litre équivalent.

* **L'analyse des pertes à la production** renseigne de manière significative sur le degré de maîtrise de l'organisation et la rigueur de gestion de l'Entreprise. Au cours de ces deux dernières années (2003 et 2004) une nette amélioration semble avoir été observée. Cependant il reste beaucoup à faire notamment en matière de formation et qualification du personnel.

La norme internationale adoptée en matière d'avarie et pertes est de 0.02%. Au niveau de l'usine le seuil de 0.07% a été atteint, ce qui dénote que les efforts déployés dans ce sens, ont été considérables.

Un objectif annuel d'avaries et pertes est fixé en régression chaque année de manière à le rendre coutumier. Les avaries et pertes liées à la production ont atteint 38,43% de l'objectif retenu en 2004.

Tableau N°25 : Evolution des pertes à la production

Produits	2002	2003	2004	Taux de pertes		
	litre	litre	litre	2002	2003	2004
Lait pasteurisé	38 739	34 366	45 410	0.06	0.05	0.06
Lait fermenté	143	1 481	3 789	0.05	0.28	0.38
Total lait consommation	38 882	36 485	49 199	0.06	0.05	0.06
Pâtes molles	18 178	12 652	10 406	0.36	0.23	0.16
Total	57 060	49 137	59 605	0.08	0.07	0.07

Source : laiterie DBK 2005.

Les efforts observés concernent particulièrement le taux relatif aux avaries et pertes en fromage à pâte molle qui est passé de 0,36 % en 2002 à 0,16% en 2004, indiquant que le niveau de maîtrise a connu une nette amélioration.

* **La fonction approvisionnement** a pour but de mettre à la disposition de l'unité les facteurs de production indispensables : la poudre de lait, le lait collecté auprès des exploitations, les emballages, ingrédients et tout autre produit nécessaire à l'activité de production de l'Entreprise ...

**** La collecte de lait cru :**

La collecte au niveau de la laiterie a connu en général une baisse par rapport à 1996. Mais depuis, 2002 elle enregistre une évolution légère mais constante. La baisse de collecte dans les années 1990 confirme l'abandon à titre partiel et temporaire de cette activité par le groupe GIPLAIT.

L'amélioration de la collecte du lait cru à partir de 2000 est le résultat de l'intérêt nouveau à la filière lait et l'apparition ainsi que l'augmentation du nombre de collecteurs privés. La part de la laiterie dans la collecte totale du Groupe reste très faible, malgré les potentialités de la zone d'implantation (une production laitière de 49500 litre en 2002).

Tableau N°26 : Evolution de la collecte de DBK par rapport à la collecte totale de GIPLAIT 1996-2004

Unité : 1000 litres

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
DBK	7 193	5 561	4 712	4 622	6 111	6 296	5 614	5 642	5 860
GIPLAIT	137 596	112 583	92 020	92 980	100 783	91 393	86 303	76 209	91794
%	5.23	4.94	5.12	4.94	6.06	6.89	6.50	7.40	6.38

Source : GIPLAIT 2005.

Toutefois il apparaît nettement que le niveau de concentration du cheptel bovin laitier dans la partie centrale du pays par rapport aux autres zones de production est resté tout à fait moyen.

En effet, il est utile de souligner, une fois de plus, que la plus forte concentration du cheptel est à l'Est du pays et que les plus forts taux de collecte sont à l'Ouest du pays, la partie centrale du pays est intermédiaire pour la concentration et la collecte.

Tableau N°27 : Evolution de la collecte de lait cru de la laiterie de DBK par wilaya 2002-2004.

wilaya	2002		2003		2004		Taux de réalisation des objectifs retenus		
	litre	%	litre	%	litre	%	%	%	%
Tizi-Ouzou	4 603 380	82.00	4298 940	77.55	4 158572	70.50	107.31	87.46	96.61
Boumerdes	200 605	3.57	496 618	8.96	935 534	15.86	62.06	150.00	136.28
Bouira +	810 356	14.43	748052	13.49	804 594	13.64	42.34	58.81	79.78
Total	5 614 341	100	5 543610	100	5 899000	100	86.37	85.37	98.32

Source : laiterie DBK 2005.

Tizi-Ouzou est le fournisseur le plus important en lait cru, malgré le recul de la collecte. Une augmentation importante de la collecte pour la wilaya de Boumerdes a été enregistrée.

La Wilaya de Boumerdes livre aussi au niveau de l'unité de Boudouaou, mais l'ensemble de la collecte de cette dernière (en 2004 la collecte de Boudouaou est de 1,9 million de litres) ne représente que moins de la moitié de ce que fournit la Wilaya de Tizi-Ouzou pour DBK.

Par ailleurs, au cours de ces dernières années, il a pu être observé que d'autres causes directes sont à l'origine des difficultés que connaît la collecte vers DBK, notamment à partir de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

En effet l'implantation de nouvelles structures de transformation (DANONE, TIFRALAIT,..) a fait que les livraisons se sont orientées vers ces dernières, compte tenu de meilleurs prix offerts et des facilités de collecte mises à disposition. Cet état de fait a contribué de manière effective à l'évasion de nombre de producteurs vers ces structures.

Tableau N°28 : Evolution du nombre des producteurs livreurs par wilaya 2002-2004.

Wilaya	2002	2003	2004	Ecart 2004/2003
Tizi-Ouzou	291	236	189	- 47
Boumerdes	14	41	46	+05
Bouira	65	53	53	0
Total	370	330	288	- 42

Source : laiterie DBK 2005.

Malgré la perte de 42 producteurs livreurs (12, 73%) de lait cru qui se sont orientés vers d'autres entreprises, DBK a connu une amélioration dans sa collecte et a enregistré une évolution de 6,41% par rapport à 2003 et 5, 07% par rapport à 2002 avec un écart positif de 355 390 litres et 284 659 litres respectivement. On peut lier cette amélioration au dynamisme de l'entreprise et aux relations de confiance qu'elle instaure de plus en plus avec les producteurs anciens et nouveaux.

Néanmoins, on peut considérer que les structures de transformation nouvellement installées sont intéressées fortement par la réalisation d'une meilleure plus value sur les produits collectés et nécessairement une application impartiale des normes de qualité du lait en vue de son intégration dans la fabrication des fromages et produits dérivés.

La qualité du lait collecté reste moyenne (dans la catégorie <100 000 germes). Cette situation fait que le taux enregistrés dans ce domaine demeure faible soit 44,60% et l'opportunité de forte amélioration de la plus value du lait cru par la transformation en fromage reste encore limitée.

Tableau N°29 : Evolution du lait cru au niveau de la laiterie de DBK 2002-2004

Utilisation	2002		2003		2004	
	Quantité	Taux	Quantité	Taux	Quantité	Taux
Quantité collectée	5 614 341	100	5 543 610	100	5 899 000	100
Utilisation fromagerie	2 136 966	38,06	2 234 000	40,30	2 630 850	44,60
Utilisation crème fraîche	175 700	3,13	124 940	2,25	158 610	2,69
Utilisation laiterie	3 273 807	58,31	2 929 410	52,85	2 933 240	49,72
Utilisation lait de vache	-	-	255 260	4,60	176 300	2,99
Transfert vers Birkhadem	27 868	0,50	-	-	-	-

Source : laiterie DBK 2005.

4. - Caractéristiques de l'échantillon étudié :

Notre échantillon a été réalisé sur la base de données obtenues au niveau de la laiterie de Draâ Ben Khedda qui a bien voulu nous ouvrir ses portes, en nous fournissant les informations nécessaires pour notre étude, avec l'aide précieuse du Contrôleur laitier de la région (membre du CIZ de ITELV), ainsi que des agents des subdivisions agricoles. Ce choix résulte des difficultés rencontrées sur le terrain durant l'enquête quant à la disponibilité d'informations fiables concernant les structures d'élevages, la répartition des éleveurs etc., pour pouvoir établir un échantillon représentatif de la région d'étude de manière adéquate. Par ailleurs les difficultés quant à l'obtention de l'accord de l'éleveur et des industries privées n'ont pas été des moindres à surmonter.

a.- Localisation des exploitations :

Pour disposer d'une bonne fiabilité des données à recueillir, l'échantillonnage des exploitations s'appuie sur un circuit de contrôle laitier faisant partie d'un système mis en place par l'ITELV pour le suivi zootechnique.

Deux pôles centraux ont été identifiés pour les besoins de l'étude et comme point de départ et de ralliement pour des interventions de terrain durant la période de suivi. Dans les Dairas d'Azazga et d'Ouguenoun au niveau des Communes respectivement de Fréha (avec 86 éleveurs en 2003) et de Timizart, la production laitière est fortement concentrée. Ces deux communes ont constitué les deux pôles d'intervention centraux durant l'étude.

Tableau N°30 : Répartition des exploitations par région et par statut juridique.

Wilaya	Daira	Commune	Statut juridique/Exploitation	Total
Tizi-Ouzou	Draâ Ben Khedda	Draâ Ben Khedda	Ferme pilote de DBK	18
	Azazga	Freha	5 Fermes privées : B.Chitti, H.Bouali, R.Arezki, M.Kaci, A.Arezki	
		Azazga	3 Fermes privées : M.Saghi, L.Saadoudi, S.Zaidat	
	Ouguenoun	Ouguenoun	1 Ferme privée : A.Ouchilli	
		Timizart	5 Ferme privées : M .Ait Amar, N. Hannachi, A. Ounouh, S. Auguemat, H. Iamerache	
	Tigzirt	Mizrana	1 Ferme privée : A.Sidhoum	
		Aghribs	1 Ferme privée: D.Ouguenoun	
		Sidi Naâman	1 Ferme privée : A.Abdelrahmane	
	Boumerdes	Naciria	Naciria	
Bordj-Ménael		Bordj-Ménael	1 EAC Benghriche	

L'échantillon retenu pour les besoins de l'étude des élevages bovins laitiers comprend :

- Une ferme pilote ;
- Une exploitation agricole collective (EAC) ;
- 18 fermes privées.

b.- L'assiette foncière :

L'insuffisance de disponibilité en terres se pose avec acuité pour les exploitants de l'échantillon retenu. Cette situation est aussi valable pour l'ensemble de la zone d'étude. Elle l'est aussi au niveau national où l'on observe parfois des élevages hors sol et souvent des éleveurs obligés de limiter le troupeau en fonction de la disponibilité des terres fertiles et de l'eau.

Tableau N°31 : Répartition des terres de l'échantillon

Désignation	Assiette foncière	Surface louée en plus	Surface en fourrages	Surface en céréales	Surface fourragère irriguée	Surface pour autres cultures
Hectares	771, 24	199	432, 04	104	122, 80	39, 20

Sur les 20 exploitations, seulement 4 dépassent 30 hectares (parmi lesquelles la ferme pilote et l'EAC), 8 ont moins de 10 hectares, sept (7) sont des fermes de taille moyenne entre (10 et 30 ha) et enfin l'un des exploitants laitier retenu ne possède pas de terre.

Souvent les exploitants sont contraints de se rabattre sur la location pour combler leur déficit, palier aux fluctuations de la disponibilité de l'aliment et sa cherté sur le marché. Tous les éleveurs enquêtés s'accordent sur les contraintes de disponibilité des terres, la difficulté à trouver des terres à louer et le nombre d'hectares désiré au moment voulu, (premier arrivé premier servi).

Le fourrage occupe dans la plupart des exploitations plus de 40% de leur superficie (sauf pour trois d'entre elles). Près de la moitié des exploitations (9) pratiquent la polyculture où l'arboriculture, le maraîchage et la vigne à côté de l'élevage, occupent de bonnes places dans le revenu de l'exploitant

c.- Sources d'alimentation du cheptel :

Sur les 970 ha (constituant l'assiette foncière de l'échantillon y compris les terres en location), 550 ha sont réservés annuellement aux cultures fourragères soit plus de la moitié dont un peu plus des deux tiers sont destinés à l'affouragement en vert pour la production laitière principalement. Le foin sec récolté au printemps est composé essentiellement d'avoine

et parfois en mélange avec le pois et ou la vesce lorsqu'ils sont disponibles sur le marché des semences.

Tableau N°32 : L'assolement fourrager des exploitations de l'échantillon.

Culture	Avoine	Sorgho	Trèfle	Orge	Ray gras	Luzerne	Total
Surface (Ha)	196	115.8	30	42.24	39	9	432.04
% du Total	45,37	26,80	6.95	9,78	9.02	2,08	100

Le sorgho, le trèfle, l'orge, le ray gras et la luzerne sont pratiqués pour une récolte en vert. L'orge est souvent pâturée vers la fin de l'automne et pendant la période hivernale. Le sorgho et la luzerne sont conduits à l'irriguer. La luzerne permet souvent de réaliser au moins trois coupes et parfois quatre espacées de 75 à 100 jours.

Si le rendement laitier est fortement lié aux disponibilités fourragères, il n'en demeure pas moins que la ration alimentaire distribuée quotidiennement est renforcée par le concentré qui occupe une place plus ou moins importante selon l'état des vaches et des saisons, (entre 1,5 à 15 kg par jour de 'VL 15' et 4 à 20 kg par jour de son gros). Ce choix d'utilisation du concentré s'explique en partie par la faiblesse des surfaces fourragères et leur rendement médiocre mais aussi par la nécessité de croissance et du poids recherché des animaux.

L'abreuvement des animaux est un facteur de préoccupation du fait que souvent dans les élevages laitiers enquêtés la disponibilité de l'eau est disparate et très variable. On utilise des puits, de l'eau du robinet, des sources, des retenues collinaires et des oueds ; on achète aussi de l'eau en citerne...

L'abreuvement périodique semble être la règle (60%), il varie de 1 à 2 fois par jour en hiver et 3 à 4 fois par jour en été. Il se fait à l'aide d'un bassin collectif dont la propreté laisse à désirer. L'abreuvement automatique est très peu utilisé. On le trouve dans les deux exploitations les plus modernisées : la ferme pilote et l'EAC.

Cette conjoncture est surtout le résultat d'une insuffisance de réalisation dans les investissements publics octroyés au niveau rural pour la mobilisation de l'eau et l'extension des surfaces irriguées ou du moins pour l'abreuvement du cheptel au même titre que l'eau

potable pour la population. Cette dimension du développement rural ne peut être ignorée ; elle conditionne la maîtrise du secteur et de son environnement.

d.- Composition du cheptel de l'échantillon :

Tableau N°33 : La répartition du cheptel de l'enquête

Catégorie	Vache laitière	Génisse	Génisse pleine	Veau	Velle	Taurillon	Taureau	total
Nombre de têtes	366	156	103	68	94	92	31	910
% du total	40,2	17,1	11,3	7,5	10,4	10,1	3,4	100

Le cheptel de l'échantillon est essentiellement constitué à partir des races introduites Pie noire et Pie rouge. Cependant, quelques traces du patrimoine local restent parfois observables chez quelques descendants. Le renouvellement s'effectue par la reproduction. Cette option a été fortement sollicitée au cours des dernières années notamment suite à l'interdiction de l'importation du cheptel bovin pour prévenir contre les épidémies (USB) qui ont ravagé le cheptel en Europe.

La ferme pilote détient 22,64 % du total cheptel et 21,04 % des vaches laitières. Dans les fermes privées, la taille moyenne des élevages est de 15 têtes. Cette faiblesse de l'effectif est expliquée par les éleveurs comme le résultat du manque crucial de terre et d'eau. Ces deux facteurs contribuent fortement à la limitation du développement de l'élevage bovin. A partir de ce niveau (15 têtes), la rentabilité du cheptel devient dès lors peu intéressante pour l'éleveur. Il se sentira obligé d'associer d'autres spéculations à fortes plus values pour combler cette faiblesse et assurer un revenu décent à sa famille.

La plupart des éleveurs sont convaincus qu'un accroissement des surfaces agricoles et une meilleure disponibilité en eau, contribueront à une croissance irréversible de l'élevage aux conditions actuelles d'activité énoncées au préalable. Il leur permettrait d'assurer un revenu satisfaisant et de pérenniser l'élevage laitier.

Le niveau de 15 têtes indique que l'éleveur devra posséder un minimum de 7 vaches laitières en lactation et leurs descendances qui lui assurent chaque année au moins la vente de 2 taurillons et une vache réformée, le renouvellement du cheptel et la réforme ainsi que

10 000 litres de lait. Cette situation lui permettrait d'enregistrer une recette évaluée à 450 000 DA annuellement¹ sur laquelle il dépenserait au moins 250 000 DA pour l'alimentation de son cheptel et les soins vétérinaires², le reste pour sa famille et la maintenance de son patrimoine.

e.- Les mouvements de stocks du cheptel bovin de l'échantillon :

La variation annuelle de stock du cheptel représente environ le tiers de l'effectif en place. Les réformes concernent en moyenne le 1/7 des vaches laitières. Cet état de fait indique que lorsque l'âge de la reproduction devient légèrement aléatoire, les vaches laitières sont réformées. La réforme des vaches (9 - 10 ans) indique aussi que la carcasse est fortement rémunératrice. Durant la période de l'enquête, les réformes ont concerné 57 vaches laitières annuellement. Il semble que ce chiffre aurait été inférieur avant l'enquête.

Tableau N°34 : la répartition des réformes et ventes d'animaux

Catégorie	Veau	Velle	Taurillon	Taureau	Vache	total
Nombre de têtes	49	30	108	73	57	317

Les ventes d'animaux concernent les mâles principalement ; les femelles sont généralement placées dès leur naissance au niveau de l'exploitation ou celle des proches et voisins pour le renouvellement des stocks en production et leur accroissement.

L'effectif mis sur le marché pour la vente et l'achat est fortement lié à la pureté de la race de la mère, au gabarit et à l'héritage génétique de la mère alors que dans les structures de suivi, il s'agit de descendance du père...

1. Recettes = 2 taurillons + vache réformée + production lait

450 000 DA = (2*70 000DA) + 90 000DA + (10 000 litres*22 DA/Litre).

2. Sur les 250 000 DA de dépenses : 50% concernent la production de fourrages, 34,5% les compléments en aliments de bétail, 5,5% en soins vétérinaires et 10% pour l'eau et l'énergie.

f.- La production laitière de l'échantillon retenu:

La production laitière est soumise à des fluctuations tout au long de l'année. L'hiver, la lactation moyenne pour les vaches de l'échantillon varie de 6 à 10 litres. Les meilleurs rendements sont obtenus pendant la période de printemps avec la venue de la production fourragère en vert, la lactation moyenne, varie entre 11 et 19 litres par vache laitière traitée. La durée moyenne de production de lait, varie d'une vache à l'autre ; elle a été de 180 jours pour les plus faibles à 335 jours pour les plus fortes. Par contre la durée moyenne de lactation par exploitation est plus ramassée, elle est variable entre 9 et 10 mois (entre 265 à 300 jours plus exactement).

Tableau N°35 : La production laitière annuelle par exploitation.

Exploitation	Nombre de vaches laitières	Production laitière (litre/an)	Moyenne par vache (litre / an)
01	77	259 706	3372, 80
02	14	25 550	1825, 00
03	33	40 280	1220, 60
04	12	23 475	1956, 25
05	16	55 825	3489, 06
06	15	43 300	2886, 66
07	10	36 725	3672, 50
08	30	94 170	3139, 00
09	11	40 550	3686, 36
10	5	18 000	3600, 00
11	14	51 350	3667, 86
12	15	91 145	3645, 80
13	10	36 610	3661, 00
14	16	60 750	3796, 87
15	8	26 325	3290, 62
16	10	35 420	3542, 00
17	9	28 490	3165, 55
18	19	67 825	3569, 73
19	17	61 300	3605, 88
20	15	55 180	3678, 66
TOTAL	366	1 151 976	3147, 47

16 Exploitations sur les 20 retenues ont une moyenne de production supérieure à 3000 litres par an parmi lesquelles 11 dépassent les 3500 litres / an. Ceci indique qu'un intérêt particulier est accordé à cette activité. Pratiquement toutes les exploitations sont à un niveau de production laitière appréciable.

III- DISCUSSION DES POLITIQUES LAITIÈRES :

1.- Structure de la Matrice d'analyse des politiques :

Comme il a été présenté précédemment, l'utilisation d'une Matrice d'Analyse des Politiques (MAP) permet de discuter les objectifs et perspectives des politiques laitières retenues par rapport aux résultats escomptés et obtenus. Elle permet, par ailleurs, de projeter les actions futures à engager dans le but de promouvoir toute forme de développement de la disponibilité en lait et produits laitiers nécessaires à la consommation de la population.

« La MAP est conçue pour traiter spécifiquement de la mesure d'impact des politiques sur les secteurs productifs. Comme les politiques peuvent avoir un impact tant sur les marchés de produits finaux que sur les marchés de consommations intermédiaires, la MAP constitue un moyen utile d'identifier les sources de transferts liées aux politiques appliquées, ainsi que l'origine d'inefficiences dans l'allocation des ressources, et de mesurer leurs effets cumulatifs sur une filière de produit donnée » (R.H.Goldman, C.Grodzins et Charles Mann, 1992).

L'évaluation de l'impact des politiques s'effectue par une évaluation des distorsions entre deux situations :

- une situation sans l'intervention gouvernementale : le prix reflète réellement les coûts ainsi que le bénéfice au point d'efficience ;
- une situation avec l'intervention gouvernementale, où des mécanismes de régulation sont appliqués par les pouvoirs publics afin d'atteindre des objectifs fixés par ces derniers.

L'analyse fondée sur la variation des prix, peut être effectuée le long de la filière. Dans le présent travail l'analyse concernera la production ainsi que la transformation.

La MAP va fournir un cadre comptable ordonné pour repérer les effets d'intervention spécifiques au fur et à mesure qu'ils s'accumulent aux différents stades de la filière. Les données chiffrées de la MAP peuvent être aisément maniées pour fournir des mesures adéquates et simples de l'impact des politiques sur l'efficience économique et d'autres objectifs.

Ces données chiffrées correspondent aux :

- prix financier ou prix du marché, prix que les acteurs économiques rencontrent effectivement dans leurs activités et dans lesquels les subventions et taxes sont comprises ;
- prix économique où prix de référence : prix sur les marchés internationaux.

La différence entre les deux types de prix représente les transferts qui vont informer sur le degré d'influence de l'intervention gouvernementale. Les données chiffrées sont représentées dans la matrice sous forme de tableau comme suit :

Tableau N°36 : Représentation de la Matrice d'Analyse des Politiques.

Données	Recette	Intrants échangeables	Ressources domestiques	Bénéfice
Prix du marché	A	B	C	D
Prix de référence	E	F	G	H
Transferts	I	J	K	L

Source : Analyse économique des politiques agricoles 1992.

La MAP est fondée sur le principe de « Bénéfice = Recettes – Dépenses ». Pour la formation des prix, en matière de dépenses lors de l'analyse, on fait la distinction entre les Biens échangeables (BE) composés de l'ensemble des intrants comme l'énergie, les charges liées à l'entretien, l'alimentation et la santé du cheptel et, les Biens non échangeables (BNE) où l'on retrouve les ressources de base telles que la terre, la main d'œuvre, la maintenance des infrastructures et leurs amortissements.

Les différentes soustractions effectuées seront utilisées pour mesurer le bénéfice en termes de prix de marché et de prix de référence. Elles permettent d'apprécier aussi l'impact net des politiques sur les prix des produits et intrants, ainsi que le bénéfice de référence net.

Les éléments de la MAP peuvent être utilisés aussi pour calculer des coefficients, qui mesurent l'impact des politiques sur les prix et sur l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Trois de ces coefficients sont les plus importants pour une évaluation des effets de politiques sur un ou plusieurs produits.

Définition :

- *Le coefficient de protection nominale (CPN) :* mesure l'impact des politiques sur les prix des produits. C'est le rapport entre le prix interne d'un produit et son prix de

référence (prix CAF plus mise à disposition hors droits de douane au prix FOB à l'exportation) : $CPN = A / E$

- *Le coefficient de protection effective (CPE)* : compare les valeurs ajoutées mesurées aux prix de référence et aux prix aux termes du marché. C'est une mesure plus complète de l'impact des politiques, puisqu'elle comprend l'effet total des politiques, sur les produits et sur les intrants : $CPE = (A - B) / (E - F)$
- *Le coefficient de coût en ressources domestiques (CRD)* : compare le coût de référence des ressources domestiques utilisées avec la valeur nette des devises étrangères ainsi obtenues ; le CRD mesure l'efficacité globale de la filière de production : $CRD = G / (E - F)$

2.- Evaluation des effets des politiques sur la production laitière :

a) Au niveau de la ferme :

A ce niveau d'analyse, il est utile de fixer au départ la réalité économique : le lait cru est cédé au niveau de la ferme au prix calculé sur la base de l'échantillon d'exploitations retenues à 27, 59 DA le litre plus une prime moyenne de 6,5 DA le litre calculée, (voir calcul en annexe).

Le prix de revient est calculé à partir de l'échantillon des exploitations retenues par la méthode d'Oscarsson (1971) tel que :

Prix de revient du litre de lait = (Total des charges – Produits annexes) / Quantité de lait produite par l'exploitation. Il est de 24,16 DA le litre.

Cette situation confirme que le soutien n'a pour but que de compenser les incohérences et insuffisances de disponibilités des intrants, supportées par le producteur. Ainsi, on peut qualifier le soutien de prime compensatoire.

On peut observer au niveau des exploitations n° 3, 4 et 13 que le coût est négatif ce qui signifie que les produits annexes qui ne sont autres que la vente des veaux, du fumier, etc..., couvrent la totalité des charges d'élevage dont l'activité principale est le lait.

Par contre pour les exploitations n° 10, 17, 19 et 20, le prix de revient est très élevé ce qui signifie que les charges d'exploitation de l'élevage sont très élevées par rapport aux produits annexes et à la quantité de lait produite. La cause principale de cette situation est, notamment pour les exploitations n° 10 et 17, la faiblesse du nombre de têtes de l'exploitation

(5 et 9 VL respectivement). Pour les exploitations 19 et 20, il s'agit d'insuffisance dans la gestion sanitaire du cheptel.

Tableau N°37 : Prix de revient du litre de lait (Exploitations de l'échantillon) 2003/2004

(Unité : Dinar Algérien (DA))

EXP	Charges totales d'élevage	production annexe	production laitière en litres	Coût du litre lait
EXP01	17 966 326	10 172 215	259 706	30, 01
EXP02	1 791 150	1 040 000	25 550	29, 40
EXP03	1 973 930	2 180 000	40 280	-5, 12
EXP04	1 895 500	2 780 000	23 475	-37, 68
EXP05	1 901 550	580 000	55 825	23 ,67
EXP06	2 400 100	900 000	43 300	34, 64
EXP07	2 661 400	2 200 000	36 725	12, 56
EXP08	3 861 340	1 280 000	94 170	27, 41
EXP09	1 448 840	1 138 000	40 550	7, 67
EXP10	1 479 925	130 000	18 000	75, 00
EXP11	3 225 700	2 400 000	51350	16, 08
EXP12	3 477 500	1 840 000	91 175	17, 96
EXP13	1 744 000	2 040 000	36 610	-8, 09
EXP14	1 313 100	488 000	60 750	13,58
EXP15	1 277 627	140 000	26 325	43, 21
EXP16	1 726 800	730 000	35 420	28, 14
EXP17	1 994 770	230 000	28 490	61, 94
EXP18	2 195 200	1 000 000	67 825	17, 62
EXP19	3 782 800	1 520 000	61 300	36, 91
EXP20	2 872 100	372 000	55 180	45, 31
MOYENNE	3 049 483	1 658 010,77	57 600,3	24, 16

Ces résultats mettent en évidence la réalité de l'élevage en Algérie : une faible maîtrise des techniques d'élevage (OFLIVE 2001) conduisant à des dépenses de plus en plus importantes, que les ventes de produits sont parfois incapables de couvrir.

Pour procéder à l'analyse des effets des politiques laitières au niveau de l'exploitation, il a été retenu comme prix financier, le prix moyen de cession calculé à partir de notre échantillon et comme prix économique, le prix établi à partir d'une moyenne des prix à la ferme de quelques pays européens comme référence (Hollande, Allemagne, France, Portugal). Ce prix économique est obtenu aux termes d'un taux de change retenu pour les besoins de l'analyse à 1 Euro = 100 DA (1 Euro=1.32 \$, 1\$=75 DA), et de la prise en compte des aides de l'Etat dans les pays européens comme incluses dans le prix de référence. (Veerman C.)

Tableau N°38 : Analyse des coûts du lait cru : Base Exploitations de l'échantillon.

Unité : DA/Litre

Rubrique	Structure	Prix financier	Prix économique	Transfert
Produits	Prix du litre de lait	27.59	32,00	-4.41
	Aide par litre de lait	6.50	-	6.50
Sous total 1 Prix Produit		34,09	32,00	2,09
Biens échangeables (BE)	Energie	1.88	2.17	-0.29
	Produits vétérinaires	0.46	0.52	-0.06
	Charges alimentaires	10,00	11.6	-1.60
	Charges diverses	0.34	0.39	-0.05
	Produits d'entretien	0.15	0.17	-0.02
Sous total 2 (BE)		12,83	14,85	-2,02
Biens non échangeables (BNE)	Terre	0.54	0.63	-0.09
	Main d'œuvre	8.17	9.48	-1.31
	Maintenance	0.69	0.69	0
	Amortissement	1.43	1.43	0
Ss total 3 (BNE)		10,83	12,23	-1,40
Sous total 4 =(BE+BNE)		23,66	27.08	-2.93
Autres charges (5)		0,49	-	-
Profit = 1 - (4 + 5)		9.94	4.92	5.02

A partir de ce tableau de l'analyse des coûts, on peut déduire que le prix financier du lait cru sur le marché local est supérieur au prix économique sur le marché international d'environ 7%. Néanmoins les biens échangeables (BE) sur le marché local ont un coût inférieur à celui du marché international de 15% ainsi que les biens non échangeables (BNE) de 13%.

En d'autres termes, les dépenses relatives aux consommations d'énergie, de l'alimentation du cheptel et son entretien et les coûts liés à la propriété de la terre, la main d'œuvre, la maintenance des infrastructures et leurs amortissements sont moins élevés localement que sur le marché international.

Cet état de fait conduit à un profit supérieur localement pour la production du lait cru que sur le marché international. Le profit moyen réalisé sur le marché local est d'environ 30% par contre sur le marché international le profit moyen n'est que de 15% environ

Tableau N°39 : Matrice d'analyse de la politique du lait cru.

		Unité : DA/Litre				
Rubrique		Recettes	BE	BNE	Impôts, taxes, assurances	profit
PF		34,09	12,83	10,83	0,49	9,94
PE		32,00	14,85	12,23	inclus	4,92
Transferts		2,09	-2,02	-1,40	0,49	5,02
CPN	1,06	<p>La détermination du coefficient de protection nominale qui est le rapport entre le prix du marché local et celui du marché international permet de connaître le niveau de l'intervention gouvernementale. Lorsque ce coefficient est supérieur à 1, il indique que le producteur de lait cru réalise un profit supérieur à celui qu'il pourrait réaliser en l'absence de l'intervention gouvernementale. Dans le cas présent l'effet net de l'intervention est une protection positive. En réalité c'est plus une compensation pour résorber le déficit engendré par le prix de vente administré durant de longues années et la lenteur de sa croissance.</p> <p>En appliquant une marge bénéficiaire de 15% (celle du marché international) au prix de revient du lait cru produit localement (24,16 DA/litre) et sans l'aide de l'Etat, le prix du marché local serait au même niveau que celui du marché international lorsque l'on déduit les subventions aux producteurs des pays européens (estimées à environ 10%). Ce prix que l'on pourrait appeler un prix d'équilibre, est de 28, 26 DA/litre à la porte de la ferme. Ce prix constitue une base de négociation non négligeable lorsqu'il s'agira de faire partie d'une zone de libre échange.</p>				
CPE	1,24	<p>Le coefficient de protection effective (CPE) est nettement positif et supérieur à 1, il montre que les coûts d'utilisation des Biens Echangeables (intrants) locaux sont faibles par rapport à ceux du marché international et qu'il existe une marge d'amélioration importante. Plus ce rapport est important plus il indique l'ampleur des marges de manœuvre pour une grande efficacité dans l'utilisation des moyens de production locaux..</p> <p>Il indique par ailleurs que le gain sur le litre de lait produit localement est supérieur à celui obtenu sur le marché international. Il n'en demeure pas moins que l'aide gouvernementale a un effet réel, dans la mesure où sa suppression conduit irrémédiablement à un gain nettement inférieur à celui que l'on obtient sur le marché international. Cette situation est principalement due à la faiblesse de la production laitière par unité de mesure.</p>				
CRD	0.71	<p>L'efficacité de la filière production laitière est faible, d'autant que l'utilisation des ressources domestiques n'est pas optimisée, ce qui laisse une marge de manœuvre qui peut générer plus de profit. Par rapport au niveau économique international, l'optimisation de la filière (0,71) se situe juste au dessous des ¾ de 1 (qui est l'optimum) indiquant que les réserves d'amélioration sont loin d'être épuisées. Comparée à la situation locale, ce rapport implique que la filière lait locale est fortement affectée sur le double plan de son efficacité interne (0,50) et de celle du niveau économique.</p>				

b) Au niveau de l'unité de transformation :

A ce niveau d'analyse, il est utile de souligner que la participation du lait cru local est très faible. Elle s'exprime sous forme de rapport entre les volumes utilisés pour la satisfaction des besoins à la consommation, sortie de la transformation.

Le prix réel de cession du lait pasteurisé, sortie de l'usine est de 23, 35 DA / litre, il est à l'échelle internationale l'équivalent de 35 DA / litre.

Au stade de la transformation, la matière première est composée des produits en approvisionnement (poudre de lait, MGLA) et de lait cru. L'ensemble Biens Echangeables (BE) est la somme des coûts des produits relatifs à la matière première utilisée, des produits nécessaires aux opérations de conditionnement (emballage) et d'entretien de l'unité de transformation (produits de nettoyage, etc.).

L'ensemble Biens Non Echangeables (BNE) est la somme des coûts relatifs aux services, (réception, pasteurisation, conditionnement), l'amortissement des équipements et la main d'œuvre.

Tableau N°40 : Analyse des coûts du lait en sachet de la laiterie de DBK.

Unité : DA/Litre

Rubrique	Prix en DA/L	Prix financier	Prix économique	Transfert
Produit	Prix de vente/litre	23.35	35	-11.65
BE	Matières premières (poudre lait, MGLA)	15.65	15.65	0
	Lait cru	0.95	1.28	-0.33
	Emballage	1.09	1.09	0
	Produits de nettoyage	0.06	0.06	0
	Autres consommations	0.44	0.88	-0.44
BNE	Services	0.15	0.55	-0.4
	Dotation / amortissement	0.43	0.43	0
	Frais du personnel	1.88	2.88	-1
Autres charges	Impôts et taxe	1.93	-	1.93
	Frais financiers	0.01	-	0.01
BE+BNE + Autres charges		22.59	22.82	-0.23
Profits		0.76	12.18	-11.42

Tableau N°41 : Matrice d'analyse de la politique du lait pasteurisé conditionné en sachet
Unité : DA/Litre

Rubriques		Recette	BE	BNE	Impôt, taxes, assurances	Profit
PF		23.35	18.19	2.46	1.94	0.76
PE		35	18.96	3.86	-	12.18
Transfert		-11.65	-0.77	-1.4	1.94	-11.42
CPN	0.66	<p>Le rapport entre le prix du marché local et celui du niveau international est en défaveur de la transformation: il est nettement inférieur à 1. Ceci indique que l'effet net de l'intervention de l'Etat est une protection négative vis-à-vis du producteur transformateur du lait pasteurisé et conditionné en sachet. Ce producteur reçoit un prix inférieur à celui qu'il recevrait dans une situation sans intervention gouvernementale. L'effet de taxation à la production en faveur de la consommation pénalise fortement la transformation et le conditionnement Cette pénalité est de l'ordre de 21% du prix du marché, elle s'exprime par la différence entre le prix de revient du lait (23,35) prévu à la transformation et le prix d'équilibre (28,26). Elle est encore plus fortement ressentie (environ 50%) par rapport au prix du marché international au vu des quantités transférables (-11, 42). Sans l'intervention gouvernementale le prix du litre de lait pasteurisé et conditionné en sachet coûterait environ 34,77 DA le litre.</p>				
CPE	0.32	<p>Dans la mesure où les coûts des biens échangeables sont à peu de choses près les mêmes au niveau du marché local et international pour la transformation et le conditionnement du lait pasteurisé, la forte faiblesse du coefficient de protection effective provient du fait que l'intervention de l'Etat se situe au niveau de l'absence de profit. En effet le coût des transferts compenserait totalement les profits qui auraient dus être ajoutés au prix de vente à la porte de l'usine. En d'autres termes l'activité de production de lait pasteurisé et conditionné en sachet est maintenue par l'intervention gouvernementale au stade de la suppression quasi-totale du profit. Le gain obtenu par l'activité de transformation dans ces conditions est presque nul, il est de l'ordre de 0,76 DA par litre cédé à 23, 35 DA à la porte de l'usine.</p>				
CRD	0.24	<p>La filière de la pasteurisation et conditionnement du lait au plan international est loin d'être à son niveau optimal. De grandes possibilités subsistent encore en l'état, du fait de l'existence d'un potentiel considérable en ressources non échangeables. Les niveaux de production bien maîtrisés par rapport au marché, ont fait que l'utilisation de ces ressources est restée faible au niveau international. Comparée au niveau local dont l'efficience se situe aux environs des 50%, cette situation reste dominante par la marge de manœuvre dont elle dispose. Dans le cas de l'ouverture plus grande du marché local avec l'absence de l'intervention gouvernementale et la participation au libre échange, le lait pasteurisé et conditionné provenant de l'extérieur risque d'être concurrentiel à plus d'un titre : outre la qualité, la réduction des niveaux de profits et la compensation à l'exportation d'une partie des coûts en biens échangeables et non échangeables.</p>				

**Tableau N°42 : Analyse des coûts de production du fromage à pâte molle
(En équivalant litre de lait de la laiterie de DBK).**

Unité : DA/Litre

Rubriques	Prix en DA/L	Prix financier	Prix économique	Transfert
Produits	A la vente	38.66	50	-11.34
BE	M. Première (poudre de lait, MGLA)	9.83	9.83	0
	Lait cru	9.64	13.05	-3.41
	Emballage	3.55	3.55	0
	Ferments ingrédients	1.54	1.54	0
	Produits de nettoyages	0.04	0.04	0
	Autres consommations	0.26	0.53	0.27
BNE	Services	0.15	0.55	-0.4
	Dot. amortissements	0.43	0.43	0
	Frais du personnel	1.88	2.88	-1
Autres charges	Impôts et taxes	1.93	-	1.93
	Frais financiers	0.01	-	0.01
BE+BNE+ autres charges		27.32	32.4	-5.08
Profits		11.34	17.6	-6.26

Lorsque le lait est transformé pour en faire du fromage, l'équivalent du litre de lait à ce stade acquiert une valeur plus élevée. Elle est nettement plus importante sur le marché international que local. La différence est de l'ordre de 30 % environ. En d'autres termes la fabrication du fromage au niveau local étant moins coûteuse qu'au plan international, il serait avantageux de le céder dans ce cadre à son prix concurrentiel.

Le profit envisageable sera d'autant plus important que la stabilité de la contribution du lait cru et des frais du personnel seront maintenus à leur niveau actuel d'une part et, d'autre part la suppression de la taxation à l'exportation sera réelle et les frais financiers pratiquement nuls. Il apparaît nettement à ce stade de la filière que la capacité de commercialisation d'un produit de qualité est la préoccupation majeure de toute activité de transformation.

L'implantation sur le marché de l'exportation devient le moyen le plus sûr de développer cette activité.

Tableau N°43 : Matrice d'analyse de la politique de fromagerie.

Unité : DA/Litre

Rubriques	Recettes	BE	BNE	Impôt, taxes, assurances	Profit
PF	38.66	24.86	2.46	1.94	11.34
PE	50	28.54	3.86	-	17.6
Transfert	-11.34	-3.68	-1.4	1.94	-6.26
CPN	0.77	<p>La différence entre les prix sur le marché local et international indiquant un écart important, conduirait à dire que l'introduction de fromages à pâte molle non subventionnés de l'extérieur aura peu de chances de supplanter la production locale au regard du prix. Toutefois le rapport prix / qualité (label) constitue un autre paramètre dont il serait fortement nécessaire de tenir compte dans la réalité du marché.</p> <p>Le rapport entre les deux prix, financier et économique nettement inférieur à 1 montre qu'il existe une grande marge de manœuvre pour atteindre un niveau d'équivalence qu'il serait judicieux de mettre à profit pour améliorer la qualité des produits de telle sorte qu'ils soient indéniablement concurrentiels.</p>			
CPE	0.64	<p>L'importance de l'équivalent relatif au prix économique (50) au plan international se justifie certainement par le niveau de vie et par conséquent reflète le pouvoir d'achat des populations pour ce type de produit maintenu fortement élevé par rapport à celui du marché local (38,66).</p> <p>Le coefficient de protection effective qui n'atteint que les deux tiers (2/3) de l'optimum révèle que les conditions sont réunies pour une meilleure gestion des capacités de fabrication des fromages afin d'atteindre des niveaux de qualité capables d'enraciner cette activité localement.</p>			
CRD	0.18	<p>L'activité de fromagerie n'utilise pas l'ensemble de ses ressources domestiques ; elle n'utilise qu'environ 20% de son potentiel. Il est vrai qu'au sens du prix économique c'est-à-dire le marché international, la recherche de la qualité est fortement influente ce qui explique le niveau de prix d'une part et d'autre part l'utilisation limitée du potentiel existant.</p> <p>Il est utile de souligner que l'activité fromagerie possède un aspect traditionnel fortement incrusté qui contribue aussi à orienter vers la recherche d'une qualité (label) difficile à concurrencer.</p>			

IV.- CONCLUSION DE LA PARTIE III :

Au terme de cette analyse des politiques laitières, il apparaît nettement que de graves lacunes subsistent à toutes les étapes, partant de la conception de ces politiques aux systèmes mis en place pour compenser les insuffisances observées tout au long de la trajectoire que suit le lait, de sa production à sa transformation.

Dans cette partie, nous avons présenté la zone d'étude dans laquelle ont eu lieu l'ensemble des travaux de terrain qui ont été menés pour déterminer les caractéristiques de ces politiques laitières et les paramètres d'analyse y afférents. Nous avons montré que cette zone d'étude de par ses critères socio-économiques, géographiques et climatiques, est représentative de l'élevage bovin laitier que l'on peut rencontrer à travers le territoire national. Elle est à la moyenne des niveaux de concentration du cheptel et des systèmes d'élevage existants.

L'échantillon d'exploitations agricoles, retenu reflète la structure des systèmes de production des zones laitières du pays. Les données recueillies, ont été obtenues à partir d'une collecte de terrain et d'interviews souvent difficiles à effectuer tant les contraintes indépendantes de notre volonté étaient présentes, de l'exploitation d'une documentation souvent partielle qu'il a fallu reconstituer tout au long des travaux et enfin d'une étude de ces données en utilisant un modèle de matrice d'analyse des politiques.

Nous avons pu déterminer le coût moyen du litre de lait cru à la porte de la ferme, le coût moyen du litre de lait pasteurisé et conditionné à la porte de l'usine et le coût moyen du litre équivalent transformé en fromage. L'analyse de ces coûts rapportés aux prix pratiqués à la consommation a permis de comprendre l'ampleur des difficultés rencontrées par la production laitière nationale.

On peut avancer que sans le soutien économique et financier de l'Etat, la production de lait cru est vouée à l'échec dans les conditions actuelles malgré les efforts consentis par les producteurs pour atteindre des niveaux de production appréciables. Souvent, on observe que ce sont les produits de la ferme, autres que le lait qui, de loin, sont à l'origine de la couverture des dépenses. Le lait intervient dans ce cas comme un appoint sur lequel il serait hasardeux de compter pour pouvoir subvenir aux besoins familiaux.

Ainsi l'auto consommation du lait cru est courante. Elle indique que l'agriculture de subsistance est encore fortement présente dans les zones d'élevage.

La production laitière est fortement subordonnée à la production de viande et non pas le contraire. Pour pouvoir inverser cet état de fait, des efforts considérables restent à consentir. Il s'agit d'investissements de développement dans les zones à haut potentiel mais dépourvues des moyens appropriés, en vue de démultiplier leurs capacités de production. La rareté des terres irriguées est une dimension dont il est nécessaire de tenir compte.

Le niveau de concentration du cheptel en est une autre. L'élevage laitier au même titre que le reste des spéculations exigeantes, demande par sa présence l'introduction et l'application de critères d'équilibre des systèmes de production et la mise en œuvre d'une politique d'aménagement agricole en adéquation avec les potentialités inventoriées.

Dans cette troisième partie nous avons analysé aussi les politiques laitières sous l'aspect de l'intervention gouvernementale. On s'aperçoit nettement que la production du lait pasteurisé et conditionné en sachet sur la base d'importations massives de poudre de lait est, une activité qui a créé de l'emploi et a permis de satisfaire les besoins en lait d'une population croissante.

En l'absence de l'intervention gouvernementale dans le cadre d'un libre échange, la suppression du profit observé jusqu'alors au niveau de cette activité disparaîtra, le prix du litre de lait pasteurisé et conditionné en sachet augmentera d'environ 30% par rapport à son prix actuel à l'étalage.

Malgré le fait que les coûts des biens non échangeables (infrastructures de base, main d'œuvre, etc.), soient inférieurs localement à ceux du niveau international, il n'en demeure pas moins que des efforts considérables devront être déployés pour atteindre la satisfaction en qualité notamment. Le produit local, pour être concurrentiel, devra aussi être en mesure de couvrir et maîtriser le marché, ce qui demanderait la mise en œuvre de nouvelles politiques de commercialisation jusqu'alors imperceptibles parmi lesquelles, par exemple le marketing.

Cette situation au point de passage à l'économie de marché est paradoxale du fait du maintien d'un état de dépendance accru en approvisionnement, pour un produit comme le lait, de large consommation avec une intervention gouvernementale fortement présente.

La transformation du lait cru en fromage reste dans ce contexte une voie de prospection assez viable avec l'acquisition de l'expérience dans le domaine de la qualité dans la mesure, où mis à part l'aspect label au niveau international, le produit local est concurrentiel sur le marché local. Il peut le devenir sur le marché international dans les

mêmes conditions de soutien et de prix. La recherche d'une qualité (label) se justifie dans ce sens par l'introduction de la notion de fromage de terroir et la dimension traditionnelle au niveau du marketing pour la consommation.

Cette troisième partie a permis de montrer que malgré les efforts des producteurs et de l'Etat d'une part et la volonté affichée de satisfaction des besoins de la population pour ce produit fortement incrusté dans le modèle de consommation, l'intervention gouvernementale ne pourra à elle seule contrecarrer les réalités du libre échange dont les conditions sont liées à la présence d'un marché porteur.

Quel que soit le niveau de soutien dans le cadre légal du libre échange, il sera difficile pour l'élevage local de s'élever au rang de producteur laitier, sans la mise en œuvre de projections à long terme impliquant d'une part l'accumulation des ressources par la valorisation des potentialités et d'autre part l'application des conditions d'approche du marché.

Ces conditions d'approche s'identifient aux formes de participation au développement de l'élevage par l'intégration effective de la production de lait dans la filière et la construction de fonctions : production de lait cru, production de lait pasteurisé et conditionné, production de fromages ou tout autre dérivé, dont la viabilité est directement liée au marché de la consommation. En d'autres termes, il s'agit de construire de façon concrète la filière lait, dans laquelle chaque maillon devrait être dépendant du reste.

PARTIE IV

TENTATIVE D'AJUSTEMENT DES POLITIQUES LAITIÈRES AUX REGLES DU COMMERCE INTERNATIONAL

I.- INTRODUCTION :

A la veille de l'entrée du pays dans le domaine du libre échange global, en adhérant à l'Organisation Mondiale du Commerce et en mettant en application les protocoles d'Accords avec l'Union Européenne dont l'entrée en vigueur date de septembre 2005, les questions fondamentales auxquelles les politiques laitières seront confrontées à l'avenir, dans ce contexte, sont fortement liées à la part d'influence de la politique de protection tarifaire qui n'existera plus.

La marge de manœuvre de la politique laitière actuelle par rapport aux disciplines de l'OMC reste très limitée. Les formes d'intervention de l'Etat en matière de prix et de soutien à l'investissement au profit de la filière lait n'ont pas permis d'obtenir les résultats escomptés. Cet état de fait conduit nécessairement les pouvoirs publics à une réadaptation de la politique financière dans toute sa dimension d'appui au développement du pays. La participation à l'amélioration des ressources physiques par la capitalisation effective des moyens de production constitue une des voies classiques de reformulation du système et du dispositif d'appui économique et financier à la filière. Toutefois, d'autres voies seraient à prospecter.

Dans cette quatrième partie de notre étude, nous tenterons de cerner les possibilités éventuelles de changement de la politique d'intervention et d'évaluer les effets sur les principaux acteurs de la filière dans le cadre du nouveau contexte économique mondial accéléré par le processus d'intégration économique régionale.

Nous essayerons, sur la base d'un aperçu analytique de la production mondiale de lait et des mécanismes qui la régissent, d'une part, et d'autre part l'impact des règles du commerce international sur la production locale, de proposer des voies à prospecter en vue d'asseoir une politique laitière appropriée aux besoins du moment et dotée de dispositifs de régulation lui permettant de s'adapter au aléas du commerce international.

II.- LE LAIT A L' ECHELLE MONDIALE :

La production mondiale de lait est en accroissement constant ; elle a été de 557 millions de tonnes en 1998, et se situe en fin 2004 aux environs de 600 millions de tonnes (FAO Last Reviewed 24/05/2005). Elle est structurée de manière simple :

-Lait de Vaches : 85 %

-Lait de Bufflonnes: 11%

-Lait de Brebis : 2%

-Lait de Chèvres : 2%

Les pôles les plus importants de la production laitière, en fin 2004, sont les Etats-Unis, (premier pays producteur mondial de lait de vache avec 77,2 millions de tonnes) et l'Union Européenne (des 15) avec 130,4 millions de tonnes (regroupant les zones les plus intensives de production et de concentration du cheptel bovin laitier telles que la Hollande, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie où l'on rencontre souvent des moyennes journalières de lactation supérieures à 40 litres / vache).

Avec les nouvelles intégrations en cours des pays de l'Europe de l'Est (10 pays) dans la « Zone Euro », la reprise après le fléchissement des années 90 de la production laitière dans cette région a favorisé la recherche de nouveaux modèles d'organisation et l'élaboration de stratégies en mesure de maintenir à moyen terme la prédominance de l'UE sur le marché international du lait. Toutefois de nouveaux pôles de développement de la production laitière à croissance rapide (supérieure à 5% /an) ont fait jour, notamment le Brésil (passant de 10 à 23,5 Mt entre 1990 et 2004) et l'Inde (de 40 à 88 Mt durant cette période en incluant le lait des bufflonnes).

Les volumes en équivalent lait faisant l'objet de transactions dans le commerce international ne représentent qu'une petite fraction de la production mondiale (environ 7% en 2004) mais constituent, par la diversité des zones d'importation, un facteur d'équilibre essentiel pour le maintien de l'activité socio-économique des pays exportateurs (USA, UE et notamment l'Océanie qui avec une production de 25 Mt contrôle le tiers du commerce international du lait). D'autres pays producteurs de lait, capables de modifier l'équilibre établi sur le marché international, tel le Canada, tentent de s'introduire à travers les cloisonnements

réglementaires défendus par d'autres pays détenteurs de parts de marché tels les USA et la Nouvelle Zélande.

Les principales zones d'importation sont l'Afrique du Nord, le Proche et Moyen Orient (20%), l'Amérique latine (33%), l'Asie du Sud Est (33%) ; le reste concerne les pays de l'Afrique Sub-saharienne.

Les prix au titre des transactions commerciales du lait, ont augmenté au cours de ces dernières années. Cet état de fait est dû essentiellement à l'influence des augmentations successives des prix des hydrocarbures, du fléchissement du dollar US et de la réduction des subventions accordées par l'UE à l'exportation. Ce dernier aspect qui a une influence importante sur la stabilisation du marché à l'exportation, fait l'objet d'âpres négociations entre les Membres de l'UE pour arriver à une solution en conformité avec les règles de l'OMC. A titre indicatif, la réduction des restitutions à l'exportation les a portés de 640 \$US la tonne en 2000 à 150 \$US en 2005.

Le prix de la tonne métrique de poudre de lait est passé de 1500 \$ US en 2000 à 2300 \$ US en 2005 (Smati S.).

III.- LES REGLES DU COMMERCE INTERNATIONAL :

Les règles fondamentales auxquelles s'astreignent les Membres de l'Organisation Mondiale du Commerce au titre de la réglementation se résument en quatre points essentiels :

- Non – discrimination, plus connue sous les initiales de traitement NPF (Nation la Plus Favorisée)
- Absence de restrictions quantitatives.
- Préservation de la valeur des concessions tarifaires.
- Transparence.

L'Algérie, qui incessamment deviendra Membre à part entière aura pour contrainte de développement de la filière laitière, la nécessité d'assurer :

- Les grands équilibres entre le milieu urbain et rural et les revenus de leurs populations, où la disparité présente une tendance à la croissance.
- La nécessité de conserver la stabilité sociale.
- La nécessité d'augmenter les emplois et la productivité.

- Les changements qualitatifs dus à la demande alimentaire.

Elle aura à mettre en place des politiques laitières innovantes au plan technique et audacieuses dans l'utilisation de plus en plus efficace de la ressource naturelle souvent limitée comme nous l'avons souligné dans la partie précédente (Partie III)

Elle accordera, en outre, à l'agriculture une attention des plus particulières notamment dans les changements structuraux d'exploitation face à l'ouverture vers une concurrence étrangère sans merci au cours des prochaines années.

Des efforts considérables ont été consentis pour parvenir à la satisfaction de pouvoir adhérer à l'OMC. Ces efforts s'articulent autour de :

* La suppression des mesures administratives d'encadrement du commerce extérieur (AGI, licences d'importation,..)

* Le démantèlement du système de protection non tarifaire.

* La réhabilitation de la protection tarifaire en même temps que la réduction et diminution des niveaux de taux de droits de douanes.

Ces actions ont visé la levée du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur ayant abouti dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel à la convertibilité du Dinar algérien pour les transactions commerciales et le libre accès à la devise pour les opérateurs économiques.

Pour pouvoir maîtriser le système de gestion de la dynamique du commerce, les seules dispositions législatives actuelles relevant du Code des douanes restent insuffisantes. Des contraintes subsistent. Elles concernent la cohérence des textes, l'application, l'accès à l'information...etc. La réforme tarifaire engagée en août 2001 a rendu cette nécessité de mise à niveau évidente, son aboutissement est prévu pour 2006.

L'Algérie est actuellement en cours de finalisation des négociations avec l'OMC. On peut d'ores et déjà considérer qu'à la fin de 2006, l'ensemble des monopoles sur les biens et services auront été levés. L'accès aux marchés des pays Membres et à tout type de produit

loyal et marchand sera ouvert. Cette règle s'appliquera au commerce des poudres de lait et MGLA au même titre que le reste des produits d'origine agricole.

Au sens des accords avec l'UE (voir extrait annexe 14) et de la future adhésion à l'OMC, l'Algérie a simplifié ses tarifs douaniers en réduisant les taux pour les produits agricoles et alimentaires. A partir de la loi de finances de 2001 qui avait prévu un taux de droit de douane maximum de 30% (alors qu'il était jusqu'alors de 45% pour plus de la moitié des produits d'origine agricole) la réduction des droits de douanes venait de s'enclencher.

La TVA sur les produits importés conservera globalement les mêmes taux sauf les viandes fraîches ou congelées, les poudres de lait, les farines et semoules pour protéger la production nationale. La loi a instauré une taxe spécifique additionnelle «sur 151 produits (18% du total des produits), taxe variant de 10 à 100% et un droit additionnel provisoire de 48% touchant 106 produits (12.5% des 848 produits de la nomenclature douanière) ; ce taux devant baisser progressivement pour devenir nul en six ans. (Benmihoub et Bedrani S.).

A la fin de 2006 le droit additionnel provisoire n'existera plus que pour quelques produits, la taxe spécifique additionnelle aussi.

IV.- PROSPECTIVE D'AJUSTEMENT DES POLITIQUES LAITIÈRES :

L'intervention gouvernementale s'est située principalement aux deux niveaux distincts que nous avons étudiés dans la partie précédente, la ferme et l'unité de transformation. C'est à ces deux niveaux de concrétisation directe, qu'il est nécessaire de s'attacher.

1.- Mode d'organisation au niveau de la ferme et de son environnement :

Le diagnostic de la situation de l'élevage bovin dans la zone d'étude reflétant l'impact des politiques antérieures et nouvelles et le mode de perception des effets du marché international ont conduit à l'identification des éléments permettant de comprendre les raisons de l'insuffisance de production et le manque à gagner significatif malgré les différentes formes de soutien et d'encouragement initiées.

La politique de renforcement des investissements à la ferme et l'implication des services d'appui a eu des effets sensibles mais encore insuffisants. La vitesse de croissance de la production laitière est restée peu significative, les progrès réalisés dans le cadre du développement du bovin laitier au niveau de la ferme, sont encore faibles.

Des caractéristiques d'évidence de la faiblesse de la production laitière au niveau de la ferme ont été relevées, il s'agit de :

- La taille limitée des fermes d'élevage.
- La faiblesse de la ressource en eau pour l'abreuvement et l'irrigation.
- Le nombre réduit de vaches laitières par ferme, dû essentiellement aux deux causes précédentes.
- La médiocrité des rations alimentaires.
- L'insuffisance du suivi technique.
- La faiblesse des systèmes d'organisation de la production et de la collecte.
- L'absence de cohésion entre l'approvisionnement et la production.
- L'insuffisance du suivi et de l'intérêt accordé au marché du bovin laitier.

Ces contraintes contiennent des éléments qui ont une incidence directe sur la faiblesse de la production. L'amélioration passe obligatoirement par la mise en place de moyens capables de lever ces contraintes et de modifier positivement le contenu de la production sans être à l'origine de difficultés nouvelles perturbatrices de l'environnement socio – économique de la ferme .

Pour cerner de manière efficace la mise en place de ces moyens, il y aurait lieu de définir et d'identifier l'unité d'organisation élémentaire en mesure de maîtriser les dispositifs et instruments à mettre en place et par laquelle transite l'ensemble des formes de soutien, d'encouragement, d'incitation et de sauvegarde des intérêts des producteurs. Il s'agit par ailleurs de caractériser la place qu'occupe l'exploitation agricole dans la chaîne de production laitière et de définir les relations qu'elle se charge d'entretenir avec les acteurs de son environnement. Il s'agit de l'élaboration d'un cahier de charges que chacun devra respecter.

Sur la base de ces éléments d'approche, il serait nécessaire de mettre en place un dispositif concret d'inventaire, de suivi et d'évaluation permettant d'engager des travaux de planification et de projections à concrétiser au fur et à mesure de la mise en place des actions de développement à l'échelle globale de l'aménagement du territoire. Initiées par l'intervention gouvernementale, ces actions de développement sont fortement appréciées au

niveau de la ferme, notamment l'appui à la mise valeur, l'amélioration des systèmes de mobilisation et d'adduction d'eau, le renforcement des voies d'accès, l'extension des sources d'énergie et l'acquisition d'équipements modernes de production. Il est utile de souligner chaque fois qu'il sera nécessaire que la libéralisation ne pourrait en aucune façon devenir synonyme d'anarchie et que l'obligation de planification et de cohérence de l'économie à l'échelle de la ferme est d'une importance capitale.

Les critères d'établissement de l'unité d'organisation élémentaire doivent être fondés sur la nécessité de permettre un suivi personnalisé de la ferme dans toutes ses activités de production et d'existence dans le tissu socio-économique de sa zone d'intervention. L'étude a permis d'entrevoir qu'une unité d'organisation élémentaire ne pourrait suivre de manière appropriée plus d'un millier de vaches laitières appartenant à plus d'une soixantaine de producteurs. Il est nécessaire de tenir compte aussi d'autres critères tels que l'accès, la proximité, l'homogénéité de la zone, les moyens de production et l'environnement socio-économique. Par ailleurs, cette forme d'organisation n'obtiendra les résultats escomptés qu'avec au moins une quinzaine de producteurs pour pouvoir répondre aux critères administratifs et juridiques qui régissent les modes d'organisation actuels des acteurs socio-économiques soucieux de bénéficier de la protection et du soutien de l'Etat.

En matière de production, il est utile d'instaurer le raisonnement en fonction de la vache laitière et l'espace vital normalisé qui lui est nécessaire. Les critères de rationalité exprimés sous cette forme engagent la réalisation d'investissements nouveaux tels que le volume de fourrage vert et implicitement les besoins en eau et la surface à l'irrigué, le dimensionnement des étables et des équipements d'exploitation. L'exemple de Dina Integrated Farm, dans le désert égyptien, illustre bien la richesse des possibilités que peut développer un pays. Cette ferme de 7000 ha, 5000 VL Holstein et 150 puits creusés jusqu'à 120 mètres de profondeur emploie 1000 personnes environ et produit 7000L/an/vache en moyenne. Ce type d'expérience d'envergure, l'Algérie ne l'a pas encore tenté, mais il est peu probable qu'elle échapperait à la règle, car l'objectif de développement de la production laitière est incrusté, et des tentatives de taille plus modeste ont été enclenchées, à titre d'exemple : l'exploitation de GEP Kherfi Frères de Guerrara fondée en 1988, 230 hectares, un forage de 1200 m de profondeur avec 110 Holstein et une moyenne de 25 litre / jour / vache. (Agroligne n°3, 2000)

Par ailleurs, la mise en place des programmes de santé animale implique nécessairement l'application de systèmes d'alimentation contrôlés avec une définition exacte

des rations alimentaires par phase et gabarit. Dans ce sens, la gestion appropriée d'un programme de formation par étapes aux techniques modernes de conduite d'élevage laitier est une condition incontournable dans la prise en charge du développement des productions du lait et de la viande, fortement liées entre-elles dans leurs aspects technique et socio-économique.

Le lait, dans la situation actuelle de sa production locale est peu rentable, il est fortement lié à la viande dont la rentabilité dans ces mêmes conditions est intéressante pour les producteurs, il ne peut en être dissocié. Le développement de la production de viande bovine entraîne nécessairement une croissance de la production du lait.

L'étude (3^{ème} partie) a montré que le niveau de rentabilité de l'exploitation d'élevage, à son seuil minimum dans le contexte actuel, se situe aux environs de la disponibilité de 7 vaches en lactation sur 300 jours à 3 500 litres au moins et une mise bas tous les 24 mois. Ainsi l'exploitation devra posséder au moins une quinzaine de vaches laitières et leurs descendances ce qui indique que la surface minimum devrait être de 11,25 ha dont 2,75 ha à l'irrigué. Beaucoup d'exploitations n'atteignent pas ce seuil minimum. C'est vers ce type d'objectif qu'il est nécessaire de s'orienter en réunissant les conditions rationnelles de cessions, de locations et de mises en valeur, pour permettre aux éleveurs faisant partie d'une même unité d'organisation élémentaire d'évoluer progressivement vers ce seuil minimum qui serait celui d'éleveur laitier. Par contre, en deçà, il s'agirait beaucoup plus d'éleveurs pour la viande. Le passage de la fonction de producteur de viande à producteur de lait est un progrès qui nécessite un accompagnement de gestion que l'unité devra prendre en charge.

L'unité d'organisation élémentaire est un maillon d'une importance primordiale mais inexistant dans la situation actuelle. Ses fonctions sont remplies par un ensemble éparse d'acteurs cloisonnés entre eux, assurant tant bien que mal une part de la collecte, la santé, l'administration, le financement lorsqu'il existe, etc. Il s'agit de regrouper au sein d'une structure l'ensemble de ces services d'appui à la production que les producteurs animeront au sein de leur unité d'organisation élémentaire qui agira en leur nom avec le soutien et la participation de l'Etat comme organe de suivi, d'encouragement et de régulation vis-à-vis de l'environnement. Cette structure pourra se charger d'assurer la collecte du lait au profit des producteurs par l'acquisition de ses propres moyens de transport et de stockage, de veiller à la santé des animaux et leur généalogie par le suivi, l'enregistrement et la gestion du marché du BLM, d'entreprendre les démarches nécessaires pour les approvisionnements réguliers en intrants et de contribuer en participant à l'identification, la planification et la mise en œuvre

des actions d'aménagement et d'investissements de l'Etat dans la zone qui la concerne. C'est à ce niveau que l'intervention gouvernementale est la plus efficace et qu'elle s'exprime sous forme de renforcement d'actions de développement et non pas de subvention à la production.

2.- Attitude de l'unité de transformation face au libre échange :

Avec la libéralisation totale du marché, vers la fin de l'année 2006, l'unité de transformation sera soumise au même titre que l'ensemble des entreprises à la concurrence du marché international.

L'étude a montré qu'il est nécessaire de prendre en compte les caractéristiques suivantes pour toute forme de développement de l'industrie de transformation du lait :

- La production laitière sur le marché international est excédentaire, ses possibilités de croissance sont énormes, son système de régulation obéit beaucoup plus aux conditions socio-économiques des pays exportateurs liés à leur stabilité qu'aux exigences des transactions commerciales. Le lait est un produit de large consommation à travers le monde, qui entre souvent dans le contexte d'accords régionaux du type préférentiel que l'OMC tente de réguler.
- La transformation du lait au plan international, qu'il s'agisse de fabrication de poudres, MGLA ou de pasteurisation et conditionnement, est performante et possède la capacité de réduire fortement les prix de revient conduisant à des niveaux de profits élevés et variables en fonction du marché.
- La recombinaison du lait à partir des importations en poudres et MGLA, au niveau local est soumise dans la situation actuelle à la restriction du prix administré à la consommation avec une absence de profit à la porte de l'usine.
- La pasteurisation et le conditionnement du lait cru pour la consommation sont rares. Lorsqu'il est commercialisé sous cette forme, le prix du lait est égal en équivalent DA au prix à l'étalage du marché international.
- La transformation du lait cru pour la fabrication de fromage est de loin avantageuse dans le rapport des prix entre le local et l'international. Toutefois il serait utile de tenir compte de l'équation des rapports prix / qualité (label) pour toute suggestion.

- La consommation locale, de manière globale, se situe autour de 3 Mt, (M.A.Nedjai 2005) la production nationale assure environ 2 Mt consommés au niveau des zones rurales. Le déficit de 1 Mt pour l'approvisionnement des zones urbaines principalement, est couvert à concurrence de 70 % par des importations sur le marché international sous forme de poudres, MGLA et autres produits laitiers.

A partir de cet ensemble d'éléments, force est de souligner que la transformation est directement liée à l'assurance de la disponibilité réelle d'un produit de large consommation sur le marché. Pour que la transformation puisse maintenir son activité, dans le contexte de l'économie de marché, il serait nécessaire de l'élever au rang d'activité stratégique de base de l'alimentation de la population au même titre que la minoterie par exemple et de lui assurer un niveau de profit à moyen terme capable de faciliter son développement.

L'intérêt porté par la production laitière dominante du marché international à l'outil de transformation local est indéniable, le maintien de son activité signifie que l'exportation vers ce marché local est encore viable et par conséquent prise en compte dans le système de régulation internationale des excédents.

3.- Le niveau des prix attendu sur le marché local dans le contexte du libre échange :

Actuellement le prix de cession du lait à la porte de l'usine locale étant de 23, 35 DA le litre avec un prix de revient calculé de 22,59 DA le litre, alors qu'au plan international le prix équivalent de cession est de 35 DA le litre avec un prix de revient de 22, 82 DA le litre. Le maintien de l'activité de l'usine locale impliquerait la nécessité d'autoriser une marge bénéficiaire de l'ordre de $35 - 22.59 = 12.71$ DA par litre au même titre que celle prélevée au niveau international. Toutefois, il serait contraignant de faire supporter par la consommation de manière brutale, le poids du retard accumulé dans la gestion du pouvoir d'achat de la population.

Dans une situation intermédiaire, la réduction totale de la taxation au niveau local pour ce produit, permettrait toutes choses égales par ailleurs une marge bénéficiaire de l'ordre de 2,69 DA par litre au profit de l'usine, soit 11,52 %. La concrétisation de cette situation permettrait à la transformation de maintenir son activité et d'assurer en partie la régulation du marché durant une période transitoire de nivellement des prix sur l'index du marché international.

V.- CONCLUSION DE LA PARTIE IV :

Il est difficile dans le contexte de la filière lait soutenue dans l'intégralité de ses maillons de pouvoir prédire son devenir dans le cadre d'une libéralisation totale du marché. Toutefois, il est certain que les changements qui auront lieu à cet effet ne modifieront en rien pour la population, dans l'immédiat, les traditions de large consommation du lait.

Il est fortement probable, face à une augmentation brutale du prix du lait d'observer une chute de consommation temporaire au niveau des centres urbains à forte densité. Cette situation que les pouvoirs publics tentent d'éviter par le jeu de la régulation au niveau de la transformation ne pourrait s'estomper que par l'amélioration de la qualité du produit dans son contenu et sa présentation en atteignant un niveau concurrentiel par rapport aux disponibilités sur le marché international.

La filière lait nationale, au même titre que les filières lait d'autres pays, connaîtra une amélioration certaine dans la mesure où les efforts de développement de la production agricole connaissent une accélération soutenue notamment par la mise en valeur à l'irrigué et l'organisation de plus en plus précise des systèmes de gestion et d'exploitation.

Au niveau de la ferme, l'accompagnement du processus de production est une condition incontournable ; elle l'est, dans l'ensemble des pays (sauf en N. Zélande où la filière est fondée sur le pâturage exclusivement sans intervention de l'Etat). Cet accompagnement s'identifie à la réunion des conditions d'amélioration des moyens de production d'une part et d'autre part à la création d'un potentiel d'organisation réel.

Au niveau de la transformation, il s'agit d'être présent sur le marché et d'en faire partie. Le fait d'être Membre de l'Organisation Mondiale du Commerce permet aux autres Membres d'accéder au marché local, comme au nouveau Membre d'accéder aux marchés des autres Membres. Dans ce libre échange il s'agira en premier lieu d'acquérir l'expérience nécessaire pour la maîtrise des mécanismes d'adaptation de toute nouvelle politique laitière.

CONCLUSION GENERALE

Notre essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce et l'intégration à la Zone de libre échange a permis d'établir un diagnostic de la filière lait et de comprendre les actions entreprises en sa faveur dans le cadre du développement du pays et en particulier celui de l'élevage bovin.

On peut d'ores et déjà conclure que la contribution des programmes antérieurs de développement dans leur ensemble, visant une augmentation effective de la production laitière, n'a pas été significative au point de créer les conditions réelles d'une croissance permettant d'espérer à terme la couverture de l'ensemble des besoins. Les interventions de l'Etat en termes de soutien aux prix et à l'investissement n'ont eu que des résultats limités. Dans sa structuration actuelle, la filière n'est pas rentable et non compétitive ; elle subirait fortement les conséquences du marché international, en zone de libre échange.

Les hypothèses de travail de l'essai se vérifient d'elles-mêmes, et l'on peut avancer que les actions contenues dans le dernier plan de développement (PNDA) constituaient un point de départ significatif dans la mesure où elles ont été orientées spécifiquement vers la ferme. Leur renforcement est fortement pressenti car elles concordent avec les disciplines exigées par le libre échange en ce qui concerne le lait en particulier. Toutefois les résultats attendus ne peuvent être significatifs qu'à moyen terme avec un appui soutenu et sans cesse croissant au développement.

Il peut être aussi affirmé que les politiques d'intervention gouvernementale sur les prix et le soutien à l'investissement, vont connaître des adaptations successives aux différents contextes nouveaux tels qu'ils se présenteront dans le cadre d'une intégration au libre échange. Ce sont des politiques qui viseraient le moyen terme dans une première phase jusqu'à la fin de la période transitoire (12 ans) qui verra disparaître l'ensemble des taxations et impositions. Ces politiques, au risque de créer des distorsions entre les différents segments de la filière, s'orienteront de manière irréversible vers l'appui au développement du pays et la participation à l'amélioration des ressources physiques et la meilleure maîtrise des moyens de production.

Notre diagnostic montre que la filière n'est pas structurée pour pouvoir affronter le marché et encore moins le libre échange. Elle est constituée d'un ensemble de maillons de nature éparse sans relations perceptibles d'intérêts économique et social. Ce sont des agriculteurs, des producteurs de fourrages, des importateurs d'aliments du bétail, des unités de transformation aussi, des structures administratives et financières, des organismes de conseil au niveau régional et national sans incidences effectives sur le devenir immédiat et concret de l'évolution à imprimer à la filière.

La demande en lait au niveau national s'est fortement accrue ; elle pourrait être de l'ordre de 4,5 Mt et n'est couverte qu'aux deux tiers (2/3) seulement dont 70% sont fournis par les importations. Tous les efforts menés jusqu'à présent par l'Etat pour améliorer la production se sont soldés par des fluctuations peut convaincantes et ne répondent pas aux besoins croissants de la population. La filière lait reste déstructurée avec un taux de collecte frôlant les 10% ; et d'intégration dans le processus de transformation de 5% seulement. L'absence d'organisation à la base de la filière fait que, quel que soit le type de soutien, il sera totalement absorbé sans résultat visible.

Le renforcement des maillons de base par la mise place de formes d'organisation susceptibles d'agir pour le compte et au nom des producteurs, avec la capacité de gérer, l'amont et l'aval de la ferme constituera un progrès indéniable en mesure de faciliter la structuration logique de la filière dans un contexte de libre échange. L'unité d'organisation élémentaire est un maillon de base nécessaire à la prise en charge des actions de développement, de négociation et de démarches administratives et juridiques portant sur l'intérêt des producteurs.

Le développement de l'agriculture en général et celui du bovin en particulier, sont fortement liés à la politique de l'eau. Les insuffisances en matière de mobilisation et de distribution ainsi que les cycles de sécheresse subis depuis l'indépendance ont fait que les efforts consentis sont restés peu significatifs au regard des besoins à la consommation. Aujourd'hui, l'agriculture et l'élevage sont engagés dans un double processus de négociations et de réformes qui déterminera leur devenir.

Le nouvel environnement socio- économique qui se crée va-t- il contribuer à leur essor ou bien les précipiter dans un tourbillon duquel il leur serait difficile de sortir ? Cette question qui relève de la pertinence des arguments avancés lors des négociations en matière de possibilités de protection d'une agriculture ne disposant pas de moyens pour se mesurer à

celles qui dominent le marché international, est d'une importance capitale. Elle permet de définir les niveaux de soutien concédés dans le temps et l'espace pour la réalisation d'objectifs permettant de sortir du cycle de sécurisation alimentaire à partir du marché international, à celui de la satisfaction des besoins par l'auto-suffisance et garantir le libre échange dans un contexte de concurrence et d'égalité des chances sur le marché.

Bien que le modèle de croissance local ait fortement accentué la logique d'importation par rapport à la recherche d'une dynamique productive interne fondée sur la construction d'un patrimoine de connaissances technologiques, il n'en demeure pas moins qu'il dispose de ressources suffisantes capables d'organiser le secteur productif agricole et d'élevage en particulier, et de les rendre performants au point de pouvoir négocier chaque étape de développement du libre échange, en tenant compte de ses propres insuffisances.

Il est certain que les prix des produits connaîtront des fluctuations significatives au cours des prochaines années. L'application de nouvelles règles de commerce international, en conformité avec les règles de la Zone de libre échange avec l'Union Européenne et celles régies par l'Organisation Mondiale du Commerce vont entraîner une modification progressive mais soutenue de la structure des prix. Ces règles sont exigeantes dans la réduction de tout système de protection d'une part mais elles présentent des faiblesses dans la capacité de gérer de manière rigoureuse le jeu des subventions aux produits agricoles des agricultures dominatrices du marché international et leur organisation de la régulation des stocks d'autre part.

Notre essai a permis d'identifier une zone d'étude dans laquelle un échantillon de fermes s'adonnant à l'élevage a été retenu. Une analyse des politiques laitières au travers de l'intervention gouvernementale a été réalisée. Elle montre que le prix de revient du lait cru à la porte de la ferme (24,16 DA / litre) est nettement inférieur à celui (28,26 DA/ litre) de la ferme qui assure la fourniture du marché international dans le contexte d'une absence totale de subvention à l'exportation. L'intervention gouvernementale locale est une protection positive négociable dans un cadre global de transfert. Elle montre aussi que l'efficacité de la filière locale est faible par rapport à celle du niveau international qui possède un énorme potentiel encore peu exploité.

Notre étude indique que l'intégration dans la Zone de libre échange de la filière lait va être à l'origine d'effets positifs pour l'unité de transformation par la nécessité de libéralisation des prix administrés et par conséquent la possibilité d'enregistrer un profit, jusque là pratiquement absent. Ce profit proviendra de l'élimination des taxations d'une part et d'autre part du calcul d'un prix de vente réel à la porte de l'usine.

L'élevage du bovin pour le lait est un système peu rentable dans le contexte actuel de l'agriculture mais intimement lié à celui de la viande qui lui permet la couverture de l'ensemble des dépenses de la ferme. Il est difficile de les dissocier. Par contre, il est hautement significatif de les rendre complémentaires par la définition des seuils à partir desquels la nature et les formes de soutien se différencient dans l'un et l'autre des systèmes. Au dessous d'une surface de 11, 5 ha dont 2,75 ha à l'irrigué pour le vert, il s'agit de ferme d'élevage entrant dans le cadre de la production de viande et faisant partie d'un système d'élevage de subsistance à caractère familial où les troupeaux sont de faibles tailles, rendant l'encadrement technique rapproché difficile à mettre en place et l'introduction de l'innovation technique, imperceptible dans l'immédiat et constituant une entrave majeure quand à la modernisation et l'intensification de la production laitière. Pour cette forme d'élevage, la caractéristique essentielle est le soutien nécessaire pour l'acquisition de nouvelles surfaces en mesure d'être exploitées pour atteindre le seuil de producteur de lait.

Parallèlement, la faiblesse de technicité chez les éleveurs dans la maîtrise et la rigueur de la conduite du troupeau, la rationalisation de l'alimentation, l'exploitation des techniques de reproduction, incite à une révision globale des systèmes de formation et d'acquisition des données qui n'offrent aucune possibilité d'organisation des éleveurs, et par conséquent l'absence d'un potentiel de négociation face aux acteurs des autres segments de la filière notamment au niveau du marché et de l'approvisionnement. C'est de la capacité de pouvoir s'organiser que dépendra de loin la vitesse de croissance de la filière et de l'établissement de politiques adéquates dans un cadre de libre échange.

BIBLIOGRAPHIE

- ACCORD Euro - Méditerranéen entre la communauté Européenne et l'Algérie, Edition 2005.
- AMELLAL R. : La filière lait en Algérie entre l'objectif de la sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance, Option méditerranéennes série B n°14, 1995, PP229-238.
- AMROUN M., CHERFAOUI M. L., MEKERSI M. : Le programme national de réhabilitation de la production laitière : objectifs visés, contenu, dispositif de mise en œuvre et impacts obtenus ; Recherche agronomique n°14, 2004, PP 65-77.
- ARIF S., ZGA K. : Industrie Agro-alimentaire et dépendance envers les approvisionnements extérieurs : le cas Algérien, Edition Publi sud 1993, OPU, 207P.
- BAHRI R. : La bataille du lait, Revue Green Algérie n°06 avril 2005, PP 16-17.
- BEDRANI S : Algérie, Economie et Agriculture en 2001, Edit. Août 2002 ,34P.
- BEDRANI S., BOUAITA A. : Consommation et production du lait en Algérie : éléments de bilan et perspectives, Revue du CREAD n° 44, 1998 Alger, PP.44-70.
- BEDRANI S., CHEHAT F., ABABSA S. : L'Agriculture Algérienne en 2000 une révolution tranquille : le PNDA, perspective agricole n°01, INRRA 2001, 60P.
- BENABDELAZIZ S. : Production laitière : Le secteur privé en plein essor, revue Agri Economique n°30, Décembre 2004, PP 24-27.
- BENABDELAZIZ S. : Elevage et Collecte des Activités à promouvoir, Revue Agri Economique n°30 Décembre 2004, PP 30-32.
- BENCHARIF A. : Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie : état des lieux et problématiques, options méditerranéennes, Série B./ N° 32, 2001, CIHEAM , PP 25-46.
- BENELKADI K. : Industrie du lait en Algérie, Magazine Magvet, Spécial n°50 Avril - Mai 2005, PP21.
- BENMIHOUB, BEDRANI S. : Evolution des tarifs douaniers des produits agricoles et alimentaires 2001-2002, CREAD Alger Edit 2002.
- BEN SAID T, BOUDICHE S, TRIKI S : Etude d'impact de l'accord d'association Tunisie – Union Européenne pour un secteur stratégique lait et dérivés, Options méditerranéennes, Série B./ N° 32, 2001, CIHEAM.
- BOUKELLA M. : Les industries Agro- alimentaires, Options méditerranéennes N°19, 1996, CIHEAM CREAD, PP.40.
- BOULAHCHICHE N. : Etude des système de production bovins : caractéristiques structurelles et fonctionnelles de quelques exploitations agricoles à élevage bovin en Mitidja, Thèse de Magister, INA El Harrach 1997. .

BOUMGHAR M. Y. : La filière lait en Algérie, Revue Agroligne n°03 Avril 2000, PP 8-9.

BOURBOUZE A. : Le développement des filières lait au Maghreb, Conférence d'Agropolis Museum, 05 Mars 2003.

BRABEZ F : Diagnostique et analyse de filière, janvier 2002.

CHEHAT F. : La filière lait au Maghreb, revue Agroligne n°23 Juillet - Août 2002, PP 12-13 et 19- 22.

CHAMBRE ALGERIE NNE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE : l'Algérie se prépare à l'OMC, Mutation n°40 – II - 2002, 57P.

CHERFAOUI A : Essai de diagnostic stratégique d'une entreprise publique en phase de transition, cas de la laiterie fromagerie de Boudouaou (Algérie), mémoire de Master of Science, CIHEAM - IAMM, DEC.2002 ,168P.

FAO : Perspectives alimentaires, Bulletin n° 5 Décembre 2002.

FAO: Word Milk Production, FAO STAT Last Revieww (www. Net) 24 Mai 2005

GOLDMAN H., GRODZINS C., CHARLES M. : Analyse économique des politiques agricoles .document de formation FAO, 1992, 202 P.

KARALI R. : Maroc, Mesures incitatives pour l'amélioration de la production laitière, Revue Agroligne n°03 Avril 2000, PP 39.

KAOUKEB K. : Un exemple d'élevage laitier dans le sud Algérien, Revue Agroligne n°03 Avril 2000, PP 16-17.

MADR (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural) : Revue du secteur Agricole en Algérie (RSSA) ; Analyse de l'évolution des politiques du secteur, Mai. 2002 ,77 P.

MADR, (DSASI) : Statistiques agricoles, superficies et production, Séries A et B 2001, 2002, 2003, 2004, 2005.

MADR, (DRDPA) : Analyse globale des filières, filière lait mai 2001, PP 159-176.

MADR (DSASI) : Rapport sur la situation du secteur agricole en 2001, 79P.

MADR (DSASI) : Commerce extérieur agricole période 1997 - 2002. Edit 2003

MADR : L'agriculture dans l'économie nationale 1990 1999 Edit 2000.

MADR : Le PNDA 2000, Dispositif de soutien par le FNRDA.

MADR : Le PNDA 2005, Dispositif de soutien par le FNRDA

MAHLKOW - NERGE K : Trois traites par jour au Schleswig-Holstein, Revue planète agriculture, n°02, Janvier 2005, PP 42-43.

MEZANI H. Le lait, une politique dévastatrice, Revue Agroligne n°03, Avril 2000, P 10 à12.

- MEZANI H. : Le marché mondial du lait, revue Agroligne n°03 Avril 2000, P 37.
- MEZANI H. : La satisfaction des besoins en lait en Tunisie, un objectif atteint, Revue Agroligne n°03 Avril 2000, PP 43.
- MOKDAD F. : Importation de produits laitiers en l'Algérie, éternelle vache à traire ? Revue Agroligne n°03 Avril 2000, PP15.
- NAIT-MAZI A. : Le désert égyptien source d'abondance en lait, Revue Agroligne n°03 Avril 2000, PP40-41.
- NEDJAI M. A. (ITELV): Panorama de l'élevage bovin Algérien, Magazine Magvet Spécial n°50, Avril - Mai 2005, PP22.
- NEDJAI M. A. (ITELV) : La filière « lait » Magazine Magvet Spécial n°50, Avril - Mai 2005, PP22.
- OFILIVE : Eléments de réflexion sur la filière lait en Algérie, Edition 2001, 159 P.
- ONS, (Office National des Statistiques) l'Algérie en quelques chiffres résultats 2003, n°34, Edition 2005, 56P.
- OUAKLI K., YAKHLEF H., 2003, performance et modalités de production laitière dans la Mitidja, in revue recherche agronomique n° 13, dec2003, PP 15-24.
- PLAN triennal 1969-1971.
- PLANS quadriennaux 1972-1975, 1976-1979.
- PLANS quinquennaux 1980-1984, 1985-1988.
- REVUE AGROLINE : Le secteur laitier européen en 2004 conjoncture morose, Revue Agroligne n°36 Décembre 2004, PP21-22.
- SMATI S. : La flambée des prix sur les marchés internationaux, la filière lait mise à mal, Evènement 2005
- VEERMAN C., 2004. Ministre de l'Agriculture de la HOLLAND Interview IN VEEPRO MAGAZINE VOL.53 MAI 2004, PP4-7.
- YAKHLEF H. : La production extensive du lait en Algérie, Options méditerranéennes, n° A-6, 1989, PP 135-139.
- YAKHLEF H., PLUVINAGE J., EDDEBBARH A., CHOUCHEM A., BOURBOUZE A., Analyse comparée de l'effet des politiques laitières sur les structures de production et de collecte dans les pays du Maghreb, Options méditerranéennes n° A-6, 1989, PP 247-258.

LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE

Tableau N°1 : Evolution des effectifs (1990-2005)	13
Tableau N°2 : Evolution des superficies fourragères et leur part dans la superficie agricole totale 1989-2005	16
Tableau N°3 : Evolution des surfaces et des productions des prairies naturelles et jachères fauchées entre 1989 et 2005	17
Tableau N°4 : Evolution des fourrages cultivés en Algérie 1989- 2005	18
Tableau N°5 : Les capacités et la collecte par zone en 2000	22
Tableau N°6 : Importations de lait et produits laitiers de l'Algérie	24
Tableau N°7 : Evolution des importations de la poudre de lait et MGLA	25
Tableau N°8 : Flux du marché de consommation	26
Tableau N°9 : Evolution des disponibilités en lait en Algérie	27
Tableau N°10 : Evolution des prix à l'importation PDL + MGLA	28
Tableau N°11 : Evolution des quantités de lait traitées et transformées par l'ONALAIT	37
Tableau N°12 : Répartition des dotations par rubrique d'investissement 1995-1999	47
Tableau N°13 : Inventaires des faiblesses du programme de réhabilitation 2000	50
Tableau N°14 : Consommation des crédits accordés dans le cadre de la politique de réhabilitation de la production laitière 1995-2000	51
Tableau N°15 : Réalisations physiques / investissements à la ferme 2000-2003	52
Tableau N°16 : Evolution de la collecte, du nombre d'éleveurs et collecteurs de lait	52
Tableau N°17 : Structure des systèmes d'élevage	53
Tableau N°18 : Evolution des droits de douanes en Algérie	56
Tableau N°19 : Evolution du Budgets agriculture / filière lait et part des fonds de soutien	57
Tableau N°20 : Répartition générale des terres agricoles de la zone d'étude	65
Tableau N°21 : Effectifs des différentes espèces d'animaux	66

Tableau N°22 : Répartition des différentes cultures	67
Tableau N°23 : Evolution des capacités de production de DBK 2002-2004	68
Tableau N°23 bis : Evolution des capacités de production et le taux d'utilisation des capacités réelles de DBK 2002-2004	69
Tableau N°24 : Evolution de la production physique de DBK 2002-2004	70
Tableau N°25 : Evolution des pertes à la production	71
Tableau N°26 : Evolution de la collecte de DBK / GIPLAIT 1996-2004	72
Tableau N°27 : Evolution de la collecte du lait cru par Wilaya de la laiterie de DBK 200-2004	72
Tableau N°28 : Evolution du nombre de producteurs livreurs par Wilaya 2002-2004	73
Tableau N°29 : Evolution du lait cru au niveau de la laiterie de DBK 2002-2004	74
Tableau N°30 : Répartition des exploitations par région et statut juridique	75
Tableau N°31 : Répartition des terres de l'échantillon	76
Tableau N°32 : L'assolement fourrager des exploitations de l'échantillon	77
Tableau N°33 : La répartition du cheptel de l'enquête	78
Tableau N°34 : La répartition des réformes et ventes d'animaux	79
Tableau N°35 : La production laitière annuelle par exploitation	80
Tableau N°36 : représentation de la Matrice d'analyse des politiques	82
Tableau N°37 : Prix de revient du litre de lait 2003-2004	84
Tableau N°38 : Analyse des coûts du lait cru : Exploitations de l'échantillon	85
Tableau N°39 : Matrice d'analyse de la politique du lait cru	86
Tableau N°40 : Analyse des coûts du lait en sachet de la laiterie de DBK	87
Tableau N°41 : Matrice d'analyse de la politique du lait pasteurisé et Conditionné en sachet	88
Tableau N°42 : Analyse des coûts de production du fromage à patte molle	89
Tableau N°43 : Matrice d'analyse de la politique de fromagerie	90

LISTE DES FIGURES DANS LE TEXTE

Figure N°1 : Evolution de l'effectif bovin laitier 1990 – 2005	14
Figure N°2 : Evolution de la production locale en lait 1989- 2005	19
Figure N°3 : Evolution de la production laitière 1990- 2000	19
Figure N°4 : Evolution de la collecte du lait cru 1969- 2004	20
Figure N°5 : Evolution de la part de la collecte du lait cru dans la production laitière nationale	21
Figure N°6 : Structure et répartition de la collecte de lait cru en million de litres en 2000	22
Figure N°7 : Evolution du taux d'intégration du lait cru dans la transformation industrielle 1969-2003	23
Figure N°8 : Représentation schématique du bovin laitier dans le Nord de l'Algérie	31
Figure N°9 : Restructuration de l'ONALAIT 1983	38
Figure N°10 : Collecte du lait cru livré à GIPLAIT 1996-2001	49
Figure N°11 : Evolution du taux d'intégration de la collecte de lait à la transformation	54
Carte de situation géographique de la zone d'étude	62

ABSTRACT

Evolution of the milk channel remain under the pressure of articulation difficulties linked with the divers components segmentation. This situation is the result of the great number of intervenings structures and bodies with divergent interests.

The public efforts, granted from the independance période to achieve the ambitious challenges fixed for the global improvement of the dairy channel were not enough the reach the result projected .

Among the recorded causes, financial models and there heavy applicated systeme are on the preponderant place.

The milk industry is at the critical phase as regading the insufficiency local production aggravated by the very limited collect mean and an international market of raw materials who escape any form of price control.

This work indicates that probably economic recovery of the chanel will move on the way with implementation of actions who can improve organization, normalisation, economical and financial follow, periodical evaluation of the divers segments under a control and regulation organism into the logical space of concurential opening.

Key words : channel, dairy channel, milk industry, regional integration, mondialisation.

RESUME

En Algérie, la filière lait connaît des difficultés d'articulation entre ses différents segments. Cette situation est le résultat de la présence d'un grand nombre d'intervenants dont les intérêts sont souvent divergents.

Tous les efforts consentis par la Puissance publique depuis l'Indépendance n'ont pu atteindre les résultats escomptés. La cause principale revient aux financements inadéquats par rapport aux objectifs finaux et aux besoins réels de la filière.

L'industrie du lait, quand à elle se trouve dans une phase critique, face à une production locale insuffisante, aggravée par un taux de collecte dérisoire, et une augmentation des prix de la matière première sur les marchés internationaux.

Ce travail confirme l'absence d'un organe de régulation effectif qui permet d'étudier et d'instaurer des solutions durables aux problèmes rencontrés par les différents acteurs de la filière.

Mots clé : Filière, élevage, industrie laitière, intégration régionale, mondialisation.

ANNEXES

ANNEXE 01

Tableau N°01 : Evolution de l'effectif bovin laitier BLM, BLA (1990-2005).

Unité : Tête

ANNEE	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
BLM	168500	165986	175613	188101	198000	206090	214000	114740	120600	247100	260000	265650	223055	192824	243290	204240
BLA	628910	567964	602967	564749	515990	492560	462720	520920	555130	740620	752000	741580	681870	640860	630468	624590
Total VL	797410	733950	778580	752850	713990	698650	676720	635660	675730	987720	1012000	1007230	904925	833684	873758	828830

Source : Ministère de l'agriculture Oct. 2006.

Tableau N°02 : Evolution de la production locale en lait cru, de la collecte et le taux de collecte (1989-2004).

Année	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
P,NA 1000L	970000	900000	944000	980000	1016000	1057000	1050000	1100000	1050000	1180000	1550000	1585594	1637211	1541000	1660653	1915000
Collecte 1000L	45156	37062	38593	63918	78095	81511	125011	137634	114000	96000	97000	100700	93500	129500	107471	108000
TAUX Coll%	4,66	4,12	4,09	6,52	7,69	7,71	11,9	12,51	10,86	8,14	6,26	6,35	5,71	8,40	6,47	5,64

Source : Ministère de l'agriculture 2005.

Tableau N°03 : Evolution de la production locale en lait cru du BLM et BLA (1990-2000).

Unité : 1000 L

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
BLM	331000	414000	439000	465000	498000	515000	535000	500000	575000	680000	845000
BLA	369000	330000	341000	351000	362000	365000	369000	360000	360000	430000	375000
AUTRES	200000	200000	200000	200000	197000	170000	196000	190000	245000	290000	363000

Source : Mémoire d'ingénieur par Melle Zerrouki Anissa 1999-2000.

Annexe N°02

Tableau N°04 : Evolution de la collecte du lait cru (1000L) et le taux d'intégration du lait cru dans la transformation 1969-2003.

Année	Pro Indus 1000L	Collecte 1000L	TAUX INTEGRATION %
1969	39816	29066	73
1970	56182	41013	73
1971	57087	34252	60
1972	78743	33072	42
1973	148236	32612	22
1974	195065	33161	17
1975	221117	39801	18
1976	270914	59601	22
1977	300000	63000	21
1978	311111	56000	18
1979	345714	48400	14
1980	435000	43500	10
1981	460526	35000	7,6
1982	504053	28731	5,7
1983	531700	31902	6
1984	559083	33545	6
1985	630185	40962	6,5
1986	756296	53697	7,1
1987	809870	80987	10
1988	858421	65240	7,6
1989	940750	45156	4,8
1990	639000	37062	5,8
1991	1043054	38593	3,7
1992	1183667	63918	5,4
1993	1259597	78095	6,2
1994	1293825	81511	6,3
1995	1188550	125011	10,5
1996	1186287	137634	11,6
1997	1042696	112745	10,8
1998	1020000	92020	9
1999	980000	92900	9,5
2000	900000	100700	11,2
2001	850000	93500	11
2002	786000	129500	16,5
2003	721000	107471	14,9

Source: Master of Science par Cherfaoui A 2002, Ministère de l'agriculture, GIPLAIT.

ANNEXE 03

Tableau N°05 : Evolution de la collecte et du taux d'intégration de GIPLAIT 1996-2004

Unité : 10³

Région	Paramètre	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Centre	collecte	23425	18253	16749	18972	24494	23519	22609	21404	26889
	taux%	4		3	4	5	5	5,74	6,38	8,87
Région Est	collecte	50794	33400	29269	30036	30938	25456	22900	18128	22544
	taux%	15		10	11	12	11	11,22	10,28	14,11
Région Ouest	collecte	63377	60930	45998	43971	45351	42418	40794	36677	421361
	taux%	21		23	21	22	26	27,58	29,83	4138
Total GIPLAIT	collecte	137596	112583	92016	92980	100783	91363	86303	76209	91790
	taux%	11		9,5	10	11	11	11,58	12	16,21

Source : GIPLAIT 2005.

ANNEXE 04

Tableau N°06 : Répartition des terres de l'échantillon.

EXP	Surface totale	Dont surface louée		Surface en fourrages		Surface en céréales		Surface fourragère irriguée	
	HA	HA	% de ST	HA	% de ST	HA	% de ST	HA	% de SF
1	235,74	0	0	137,24	58,21	42	17,81	51	37,16
2	16	10	62,5	16	100	0	0	4	25
3	25	0	0	23	92	0	0	15	65,22
4	25	20	80	11	44	4	16	4	36,36
5	39	0	0	16	41,02	0	0	4	25
6	30	0	0	20	66,66	6	20	6	30
7	32	15	46,87	7	21,87	0	0	2	28,57
8	50	50	100	35	70	5	10	15	42,86
9	22	0	0	10	45,45	0	0	1	10
10	16,5	5	30,3	7	42,42	6	36,36	0	0
11	22	20	90,91	20	90,9	2	9,09	0	0
12	30	20	66,66	28	93,33	0	0	0	0
13	9	4	44,44	9	100	0	0	3	33,33
14	15	11	73,33	14	93,33	0	0	0	0
15	12	8	66,66	10	83,33	0	0	0	0
16	2	0	0	0,8	40	0	0	0,8	100
17	10	6	60	10	100	0	0	0	0
18	42	30	71,43	15	35,71	0	0	4	26,66
19	60	0	0	7	11,66	14	23,33	1	14,58
20	78	0	0	33	42,31	25	32,05	6	18,18
TOT	771,24	199	25,8	429,04	55,63	104	13,48	116,8	27,22

ANNEXE 05

Tableau N°07 : L'assolement fourrager des exploitations de l'échantillon.

EXP n°	AVOINE	ORGE	TREFLE	LUSERNE	SORGO	REA GRAS	TOTAL
1	15	27,24		6	51	38	137,24
2	11	2	1		2		16
3	8		3		12		23
4	6		1		4		11
5	12				4		16
6	14				6		20
7	7		1		1	1	10
8	10		10		15		35
9	6		1	1	2		10
10	5	2					7
11	18		1		1		20
12	18	3	3		4		28
13	6		1		2		9
14	11		1		2		14
15	8		1		1		10
16					0,8		0,8
17	4	3	3				10
18	11				4		15
19	3		2		2		7
20	23	5	1	2	2		33
TOTAL	196	42,24	30	9	115,8	39	432,04

ANNEXE 06

Tableau N°08 : Répartition du cheptel de l'enquête.

Catégorie	Vache laitière	Génisse	Génisse pleine	Veau	Velle	Taurillon	Taureau	Total
EXP n°	nbr tête	nbr tête	nbr tête	nbr tête	nbr tête	nbr tête	nbr tête	nbr tête
1	77	54	14	10	14	31	6	206
2	14	10	6	2	4	8	2	46
3	33	9	11	5	5		6	69
4	12	7	2			5	6	32
5	16	10	6		1		1	34
6	15	5	3	4	11	3	1	42
7	10		9	2	4			25
8	30	5	4	4	17	14	1	75
9	11	5	4	4	4	4		32
10	5	2	1			3		11
11	14		8	6	4	11		43
12	25	12	12	3	15	4		71
13	10	4	10	6				30
14	16	6	3	2	5			32
15	8	5	2	1	2			18
16	10	5	2	3	1	3	3	27
17	9	7	2	1	4	1	3	27
18	19	10	4	15	3	5	1	57
19	17							17
20	15						1	16
TOTAL	366	156	103	68	94	92	31	910

ANNEXE 07

Tableau N°09 : La répartition des réforme et vente d'animaux de l'échantillon.

Catégorie	Veau	Velle	Taurillon	Taureau	Vache	Total
EXP	nbr tête	nbr tête	nbr tête	nbr tête	nbr tête	nbr tête
1			79	1	28	108
2	6			6	1	13
3				10	2	12
4		2		7	2	11
5	6				2	8
6	4		6	2		12
7				15	1	16
8			10		1	11
9		4		5	6	15
10			1			1
11	6	4	12	1	3	26
12				6	5	11
13	5	6		7	2	20
14				4		4
15	2					2
16		4		3	3	10
17		2		1		3
18				5		5
19	10	6			1	17
20	12					12
TOTAL	51	28	108	73	57	317

ANNEXE 08

Tableau N°10 : Vente de production annexe de l'échantillon.

EXP	Taurillon	Vache réformée	Taureaux	Velle	Veau	location tracteur	avoine		paille		T prod anxe
	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	DA	nbr bote	prix DA	nbr bote	prix DA	DA
EXP01	7849887	2177328	145000								10172215
EXP02		80000	780000		180000						1040000
EXP03		180000	1400000				2000	600000			2180000
EXP04		200000	910000	120000			5000	1250000	2000	300000	2780000
EXP05		160000			420000						580000
EXP06	540000		240000		120000						900000
EXP07		100000	2100000								2200000
EXP08	1200000	80000									1280000
EXP09		450000	600000	88000							1138000
EXP10	130000										130000
EXP11	1510000	240000	150000	200000	300000						2400000
EXP12		680000	1160000								1840000
EXP13		180000	1050000	420000	390000						2040000
EXP14			440000						400	48000	488000
EXP15					140000						140000
EXP16		220000	390000	120000							730000
EXP17			130000	100000							230000
EXP18			1000000								1000000
EXP19		80000		300000	900000	240000					1520000
EXP20					372000						372000
TOTAL	11229887	4827328	10495000	1348000	2822000	240000	7000	1850000	2400	348000	33160215
MOY	561494.37	241366,4	524750	67400	141100	12000	350	92500	120	17400	1658010.77

ANNEXE 09

Tableau N°11 : les charges alimentaires de l'échantillon.

Exp	Avoine				Orge		Trèfle		Sorgho		Blé		Paille		VL15		Concentré engraissement		Son		Luserne		Eau		pierre à lécher		Total alime		
	sem qx	prix DA	nbr bote	prix DA	sem qx	prix DA	sem qx	prix DA	sem qx	prix DA	sem qx	prix DA	nbr bote	prix DA	Qté qx	prix DA	Qté qx	prix DA	Qté qx	prix DA	Qté qx	prix DA	Qté qx	prix DA	prix DA	nbr	prix DA	prix DA	
EXP01	6	12000	0	0	32	32000	0	0	20	200000	51	102000	0	0	6002534,2		0	0	3	0	87889	100	65000	6501423					
EXP02	12	33600	0	0	3	3600	0,25	4500	0,6	7200	0	0	515	103000	210	441000	150	315000	0	0	0	0	0	0	10	3000	910900		
EXP03	20	56000	0	0	5	6000	2	36000	7	84000	0	0	500	100000	10	18000	17,5	31500	0	0	0	0	0	0	45	22500	354000		
EXP04	20	60000	0	0	0	0	1	15000	4	41600	5	10000	0	0	316	600400	120	228000	0	0	0	0	0	0	28	14000	969000		
EXP05	20	56000	0	0	0	0	0	0	2	24000	0	0	500	125000	360	684000	100	198500	0	0	0	0	0	0	64	32000	1119500		
EXP06	21	58800	0	0	0	0	0	0	2	24000	9	18000	600	150000	180	378000	85	178500	360	396000	0	0	0	0	35	10500	1213800		
EXP07	30	150000	0	0	0	0	0,5	9000	0,5	30000	1,62	3237	0	0	40	84000	65	130000	600	720000	0	0	0	0	20	10000	1136237		
EXP08	15	42000	0	0	30	57000	5	90000	7	84000	8	16000	0	0	210	420000	0	0	1200	1440000	0	0	0	0	40	20000	2169000		
EXP09	25	107500	0	0	0	0	0,5	10000	2	40000	0	0	1260	378000	1	2000	10	20000	0	0	0,5	1400	0	0	30	15000	586500		
EXP10	7	19600	0	0	0,6	720	0	0	0	0	9	18000	0	0	100	200000	30	60000	100	120000	0	0	0	0	0	0	418320		
EXP11	30	90000	0	0	10	20000	0,5	10000	1	9290	0	0	2000	500000	60	126000	40	84000	0	0	0	0	46500	45	22500	908290			
EXP12	35	105000	0	0	1,5	1800	0	0	2	24000	0	0	1650	445500	720	1299650	240	432000	0	0	0	0	0	0	33	16500	2324450		
EXP13	10	29000	0	0	0	0	0,5	9000	0,5	7500	5	10000	0	0	360	360000	120	192000	0	0	0	0	0	0	8	8000	615500		
EXP14	16	48000	0	0	0	0	0,5	9500	0,6	11100	0	0	0	0	30	60000	80	152000	25	22500	0	0	0	0	30	10500	313600		
EXP15	10	12000	0	0	0	0	0,5	9000	0,5	7500	0	0	50	30000	180	288000	10	20000	27	21600	0	0	0	0	24	12000	400100		
EXP16	0	0	1600	400000	0	0	0	0	0,25	2500	0	0	300	39000	0	0	54	108000	360	432000	0	0	0	0	40	12000	993500		
EXP17	5	6000	175	43750	4,5	5400	1,5	27000	0	0	0	0	83	41500	182	396760	146	325580	96	124800	0	0	0	0	35	10500	981290		
EXP18	25	85000	0	0	0	0	0	0	3	27000	0	0	0	0	30	54000	30	54000	100	90000	0	0	0	0	120	36000	346000		
EXP19	14	56000	0	0	0	0	2	160000	1	80000	21	42000	0	0	0	0	0	0	1335	1335774	0	0	20000	40	20000	1713774			
EXP20	30	84000	0	0	8	9600	0,2	3600	2	24000	38	76000	0	0	0	0	0	0	1320	1080454	0	0	0	0	24	12000	1289654		

ANNEXE 10

Tableau N°12 : Total charges de main d'œuvre de l'échantillon.

EXP	saisonniers		permanents		emploi familial		chef d'exp	total DA
	nbr	salaire DA	nbr	salaire DA	nbr	salaire DA	salaire DA	
EXP01								7500000
EXP02	4	50000	1	120000	2	100000	180000	450000
EXP03			4	646000			240000	886000
EXP04			2	204000	3	30000	144000	378000
EXP05	3	45000	1	120000	1	15300	220000	400300
EXP06	2	72000			2	250000	180000	502000
EXP07	5	182463	1	120000	1	144000	160000	606463
EXP08	1	6101	3	360000	2	288000	144000	798101
EXP09			2	180000	2	60000	144000	384000
EXP10					3	540000	240000	780000
EXP11			3	540000	2	480000	240000	1260000
EXP12			3	360000	2	240000	200000	800000
EXP13	3	79000	2	240000	2	240000	180000	739000
EXP14	1	4200			2	360000	200000	564200
EXP15	1	9405	3	324000			164000	497405
EXP16			2	288000			210000	498000
EXP17	4	60000			3	394204	180000	634204
EXP18			3	360000	4	576000	158500	1094500
EXP19	5	540000			2	360000	180000	1080000
EXP20	4	75827	6	720000				795827
TOTAL	33	1123996	36	4582000	33	4077504	3364500	20648000
MOY	1,65	56199,8	1,8	229100	1,65	203875,2	168225	1032400

ANNEXE 11

Tableau N°13 : Les amortissements des moyens matériels des exploitations de l'échantillon.

Exp	Cuve de stockage du lait			charrue à disque		cover croop		faucheuse			ensileuse		
	prix DA	amorti DA	aide de l'etat	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	aide de l'etat	prix DA	amorti DA	aide de l'état
EXP01	264923	26492		106860	10686	105074	10507	125600	12560		69800	6980	
EXP02	240000	24000	120000										
EXP03	240000	24000	120000								69800	6980	3490
EXP04											62000	6200	18600
EXP05	270000	27000									65000	6500	32500
EXP06	240000	24000	96000					70000	7000		60000	6000	
EXP07								130000	13000		50000	5000	25000
EXP08	269999	26999	120000					72979	7298	40000	81172,79	8117	40000
EXP09	260000	26000	120000					86000	8600	30000			
EXP10								75000	7500				
EXP11	210000	21000	12000										
EXP12	340000	34000	170000					50000	5000	25000	50000	5000	25000
EXP13								30000	3000	15000			
EXP14	240000	24000	12000										
EXP15	230000	23000	115000										
EXP16	120000	12000	120000										
EXP17	23600	23600	118000										
EXP18								13000	1300				
EXP19	270000	27000									65000	6500	
EXP20											80000	8000	40000

ANNEXE 11

Tableau N°13 : Les amortissements des moyens matériels des exploitations de l'échantillon.

rateau faneur			groupe électrogène		tracteur pneumatique		forrage opérationnel			chariot trayeur		
prix DA	amorti DA	aide de l'état	prix	amorti DA	prix	amorti DA	prix DA	amorti DA	aide de l'état	prix DA	amorti DA	aide de l'état
108967	10897		131969	26394	2245620	224562	247087	12354				
					400000	40000						
							80000	4000	40000	130000	26000	65000
										130000	26000	39000
										120000	24000	
68000	6800									85000	17000	42500
49000	4900	24500			1490000	149000	140000	7000	50000	120000	24000	
62264	6226	30000			400000	40000				285988	28599	30000
							80000	4000		120000	12000	80000
					260000	26000						
										120000	24000	80000
54000	5400	27000								125000	12500	62500
35000	3500	15500			500000	50000				140000	14000	70000
			35000	7000	400000	40000				175000	17500	62500
					720000	72000				140000	28000	120000
							80000	4000	40000	83000	8300	
					370000	37000				120000	24000	60000
			45000	9000	750000	75000				45000	4500	
100000	10000									120000	12000	
							270000	13500	270000			

ANNEXE 11

Tableau N°13 : Les amortissements des moyens matériels des exploitations de l'échantillon.

nouvelle étable		hangar de stockage		motopompe			pulvérisateur		cultivateur		charrue à socs et à disques		ramasseuse presse			véhicule utilitaire	
prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	aide de l'état	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	aide de l'état	prix DA	amorti DA
																4176820	167072,8
13000000	65000																
		150000	7500	240000	24500	160000											
100000	5000	450000	22500				50000	5000	18000	1800	90000	9000	100000	10000		800000	80000
2500000	125000																
700000	35000	100000	10000						42000	4200						2000000	200000
							20000	2000	50000	5000							
													480000	48000			
700000	35000	130000	6500	220000	22000	160000							490000	49000	19000	1100000	110000
600000	30000	300000	15000														
2500000	125000															800000	80000
		300000	15000										200000	20000	100000		
600000	30000	300000	15000														
		100000	10000													650000	65000
550000	27500																
1400000	70000																
1400000	70000	120000	6000				30000	3000	20000	2000	20000	2000					
700000	35000	200000	1000										45000	4500			
1477520	73876																

ANNEXE 11

Tableau N°13 : Les amortissements des moyens matériels des exploitations de l'échantillon.

bidons a lait		citerne a eau		Râteau herse			Epandeur d'engrais		Pulvérisateur à dos		magasin de stockage engrais		salle de nourrissage		Remorque		TOTAL amorti
prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	aide de l'état	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	prix DA	amorti DA	DA
																	508505
																	129000
																	92980
																	165500
5250	1050																183550
		30000	3000														317900
				49000	4900	24500											209900
							90000	9000									174239
									7200	1440	1000000	10000					284540
5000	500																79000
30000	3000								4000	400			1500000	75000			328400
									4000	800							97700
													150000	7500	140000	14000	137000
									4000	800					40000	4000	168300
																	150500
																	94300
24900	4980												200000	10000	30000	3000	185580
															80000	8000	138300
5250	1050																130426
																	21500
																	3597120

ANNEXE 12

Tableau N°14 : Les charges diverses et d'énergie des exploitations de l'échantillon.

Exploitation	Electricité A	Lubrifiants B	Carburant C	Energie(A+B+C)	Fil de fer D	Outil de travail E	Charge divers(D+E)
	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA
EXP01	182104	250570	746375	1179049	80000	30000	110000
EXP02	20000	12000	58000	90000	34000	13050	47050
EXP03	56000	70000	190950	316950	44000	18000	62000
EXP04	17000	10000	70000	97000	40000	3000	43000
EXP05	36000	24000	70500	130500	30000	8000	38000
EXP06	20000	25000	200000	245000	30000	4000	34000
EXP07	90000	48000	206500	344500	50000	10000	60000
EXP08	52000	50000	200000	302000	45000	5000	50000
EXP09	36000	20000	80000	136000	11000	1200	12200
EXP10	20000	24000	36000	80000	27709	10000	37709
EXP11	35000	34510	219500	289010	70000	15000	85000
EXP12	30000	18000	62400	110400	6000	3750	9750
EXP13	16500	24000	48000	88500	2000	3000	5000
EXP14	18000	12000	67000	97000	48000	1000	49000
EXP15	36000	4400	53627	94027	0	8000	8000
EXP16	32000	2400	29000	63400	0	10000	10000
EXP17	30996	2400	36500	69896	0	6800	6800
EXP18	36000	24000	60000	120000	50000	10000	60000
EXP19	80000	33000	350000	463000	23600	20000	43600
EXP20	130000	50000	242028	422028	72291	15000	87291
Total	973600	738280	3026380	4738260	663600	194800	858400

ANNEXE 13

Tableau N°15 : Les charges totales d'élevages des exploitations de l'échantillon.

Exp	Energie	Charges diverses	Produits d'entretien	produits vétérinaires	Main d'œuvre	Aliment	Terre louée	Amortis	Assurance	maintenance	Total charges
	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA	prix DA
EXP01	1179049	110000	172260	369460	7500000	6501423	0	508505	587525	1038104	17966326
EXP02	90000	47050	1600	4600	450000	910900	85000	129000	43000	30000	1791150
EXP03	316950	62000	8000	127200	886000	354000	0	92980	26800	100000	1973930
EXP04	97000	43000	6000	10000	378000	969000	200000	165500	7000	20000	1895500
EXP05	130500	38000	2300	15000	400300	1119500	0	183550	10000	2400	1901550
EXP06	245000	34000	2100	10200	502000	1213800	0	313000	50000	30000	2400100
EXP07	344500	60000	14400	80000	606463	1136237	150000	214800	15000	40000	2661400
EXP08	302000	50000	18000	100000	798101	2169000	200000	174239	10000	40000	3861340
EXP09	136000	12200	2600	20000	384000	586500	0	284540	13000	10000	1448840
EXP10	80000	37709	2300	25000	780000	418320	25000	79000	10000	22596	1479925
EXP11	289010	85000	20000	90000	1260000	908290	120000	328400	45000	80000	3225700
EXP12	110400	9750	2800	12400	800000	2324450	80000	97700	10000	30000	3477500
EXP13	88500	5000	36000	3000	739000	615500	20000	137000	50000	50000	1744000
EXP14	97000	49000	24000	10000	564200	313600	66000	168300	15000	6000	1313100
EXP15	94027	8000	3000	5000	497405	400100	80000	150500	9595	30000	1277627
EXP16	63400	10000	9600	28000	498000	993500	0	94300	20000	10000	1726800
EXP17	69896	6800	5000	20000	634204	981290	37000	185580	5000	50000	1994770
EXP18	120000	60000	8400	60000	1094500	346000	300000	138300	38000	30000	2195200
EXP19	463000	43600	12000	90000	1080000	1713774	0	130426	200000	50000	3782800
EXP20	422028	87291	30000	65800	795827	1289654	0	21500	80000	80000	2872100
Total	4738260	858400	380360	1145660	20648000	25264838	1363000	3597120	1244920	1749100	60989658
Moy	236913	42920	19018	57283	1032400	1263242	68150	179856	62246	87455	3049483

ANNEXE 14

Protocole N°2 : Relatif au régime applicable à l'importation en Algérie des produits agricoles originaires de la Communauté.

Article unique :

Pour les produits originaires de la Communauté énumérés ci-après, les droits de douane à l'importation en Algérie ne sont pas supérieurs à ceux indiqués à la colonne a) réduits dans les proportions indiquées dans la colonne b) et dans les limites des contingents tarifaires indiqués à la colonne c).

NC	Désignation des marchandises	Droits de douane appliqués (%)	Réduction des droits de douanes (%)	Contingents tarifaires préférentiels (tonnes)
		a)	b)	c)
0402 10	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1.5%.	5	100	30 000
0402 21	Lait et crème de lait, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses excédant 1.5%	5	100	40 000
0406 90 20	Fromages de fonte pour la transformation	30	50	2 500
0406 90 10	Autres fromages à pâte molle non cuite ou pressée demi-cuite ou cuite	30	100	800
0406 90 90	Autres (de type italien et gouda)	30	100	

Concessions différées (article 15 de l'Accord):

Article 13 :

La Communauté et l'Algérie mettent en œuvre de manière progressive une plus grande libération de leurs échanges réciproques de produits agricoles, de produits de la pêche et de produits agricoles transformés présentant un intérêt pour les deux Parties.

Article 15 :

1. Dans un délai de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur du présent Accord, la Communauté et l'Algérie examineront la situation en vue de fixer les mesures de libéralisation à appliquer par la Communauté et l'Algérie après la sixième année suivant l'entrée en vigueur du présent Accord, conformément à l'objectif énoncé à l'article 13.

2. Sans préjudice des dispositions prévues au paragraphe 1 et en tenant compte des courants d'échange pour les produits agricoles, les produits de la pêche et les produits agricoles transformés entre les Parties, ainsi que de la sensibilité particulière de ces produits, la Communauté et l'Algérie examineront au sein du Conseil d'association, produit par produit, et sur une base réciproque, la possibilité de s'accorder de nouvelles concessions.

ANNEXE 14

Liste 2 : Concessions différées (article 15 de l'accord).

Nomenclature Algérienne	Code NC équivalent	Description
0403	0403	Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, Képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits de cacao :
0403 10	0403 10	-Yoghourts :
0403 10 00	0403 10 51	--Aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao :
	0403 10 53	--- En poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait :
	0403 10 59	---- N'excédant pas 1.5%
		---- Excédant 1.5% mais n'excédent pas 27%
		---- Excédant 27%
	0403 10 91	--- Autres, d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait :
	0403 10 93	---- Excédant 3% n'excédant pas 6%
	0403 10 99	---- Excédant 6%
0403 90	0403 90	- Autres :
0403 90 00	0403 90 71	--Aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao :
	0403 90 73	--- En poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait :
	0403 90 79	---- N'excédant pas 1.5%
		---- Excédant 1.5% mais n'excédent pas 27%
		---- Excédant 27%
	0403 90 91	--- Autres, d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait :
	0403 90 93	---- Excédant pas 3%
	0403 90 99	---- Excédant 3% n'excédant pas 6%
		---- Excédant 6%
0405	0405	Beurre et autres matières grasses provenant du lait ; pâtes à tartiner laitières :
0405 20	0405 20	Pâtes à tartiner laitières :
0405 20 00	0405 20 10	-- d'une teneur en poids de matières grasses égale ou supérieure à 39% mais inférieure à 60%
	0405 20 30	-- d'une teneur en poids de matières grasses égale ou supérieure à 60% mais inférieure à 75%

Source : Extrait de l'Accord Euro-Méditerranéen établissant une Association entre la République Algérienne Démocratique et Populaire d'une part, et la Communauté Européenne et ses Etats Membres, d'autre part.

ANNEXE 15

Tableau N° 16 : Extrait du TCR de l'exercice 2004 de DBK.

Unité : DA

Désignation	2004
61- Matières et fournitures consommées	1 519 252 451.47
62- Services	11 885 664.05
63- Frais de personnel	152 814 300.68
64- Impôts et taxes	7 702 300.21
65- Frais financiers	560 626.45
66- Frais divers	3 981 262.60
68- Dotations aux amortissements et provisions	35 126 233.87
69- Charges hors exploitation	129 756 351.84
889- Impôts sur le bénéfice	84 483 794.69

Source : Laiterie DBK 2005

ANNEXE 16

Tableau N°16: La production laitière des exploitations

EXP	lait vendu DBK			lait vendu au privé			lait autoconsommé	produc laitière	total
	Qté litre	prix DA	subvention DA	Qté litre	prix DA	subvention DA	Qté litre	Qté litre	DA
EXP01	243066	5833584	1701462	16640	499200	116480		259706	8150726
EXP02	18250	419750	127750				7300	25550	547500
EXP03	36630	805860	256410				3650	40280	1062270
EXP04	18000	396000	126000				5475	23475	522000
EXP05	54000	118800	378000				1825	55825	496800
EXP06	36000	828000	252000				7300	43300	1080000
EXP07	31250	687500	218750	3650	109500		1825	36725	1015750
EXP08	91250	2007500	638750				2920	94170	2646250
EXP09	36900	811800	258300				3650	40550	1070100
EXP10	16560	380880	115920	1440	50400			18000	547200
EXP11	47700	1049400	333900				3650	51350	1383300
EXP12	82050	1887150	574350				9125	91175	2461500
EXP13	32960	758080	230720	1095	32850		2555	36610	1021650
EXP14	58925	1355275	412475				1825	60750	1767750
EXP15	24500	563500	171500				1825	26325	735000
EXP16	33595	806280	235165				1825	35420	1041445
EXP17	24000	600000	168000	840	29400		3650	28490	797400
EXP18	66000	1518000	462000				1825	67825	1980000
EXP19	54000	1566000	378000				7300	61300	1944000
EXP20	47930	1054460	335510	3650	127750		3600	55180	1517720
TOTAL	1053566	23447819	7374962	27315	849100	116480	71125	1152006	31788361
MOY	52678	1172391	368748	1366	42455	5824	3556	57600	1589418

CALCUL

Total/ produc laitière=27.59 DA

Subvention DA/ produc laitière=6.50 DA

**FONCTIONNEMENT ET STRUCTURES DES COÛTS DE PRODUCTION
DES ELEVAGES BOVINS LAITIERS**

QUESTIONNAIRE

Date de l'enquête :
Enquêteur :
Wilaya :
Commune :
Numéro du questionnaire :

1°- IDENTIFICATION :

- ◆ Nom et prénom de l'exploitant :
- ◆ Adresse :
 - ◆ Commune :
 - ◆ Wilaya :
- ◆ Localisation géographique :
 - ◆ Plaines littorales
 - ◆ Montagnes
 - ◆ Plateaux steppiques
 - ◆ Piedmonts
 - ◆ Plaines intérieures
 - ◆ Oasis

2°- aspects juridiques :

- ◆ Statut juridique de l'exploitation agricole :
 - ◆ EAC
 - ◆ EAI
 - ◆ Ferme privée
 - ◆ Ferme pilote
- ◆ Statut juridique des terres :
 - ◆ Propriété privée :
 - ◆ Melk
 - ◆ Indivision
 - ◆ Location:
 - ◆ Prend en location nombre d'hectare /An : prix :
 - ◆ Donne en location nombre d'hectare /An : prix :
 - ◆ Terres communales
 - ◆ Propriété de l'Etat

3°- STRUCTURE DE L'EXPLOITATION.

- ◆ Surface totale :..... Ha
 - ◆ Surface agricole utile.....Ha
 - ◆ Dont irrigués.....Ha
 - ◆ Parcours et prairiesHa
 - ◆ Terres incultes.....Ha

- ◆ Structure de la SAU
 - ◆ Céréaliculture.....Ha
 - ◆ Jachère.....Ha
 - ◆ Cultures maraîchères..... Ha
 - ◆ Arboriculture.....Ha
 - ◆ Cultures industrielles..... Ha
 - ◆ Légumes secs.....Ha
 - ◆ Cultures fourragères..... Ha
 - ◆ Fourrages irrigués.....Ha
 - ◆ Fourrages non irrigués.....Ha

4°- SYSTEMES DE PRODUCTION DOMINANT AU SEIN DE L'EXPLOITATION

- ◆ Polyculture –Elevage
- ◆ Arboriculture
- ◆ Céréaliculture - Elevage
- ◆ Maraîchage
- ◆ Palmeraies
- ◆ Elevage (Spécialisation)

5°- L'ELEVAGE AU SEIN DE L'EXPLOITATION.

Types d'élevages présents sur l'exploitation	Catégories d'animaux (Nombre)
Bovins Effectif total :	Vaches : Génisses : Génisses plaines : Velles : Veaux : Taurillons à l'engrais : Taureaux :
Ovins Effectif total :	Béliers : Brebis : Antenais : Antenaïse : Agneau : Agnelle :
Caprins Effectif total :	Boucs : Chèvres : Chevreaux : Chevreaux non sevrer : Chevrettes sevrer :

	Chevrettes non sevrer :
Camelins	Chamelles : Chameaux : Chamelons :
Effectif total :	
Apiculture	Nombre de ruches pleines :
Cuniculture	Nombre de mères lapines :
Aviculture	Capacité instantanée Poulet de chair : Pondeuses : Reproductrices chair : Poulettes : Dindes :

6°-NIVEAU D'EQUIPEMENT DE L'EXPLOITATION.

◆ Electrification

Non

Oui

◆ Depuis (Année) :

◆ Coût d'installation :

◆ Amortissement :

◆ Groupes électrogènes

Non

Oui

◆ Depuis (Année) :

◆ Mode d'acquisition

○ Achat sur fonds propres

○ Achat sur crédits bancaires

○ Achat avec aide de l'Etat (FNRDA)

○ Achats sur crédits informels

○ Location

○ Emprunt

◆ Année d'acquisition :

◆ Coût d'acquisition :

◆ Amortissement :

◆ Consommation de carburant/an :

coût total :

◆ Forages opérationnels (avec motopompe).

Non

Oui

• Date d'installation du forage :

• Capacité d'irrigation : .Ha

• Mode d'acquisition

○ Achat sur fonds propres

- Achat sur crédits bancaires
- Achat avec aide de l'Etat (FNRDA)
- Achats sur crédits informels
- Location
- Emprunt

- ◆ Date d'acquisition :
- ◆ Coût total d'acquisition (Achat + Installation) :
- ◆ Amortissement :
- ◆ Consommation eau /jour :

◆ Tracteurs

Non
 Oui

Nombre :

- Mode d'acquisition
 - Achat sur fonds propres
 - Achat sur crédits bancaires
 - Achat avec aide de l'Etat
 - Achats sur crédits informels
 - Location
 - Emprunt

Prix de location /An :

Tracteurs pneumatiques

Nombre :
 Année d'acquisition :
 Prix d'achat :
 Amortissement :

Tracteurs à chenille

Nombre :
 Année d'acquisition :
 Prix d'achat :
 Amortissement

◆ Camions

Non

Oui

Nombre :

- Depuis (Année) :
- Mode d'acquisition
 - Achat sur fonds propres
 - Achat sur crédits bancaires
 - Achat avec aide de l'Etat
 - Achats sur crédits informels
 - Location
 - Emprunt

- ◆ Prix d'achat :
- ◆ Amortissement :

◆ Remorques :

Non

Oui Nombre :

- Depuis (Année) :
- Mode d'acquisition
 - Achat sur fonds propres
 - Achat sur crédits bancaires
 - Achat avec aide de l'Etat
 - Achats sur crédits informels
 - Location
 - Emprunt

◆ Prix d'achat :

◆ Amortissement :

◆ **Matériel de récolte des fourrages.**

Matériel	Non	Oui	Année, mode et prix d'acquisition
Ensileuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres <input type="checkbox"/> Prix : - Achat sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits : - Achat avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Achat sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût : - Emprunt <input type="checkbox"/>
Râteau faneur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres <input type="checkbox"/> Prix : - Achat sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Achat avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Achat sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût - Emprunt <input type="checkbox"/>
Ramasseuse presse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres <input type="checkbox"/> Prix : - Achat sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Achat avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Achat sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût - Emprunt <input type="checkbox"/>
Faucheuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres <input type="checkbox"/> Prix : - Achat sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Achat avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Achat sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût - Emprunt <input type="checkbox"/>
Broyeur mélangeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres <input type="checkbox"/> Prix : - Achat sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Achat avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Achat sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût - Emprunt <input type="checkbox"/>

Cover Crop	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres <input type="checkbox"/> Prix : - Achat sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Achat avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Achat sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût - Emprunt <input type="checkbox"/>
Charrue à socs et à disques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres <input type="checkbox"/> Prix : - Achat sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Achat avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Achat sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût - Emprunt <input type="checkbox"/>
Cultivateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres <input type="checkbox"/> Prix : - Achat sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Achat avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Achat sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût - Emprunt <input type="checkbox"/>
Râteau herse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres <input type="checkbox"/> Prix : - Achat sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Achat avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Achat sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût - Emprunt <input type="checkbox"/>
Bineuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres <input type="checkbox"/> Prix : - Achat sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Achat avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Achat sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût - Emprunt <input type="checkbox"/>

◆ **Autres matériels :**

Matériel	Non	Oui	Année et mode d'acquisition
----------	-----	-----	-----------------------------

Pulvérisateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres - Achat sur crédits bancaires - Achat avec aide de l'Etat - Achat sur crédits informels - Location - Emprunt	<input type="checkbox"/> Prix : <input type="checkbox"/> Montant crédits <input type="checkbox"/> Montant aide <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Coût <input type="checkbox"/>
Botteleuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres - Achat sur crédits bancaires - Achat avec aide de l'Etat - Achat sur crédits informels - Location - Emprunt	<input type="checkbox"/> Prix : <input type="checkbox"/> Montant crédits <input type="checkbox"/> Montant aide <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Coût <input type="checkbox"/>
Pulvérisateur à dos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres - Achat sur crédits bancaires - Achat avec aide de l'Etat - Achat sur crédits informels - Location - Emprunt	<input type="checkbox"/> Prix : <input type="checkbox"/> Montant crédits <input type="checkbox"/> Montant aide <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Coût <input type="checkbox"/>
Epandeur d'engrais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Prix d'achat :	- Depuis (Année) : - Achat sur fonds propres - Achat sur crédits bancaires - Achat avec aide de l'Etat - Achat sur crédits informels - Location - Emprunt	<input type="checkbox"/> Prix : <input type="checkbox"/> Montant crédits <input type="checkbox"/> Montant aide <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Coût <input type="checkbox"/>

◆ **Autres matériels :**

Matériels	Nombre	Année d'acquisition	Prix d'achat	Aide de l'Etat
Bidons à lait				
Cuve de stockage du lait (Tanks)				
Chambre froide				
Citernes à eau				
Citernes isothermes (Lait)				
Chariots trayeurs				
Lactoducs				

◆ Bâtiments et infrastructures au sein de l'exploitation

Catégories	Non	Oui	Année et mode d'acquisition
Etables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Capacité : Coût construction :	- Depuis (Année) : - Construction sur fonds propres <input type="checkbox"/> Coût : - Construction sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Construction avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Construction sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût
Logement de l'éleveur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre :	Depuis (Année) :
Zriba	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre :	Depuis (Année) :
Sale de nourrissage (Nureserie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Capacité : Coût construction :	- Depuis (Année) : - Construction sur fonds propres <input type="checkbox"/> Coût : - Construction sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Construction avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Construction sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût
Salle de vélage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Capacité : Coût construction :	- Depuis (Année) : - Construction sur fonds propres <input type="checkbox"/> Coût : - Construction sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Construction avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Construction sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût
Bâtisses et hangars désaffectées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Capacité : Coût construction :	- Depuis (Année) : - Construction sur fonds propres <input type="checkbox"/> Coût : - Construction sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Construction avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Construction sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût
Hangar de stockage du fourrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Capacité : Coût construction :	- Depuis (Année) : - Construction sur fonds propres <input type="checkbox"/> Coût : - Construction sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Construction avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Construction sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût
Hangar de stockage d'ensilage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Capacité stockage /An: Qx Coût de construction :	- Depuis (Année) : - Construction sur fonds propres <input type="checkbox"/> Coût : - Construction sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Construction avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Construction sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût
Salle de traite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nombre : Capacité: coût construction :	- Depuis (Année) : - Construction sur fonds propres <input type="checkbox"/> Coût : - Construction sur crédits bancaires <input type="checkbox"/> Montant crédits - Construction avec aide de l'Etat <input type="checkbox"/> Montant aide - Construction sur crédits informels <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> Coût

Célibataire
Marié
Nombre d'enfants :

○ Niveau d'instruction du chef d'exploitation

Primaire **Moyen** **Secondaire** **Universitaire**

○ Formation professionnelle du chef d'exploitation (Diplômes)

Oui Non

○ Exerce l'activité agricole depuis

Années 60 **Années 70** **Années 90**
Récemment

○ Exerce l'activité d'élevage bovin depuis

Années 60 **Années 70** **Années 90**
Récemment

○ Le chef d'exploitation exerce t-il une autre activité en dehors de son exploitation ?

Non
Oui

- Hors de l'agriculture (Industrie, commerce, fonction publique) :
- Dans l'agriculture
- salaire du chef de l'exploitation :

◆ Emploi de la force de travail salariée

Non
Oui

Nombre

Permanents : Dont affectée à l'atelier bovin :
Salaire /mois :

Saisonniers : Dont affectée à l'atelier bovin :
Salaire /mois : durée :

◆ Emploi de la force de travail Familiale

Non
Oui

Nombre

Permanents : Dont affectée à l'atelier bovin :
Salaire /mois :

Saisonniers : Dont affectée à l'atelier bovin :
Salaire /mois : durée :

- Fabricants privés
- Coopérative d'élevage
- Marchés libres de l'aliment
- Fabriqués dans l'exploitation
- Autres

○ Qualité

- Bonne
- Mauvaise
- Moyenne

○ Régularité des approvisionnements

- Réguliers
- Irréguliers

○ Les prix moyens d'acquisition pour l'année en cours

Fourrages	Quantités moyennes achetées pour l'année en cours (Qx)	Prix Maximum DA/Quintal	Prix Minimum DA/Quintal
VL 15			
Orge en grain			
Concentré engraissement			
Son			

◆ Les fourrages

○ Mode d'acquisition

- Cultivés au sein de l'exploitation
- Achetés au près d'une autre exploitation
- Achetés sur le marché libre

○ Qualité

- Bonne
- Mauvaise
- Moyenne

○ Régularité des approvisionnements

- Réguliers
- Irréguliers

o Les prix moyens d'acquisition pour l'année en cours

Fourrages	Quantités moyennes achetées pour l'année en cours (Qx)	Prix Maximum DA/Quintal	Prix Minimum DA/Quintal
Foin Vesce avoine			
Orge Vert			
Bersim			
Trèfle			
Sorgho			
Mais fourrager			
Paille			
Autres			

12°- Le processus de production au sein de l'exploitation :

◆ Dynamique et conduite du troupeau.

o Type de stabulation

- Entravée
- Libre Nbr d'heur :
- Semis libre Nbr d'heur :

o La reproduction

- Quel est le mode de reproduction suivi ?

- Monte libre**
- Monte en main**
- Insémination artificielle** coût /An :

- Est-ce que vous détectez les chaleurs ?

- Oui
- Non

- D'où provient le taureau reproducteur ?

- Du troupeau même
- Achat
- Prêt
- Location coût de location/an

- Quels sont les critères de choix des reproducteurs ?

- Disponibilité
- Gabarit
- Production laitière de la mère
- Race

Aspect externe (Couleur)

- **Pratiquez- vous des croisements ?**

Non

Oui

- Si oui dans quel but ?

-

-

-

- **Le moment de la mise ou de la remise à la reproduction est fonction du:**

Moment voulu pour le vêlage

Retour ou l'apparition des chaleurs

- **De quoi tenez – vous compte pour la première saillie ?**

Age de la génisse

Poids de la génisse

Apparition des chaleurs

- **Faites-vous le diagnostic de gestation ?**

Non

Oui

- **Qui le fait le diagnostic de gestation ?**

L'éleveur

Le vétérinaire

Autres

- **Avez –vous eu des avortements ?**

Non

Oui

Si oui à quel stade (Mois) ?

- **Fréquence des avortements**

Très fréquents

Fréquents

Rares

◆ Alimentation

○ de la naissance au sevrage

- Est-ce que le colostrum est réservé pour le nouveau-né ?

Oui

Non

- Si non il est utilisé pour :

La consommation humaine

Les autres jeunes animaux

Autres à préciser

- Avant la phase colostrale, le veau consomme :

Le lait artificiel quantité/an :

Le lait maternel

Les deux

coût/an :

- Quel est l'âge au sevrage ?

2 Mois

4 Mois

5 Mois

6 Mois

Pas de sevrage

- Si le veau est mis au pâturage, préciser l'âge

◆ Chez les adultes

- La ration alimentaire est-elle la même pour tous vos animaux bovins ?

Oui

Non

- Classez par ordre d'importance les aliments qui entrent dans l'alimentation de votre cheptel bovin ?

Aliments	Saisons	Vaches laitières				Veaux à l'engrais				Vaches tarées			
		A	H	P	E	A	H	P	E	A	H	P	E
Foins (Sec)													
Fourrages vert cultivé													
Fourrages verts naturels fauchés													
Arbres fourragers													
Concentrés VL 15													
Son													
Parcours et pâturages													
Paille													

Sous produits divers												
----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Remarques

Classer de 1 à 9 selon l'importance de la fréquence d'utilisation par catégorie d'animaux
A: Automne, H: Hiver, P: Printemps, E: Eté.

◆ Ration alimentaire (composition, quantité/jour/vache ou autre) :

Aliments	Saisons	Vaches laitières				Veaux à l'engrais				Vaches tarées			
		A	H	P	E	A	H	P	E	A	H	P	E
Foins (Sec) Types Vesce avoine													
Fourrages vert cultivé : Types Orge en vert Ray gras Bersim Sorgho Maïs fourrager													
Fourrages verts naturels fauchés													
Concentrés VL 15													
Concentrés engrais...													
Son													
Parcours et pâturages Types de surfaces pâturées Temps de pâturage													
Paille													
Sous produits divers													

◆ Abreuvement :

- Origine de l'eau utilisée pour l'élevage ?
 - Puits appartenant à l'éleveur Quantités/an :
 - Alimentation Eau potable Quantités/an : coût/an :
 - Achat de citerne Quantités/an : coût/an :
 - Point d'eau collectif

- Régularité de la disponibilité en eau ?
 - Régulière
 - Irrégulière

- Distribution de l'eau pour les animaux ?
 - A volonté
 - Périodique
 - Selon les disponibilités

◆ Santé et prophylaxie médico-sanitaire

- Visites du vétérinaires au cours de l'année
 - Aucune
 - Selon problèmes
 - Régulières

Nbr de visite/an : coût/an :

- Types d'interventions faites
 - Insémination artificielle
 - Prescription de médicaments
 - Conseil de conduite de l'élevage
 - Intervention directe (Actes)
(Petites chirurgie, mises bas, vaccins, injections)
 - Certificats de réforme-abattage

- Enumérer les pathologies fréquentes rencontrées
 -
 -
 -
 -

◆ **La traite**

- Manuelle
- Automatique

- **Chariot trayeur** Nbr :
- Année d'acquisition : Prix d'achat :
- **Lactoduc** Nbr :
- Année d'acquisition : Prix d'achat :

13°-Commercialisation et utilisation des produits de la ferme :

◆ Les produits commercialisés par l'exploitation au cours de l'année :

Produits	Non	Oui	Quantités par an	Prix de vente à l'unité
Lait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Litres	DA/Litre
Veaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sujets	DA/Sujet
Velles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sujets	DA/Sujet
Génisses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sujets	DA/Sujet
Taurillons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sujets	DA/Sujet
Taureaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sujets	DA/Sujet
Vaches réformées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sujets	DA/Sujet
Fourrages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Fumier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		DA/Quintal

◆ Destination fréquente du lait produit (selon périodicité à arrêter)

- **Autoconsommation humaine**

Quantités : Litres de lait/ Jour/

- **Vente**

Quantités : Litres de lait/ Jour/

Destination du lait vendu (% ou quantités)

GIPLAIT	<input type="checkbox"/>	Prix de vente moyen :	DA / Litre
Centres de collecte	<input type="checkbox"/>	Prix de vente moyen :	DA / Litre
Coopératives	<input type="checkbox"/>	Prix de vente moyen :	DA / Litre
Crémiers privés	<input type="checkbox"/>	Prix de vente moyen :	DA / Litre
Industriel privées	<input type="checkbox"/>	Prix de vente moyen :	DA / Litre
Vente directe (Lait au consommateur)	<input type="checkbox"/>	Prix de vente moyen :	DA / Litre
Vente directe (L'ben au consommateur)	<input type="checkbox"/>	Prix de vente moyen :	DA / Litre

◆ Problèmes majeurs posés par la commercialisation du lait.

- ◆ Difficultés de transport du produit vers les unités.
- ◆ Problèmes de conservation du lait au niveau de l'exploitation.
- ◆ Absence ou activité irrégulière des collecteurs privés.
- ◆ Absence ou activité irrégulière des collecteurs publics (GIPLAIT).
- ◆ Lait refusé par les usines.
 - Problèmes de qualité (microbiologie)
 - Problèmes de composition de MG
- Prix peu intéressants

◆ Valorisation des produits de l'exploitation.

Libellé	Oui	Non	Nbre	prix
Vente des fourrages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Vente de fumier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Location des reproducteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Ventes de vaches réformées				
Ventes de veaux				
Vente des sous produits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Fabrication d'aliments à partir des produits de l'exploitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

14° - LES AIDES PUBLIQUES

◆ Est –ce que vous percevez une aide de l’Etat ?

Oui

Non

◆ Si oui en quoi consiste-t-elle ?

Types d’aides	Réponse	Participation (%) de l’Etat	Coût total
<i>Développement de la production et de la productivité</i>			
Prime à la production et la collecte du lait	<input type="checkbox"/>		
Acquisition des moyens de transport spécifiques du lait	<input type="checkbox"/>		
Acquisition de cheptel	<input type="checkbox"/>		
Acquisition de semences et engrais pour cultures fourragères	<input type="checkbox"/>		
Acquisition du matériel de récolte et de traitement des fourrages	<input type="checkbox"/>		
Acquisition matériel et équipement pour l’élevage laitier	<input type="checkbox"/>		
Construction et aménagement d’étables	<input type="checkbox"/>		
<i>Valorisation de la production agricole</i>			
Acquisition de tanks ou cuves frigorifiques	<input type="checkbox"/>		
Commercialisation, stockage et conditionnement			
Réalisation de silos pour l’ensilage	<input type="checkbox"/>		
<i>Développement de l’irrigation</i>			
Réalisation de forages de puits	<input type="checkbox"/>		
Electrification	<input type="checkbox"/>		
Stockage de l’eau	<input type="checkbox"/>		
Equipement d’irrigation et de pompage	<input type="checkbox"/>		
<i>Développement des ressources génétiques</i>			
Primes à la production de géniteurs	<input type="checkbox"/>		
Insémination artificielle	<input type="checkbox"/>		
Protection des revenus			
Développement des activités agricoles complémentaires (apiculture, aviculture) (dans le cadre de la reconversion)			
Bonification des taux d’intérêt (Crédits d’investissement)			
Bâtiment d’élevage (Rénovation ou construction)	<input type="checkbox"/>		
Achat matériel et Equipement (Elevage , cultures fourragères).	<input type="checkbox"/>		
Achat de géniteurs (bovins)	<input type="checkbox"/>		
Equipement de valorisation et de transformation des sous produits végétaux et animaux (agricoles ou agro alimentaires)	<input type="checkbox"/>		
Bonification des taux d’intérêt (Crédits de fonctionnement)			
Elevage laitier	<input type="checkbox"/>		

Apiculture	<input type="checkbox"/>		
Cuniculture	<input type="checkbox"/>		
Aviculture	<input type="checkbox"/>		
Production de semences fourragères	<input type="checkbox"/>		
Production de géniteurs bovins	<input type="checkbox"/>		
Transformation et valorisation des produits	<input type="checkbox"/>		

◆ Selon vous les aides publiques sont elles efficaces ?

Oui **Non**

◆ Si Non, pourquoi ?

Aide Insuffisante Aide Inadaptée à vos besoins Trop de Bureaucratie

15°- APPRECIATIONS GENERALE DE L'ELEVEUR

◆ Pourquoi avoir développer l'élevage bovin ?

- Produire du lait et dégager des revenus pour la famille
- Produire de la viande et dégager des revenus pour la famille
- Valoriser des infrastructures existantes
- Valoriser des terres improductives ou inutilisées au sein de l'exploitation
- Car soutenu par l'État
- Valoriser la main d'œuvre familiale inoccupée
- autre

◆ Dans les prochaines 05 années ,vous envisagez de maintenir ou de développer davantage l'élevage bovin laitier dans votre exploitation ?

- Le maintenir tel quel
- Le développer
- L'éliminer

◆ Si vous pensez l'éliminer, pour quelles raisons?

Raisons invoquées		Réponses
Problèmes liés aux Ressources alimentaires	Faiblesse des disponibilités des fourrages	<input type="checkbox"/>
	Coût élevé des fourrages et des concentrés	<input type="checkbox"/>
Demande du lait faible ou irrégulière		<input type="checkbox"/>
Faiblesse des prix de vente du lait		<input type="checkbox"/>
Problèmes techniques (Mauvais rendement laitier et problèmes de conduite)		<input type="checkbox"/>
Contraintes climatiques		<input type="checkbox"/>
Elevage coûteux, Faiblesse de la capacité de financement		<input type="checkbox"/>
Elevage fort exigeant en main d'œuvre		<input type="checkbox"/>
Problèmes d'écoulement de la production (collecte)		<input type="checkbox"/>
Réserver les moyens, les terres et la force de travail pour d'autres usages.		<input type="checkbox"/>

Autres (Préciser) :

--